

DONZENAC

Bulletin Municipal 2011

*Bien dans ma Commune,
Bien dans ma Vie.*

Donzenac



jumelée avec



Wolframs-
Eschenbach

et



Riche

N° 17



* Le mot d'amitié de Riche..... 2	* Notre école..... 45-47
* Le mot d'amitié de Wolframs- Eschenbach..... 3	* EHPAD 48-49
* Réunions du Conseil Municipal 4-15	* Les temps forts en images..... 50-53
* Elections 2012 16	* Concours photos 54
* Budget 2011..... 17	* Fleurissement..... 55
* Budget 2011 : mode d'emploi 18-19	* Comice agricole..... 56
* Budget 2011 : Fonctionnement..... 20	* Tarifs 2012..... 57
* Budget 2011 : Investissement 21	* Projets 2012..... 58-60
* Taux des impôts locaux ratios 2011 22	* Vœux et bienvenue 61
* Urbanisme..... 23	* Associations 62
* Réalisations 2011..... 24-25	* Comité des Fêtes / Les Amis Travassacois..... 63
* Radars pédagogiques 26	* Comité de Jumelage 64
* Réunions de proximité 27	* Familles rurales / Les Donneurs de Sang 65
* Agenda 21 28-29	* Paroisse Saint-Martin / société de chasse 66
* Culture : Médiathèque Claude Peyraud... 30	* Protection des Saulières 67
* Culture : Espace Public Numérique 31	* Vivre à La Rochette..... 68
* Riche 32	* Club des Aînés « le Cantou » 69
* Etat civil : décès 33	* Avenir de Donzenac..... 70-71
* Etat civil : naissances..... 34	* Tennis Club / Donzenac Sport Nature... 72
* Etat civil : mariages..... 35	* Village d'Espeyrut 73
* Félicitations 36	* La Boule d'Or 74
* Entreprises et Services..... 37	* Donzenac Oxygène..... 75
* Sirtom 38-39	* Yoseikan Budo / Judo Club..... 76
* Intercommunalité ? 40-41	* Union Sportive de Donzenac..... 77
* Gendarmerie..... 42	* Marche Nordique. 78
* Centre de secours..... 43	* Hand Ball Club / Le Cochonnet Gamadou 79
	* Informations Pratiques..... 80

Suite aux départs des Docteurs Gadenne et Jouanneau,
nous sommes heureux d'accueillir

Le Docteur François Laval.

Il débutera son activité à Donzenac

le 02 janvier 2012

et recevra ses patients à la Maison médicale.

Les consultations auront lieu

tous les jours sur rendez-vous.

Nous lui souhaitons la bienvenue

et lui adressons tous nos vœux de parfaite réussite.





Chers amis,

A l'aube de cette année 2012, je voudrais vous faire part de certains constats concernant la vie collective de notre commune.

- Certains sont encourageants. Lors de chaque réunion de proximité, beaucoup de remarques sont faites sur la vitesse excessive des automobilistes ; or, les radars pédagogiques installés montrent qu'il y a de réels progrès, même si nous devons tout faire pour sensibiliser, responsabiliser et verbaliser tous ceux qui mettent en danger la vie des autres.

- De même, le marquage des emplacements pour le stationnement des véhicules est respecté, ce qui contribue à la sécurité de tous. Cette prise de conscience doit être saluée et encouragée.

- En revanche, concernant le développement de la commune, j'entends certaines critiques qui me paraissent mal fondées. Je voudrais en donner deux exemples :

- La construction d'une supérette avec station essence au « Pont de l'Hôpital » divise les habitants et c'est très compréhensible. Il faut savoir qu'elle découle directement de la loi de modernisation de l'économie et que la commune ne peut pas se placer au-dessus des lois.
- L'autorisation de construire un bâtiment agricole pour un élevage-bio sur des terrains classés au Plan Local d'Urbanisme en zone agricole, respectant les distances par rapport aux bâtiments et cours d'eau, après une instruction par les services de l'Etat, est également la simple application des textes en vigueur.

Selon certains, il y a trop de réglementation, pour d'autres pas assez, pour d'autres encore, il y aurait des passe-droits, des arrangements.

Je tiens à préciser que le Conseil Municipal n'a pas la compétence de légiférer, que les actes d'urbanisme découlent des lois. Leur interprétation nous est imposée par les services de l'Etat (Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale des Territoires, Agence Régionale de la Santé, etc...) et le contrôle de légalité - exercé par la Préfecture et ouvert aux particuliers - est toujours possible par un recours devant le Tribunal Administratif pendant les deux mois qui suivent l'autorisation ou le refus de construire.

Aujourd'hui, les textes législatifs - certes nombreux - prennent bien en compte la sécurité, l'hygiène, l'environnement et la préservation de l'avenir ; la neutralité et la qualité des services de l'Etat doivent également nous rassurer.

N'oublions pas, non plus que le développement de la commune passe nécessairement par la création de nouvelles activités industrielles, commerciales, artisanales et agricoles. Ne souhaitons pas pour Donzenac le destin d'un village fantôme ou d'une cité dortoir !

Bien vivre ensemble réclame des efforts de la part de chacun, et à ce prix nous pouvons concilier, j'en suis persuadé, tradition et modernité, qualité de vie et progrès, épanouissement de chacun et intérêt général.

Dans cette période de crise qui touche tant de pays européens, les valeurs de travail et de solidarité doivent plus que jamais l'emporter sur la tentation du repli sur soi.

Je souhaite de tout cœur, à toutes et à tous, de garder cette confiance en l'avenir sans laquelle on ne peut rien mener à bien. Bonne et heureuse année 2012 !

Yves Laporte

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Mot d'amitié de Riche</i>



Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Commune de RICHE

Mon cher Yves,

Chers amis Donzenacois,

Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux,

L'année 2011 touche à sa fin, clôturons donc cette année qui fut encore « RICHE » en échange avec nos amis Corréziens.

Eh oui, je l'avais dit et nous l'avons fait... et quel plaisir ce fut.....je parle bien sûr de l'événement du mois de juin - faire découvrir DONZENAC et la CORREZE aux enfants du regroupement scolaire auquel nous appartenons, avec leurs parents, habitants de RICHE et des alentours, entourés des enseignants et d'une délégation d'élus et d'amis de DONZENAC.

Vous nous avez gâtés en tout point, accueil, visites, fêtes... et les enfants ne sont pas prêts d'oublier ce voyage et les enseignants sont prêts à recommencer.

ENCORE un GRAND MERCI à TOUS

Je sais aussi, et je pense que cela confirme l'inscription de DONZENAC dans les esprits RICHOIS, que de plus en plus de personnes passent, voire s'arrêtent à DONZENAC.

Tournons-nous maintenant vers 2012 et gageons que cette nouvelle année, permettra une nouvelle rencontre entre nos deux communes, peut-être à RICHE cette fois.

Dans l'attente de vous revoir à RICHE ou à DONZENAC en 2012, je vous adresse très sincèrement à toi Yves, à tes Adjoints et Conseillers municipaux, à tous nos amis Donzenacois, au nom de l'ensemble du Conseil municipal de la commune de RICHE, au nom de l'ensemble de ses Administrés et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite.

Bonne année 2012 à Toutes et à Tous.

Robert FORÊT,
Maire de Riche



Chers amis de Donzenac,

2011 fut pour notre jumelage une année intense et instructive.

Début juin, nous avons célébré ensemble la deuxième partie de notre jumelage. Un des points culminants fut l'inauguration officielle de notre principale rue médiévale, essentiellement animée par l'Avenir de Donzenac.

L'évènement le plus marquant a été l'enthousiasme du public qui chantait et applaudissait au rythme de la musique de l'Avenir de Donzenac. Ainsi, nous avons fait la fête ensemble par un temps magnifique, jusqu'au bout de la nuit.

Un grand merci au chef d'orchestre Daniel Monteil, et aux musiciens pour la joie et l'entrain mis dans leur musique.

Un grand merci aussi aux deux comités de jumelage, avec leurs présidents Michel Chantalat et Anton Seitz, ainsi qu'aux membres dévoués qui ont permis une parfaite organisation de la visite.

En septembre, j'ai eu l'honneur de recevoir une délégation d'élus et de responsables de services sous la responsabilité de Monsieur Yves Laporte et Madame Anne-Marie Tixier, maire de Vigemois, ainsi que Monsieur Bernard Farrugia, maire de St. Pardoux-l'Ortigier.

Nous avons eu l'occasion d'intenses échanges professionnels sur les thèmes de l'économie, de la gérontologie et de l'énergie renouvelable.

L'année 2011 fut ainsi caractérisée par d'intenses rencontres amicales et individuelles.

Comme déjà mentionné ci-dessus, nous avons rénové et inauguré notre rue principale. Un autre projet important fut la rénovation de la rue principale sud-nord, achevée après neuf mois de travaux et ouverte à la circulation au mois de juillet.

En automne, nous avons commencé la construction d'une aire de service pour camping-car avec 22 places. L'inauguration, à laquelle les camping-caristes de Donzenac et des environs sont invités, est prévue au printemps 2012.

Chers amis, pour conclure mon message de Noël, je vous remercie pour l'excellent travail effectué ensemble durant cette année écoulée.

Nous ne devons pas nous laisser perturber par les effets de la crise dont tout le monde parle et par les atroces nouvelles présentes chaque jour dans nos médias. Nous voulons continuer à préserver notre amitié grandissante comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

En ce sens, les habitants de Wolframs-Eschenbach et plus particulièrement les membres du comité de jumelage vous souhaitent un Joyeux Noël ainsi qu'une bonne santé pour l'année 2012.

Michael Dörr

1. Bürgermeister

Maire de Wolframs-Eschenbach

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	---	---

Séance du 03 décembre 2010

Secrétaire de séance : M. F. Sicard

Absents excusés : M. B. Lacoste - M. P. Perrier - M. T. Laroze

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 05 novembre 2010.

Approbation de la modification du PLU pour le passage à l'urbanisation de la zone AU1 de Rond

M. le Maire présente au Conseil les conclusions et le rapport du Commissaire Enquêteur par lesquels celui-ci constate la régularité de la procédure et recommande la prise en compte des avis des personnes publiques associées, notamment celui du SYMA A20 en charge de l'aménagement de la zone Ussac-Donzenac. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier de modification du PLU en y apportant toutefois les modifications préconisées.

Taxe locale d'équipement (TLE)

M. le Maire rappelle que le contexte économique et financier n'est pas favorable aux collectivités, en particulier aux communes. La récente diminution des droits de mutation, le gel des dotations et la baisse des compensations réduisent les marges de manœuvre.

La municipalité s'est toujours efforcée de maintenir une pression fiscale directe raisonnable tout en poursuivant une politique d'investissement structurante. Aujourd'hui, il faut s'interroger sur une éventuelle augmentation des taux et envisager la rationalisation des dépenses d'équipement, tout en continuant de maîtriser les charges de fonctionnement.

Il existe toutefois des mécanismes permettant d'anticiper sur l'avenir : les impôts indirects, notamment les taxes d'urbanisme. La taxe locale d'équipement (TLE), en particulier, peut contribuer à la recherche de nouveaux équilibres. En effet, Donzenac est une des rares communes du secteur à ne pas s'être dotée de cette taxe. La TLE est une imposition forfaitaire et générale grevant les opérations de construction, de reconstruction ou d'agrandissement des bâtiments de toute nature. Elle est exigible une seule fois par opération, sur la base des permis de construire délivrés ou des procès-verbaux constatant la réalisation de travaux non autorisés. L'assiette de cette taxe est fonction de la surface habitable, répartie en paliers, auxquels on applique un taux déterminé par le Conseil pour 3 ans. M. le Maire précise à l'Assemblée que, compte tenu des délais d'exigibilité, cette taxe ne constituera une recette pour la commune qu'à partir de 2012. Il l'informe également que le taux moyen pratiqué par les communes voisines est de 1.93 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en place de la taxe locale d'équipement à compter du 1^{er} janvier 2011, puis, à la majorité, fixe le taux de cette taxe à 2 %.

Ajustements budgétaires (budget communal et budget assainissement)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les ajustements budgétaires tels qu'il lui sont présentés, de chapitre à chapitre.

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement

Comme chaque année, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, M. le Maire sollicite l'autorisation d'engager et de régler les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2011. Il précise toutefois qu'il sera fait une utilisation modérée de cette autorisation afin de ne pas grever d'avantages les possibilités d'investissement en 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2011, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2010.

Régime indemnitaire des deux agents de la bibliothèque-espace public numérique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le régime indemnitaire des deux agents de la bibliothèque-espace public numérique au 1^{er} janvier 2011 (coefficient de variation de 1.1).

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau - année 2009 -

M. le Maire présente à l'Assemblée le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'eau établi par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de l'Yssandonnais.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de soumettre ledit rapport au visa du représentant de l'Etat et d'en transmettre ampliation au Syndicat de l'Yssandonnais.

Questions diverses

Réforme des collectivités territoriales

M. F. Sicard présente des informations sur les 3 volets de la réforme des collectivités territoriales :

- le premier, déjà adopté et promulgué, organise le renouvellement des Conseils Généraux et des Conseils Régionaux en 2014,
- le deuxième, qui fait l'objet d'un recours devant le Conseil Constitutionnel, contient les principales dispositions de la réforme (création du conseiller territorial, régime des fusions de collectivités, généralisation et renforcement de l'intercommunalité, suppression future de la clause générale de compétences des Départements et des Régions, encadrement des financements croisés),

- le troisième volet concerne les modalités des élections locales et sera discuté ultérieurement.

Mme M. Reliat, au nom du parti socialiste, fait part en séance de ses objections quant aux mesures mises en place par cette réforme.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>

Le Conseil Municipal, quant à lui, prend acte du contenu du deuxième volet et M. le Maire indique que les dispositions définitives, après examen en Conseil Constitutionnel, seront portées à la connaissance de l'Assemblée le moment venu.

Indemnités du Comptable du Trésor

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide, à l'unanimité, d'accorder à Mme Porte, Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur pour la Commune de Donzenac, une indemnité de conseil au taux de 100 % pour l'année 2010.

Subvention

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de l'attribution à la Commune d'une subvention départementale d'un montant de 45 000 € pour les travaux de construction des vestiaires sportifs.

Politique de proximité

M. J. Fantou et M. le Maire font le point sur les travaux réalisés.

Séance du 04 février 2011

Secrétaire de séance : Jules Dumas

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 03 décembre 2010.

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2010

- Commune

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 577 884.05 € pour 1 991 994.02 € de recettes, soit un résultat excédentaire de 414 109.97 €.

En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2010 s'élèvent à 737 647.52 € pour 917 210.45 € de recettes, soit un résultat excédentaire de 179 562.93 € ; compte tenu des restes à réaliser, les dépenses d'investissement de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 208 480.27 €, pour 1 264 157.06 € de recettes, soit un résultat excédentaire de 55 676.79 €.

Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement s'élève à 440 667.74 €.

M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2010. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2010 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

Enfin, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 363 222.30 €
- excédent de fonctionnement à reporter : 77 445.44 €

- Assainissement

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2010 s'élèvent à 132 852.65 €, pour 121 256.88 € de recettes, soit un résultat de - 11 595.77 €.

En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2010 s'élèvent à 196 671.44 € pour 151 240.79 € de recettes, soit un résultat de - 45 430.65 € ; compte tenu des restes à réaliser, les dépenses d'investissement de l'exercice 2010 s'élèvent à 211 671.44 €, pour 204 554.79 € de recettes, soit un résultat de - 7 116.65 €.

Par suite des reports antérieurs, il est dégagé un excédent de 6 324.14 € en exploitation et de 57 383.63 € en investissement.

M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2010. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2010 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

Enfin, le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent disponible :

- en excédent d'exploitation à reporter : pour 6 324.14 €
- en excédent d'investissement à reporter : pour 57 383.63 €

- Camping

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2010 s'élèvent à 84 033.41 €, pour 80 426 € de recettes, soit un résultat de - 3 607.41 €.

En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2010 s'élèvent à 51 650.86 € pour 45 721.69 € de recettes, soit un résultat de - 5 929.17 €.

Compte tenu des résultats antérieurs, il est dégagé un excédent d'exploitation de 9 720 €.

M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2010. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve le compte de gestion 2010 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

Enfin, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation de la façon suivante :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 4 217.46 €
- excédent d'exploitation à reporter : 5 502.54 €

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 886.34 €, pour 380 € de recettes, soit un résultat de - 1 506.34 €.

Il est constaté un déficit d'exploitation de - 1 506.34 € qui sera compensé par les subventions prévues et sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne par le CPIE de la Corrèze, en charge du SPANC.

M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	---	---

administratif 2010. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve le compte de gestion 2010 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

Plan d'aménagement du village de La Rochette

M. le Maire présente au Conseil le projet d'enfouissement des réseaux de télécommunication du carrefour du village de La Rochette élaboré par le bureau d'études DEJANTE. L'opération, dont le montant, maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 9 026.00 € HT, soit 10 796.00 € TTC, est susceptible d'être subventionnée par le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'opération qui lui est présentée, prend acte de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au bureau d'études DEJANTE et sollicite auprès du Conseil Général de la Corrèze une subvention au titre de l'aménagement esthétique des réseaux téléphoniques.

Enfouissement des réseaux de télécommunication du village d'Espeyrut

M. le Maire présente au Conseil le projet d'enfouissement des réseaux de télécommunication du village d'Espeyrut élaboré par le bureau d'études DEJANTE. L'opération, dont le montant, maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 50 155.00 € HT, soit 59 985.00 € TTC, est susceptible d'être subventionnée par le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'opération qui lui est présentée, prend acte de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au bureau d'études DEJANTE, et sollicite auprès du Conseil Général de la Corrèze une subvention au titre de l'aménagement esthétique des réseaux téléphoniques.

Aménagement du chemin Léonce Fronty et de la place de la Fontaine Oubliée

M. le Maire présente au Conseil le projet d'aménagement du chemin Léonce Fronty et de la place de la Fontaine Oubliée élaboré par la DDT (Agence de Basse Corrèze) dans le cadre de l'ATESAT. L'opération, dont le montant s'élève à 39 637.50 € HT, soit 47 406.45 € TTC, est susceptible d'être subventionnée par le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'opération qui lui est présentée et sollicite auprès du Conseil Général de la Corrèze une subvention au titre des voies communales et chemins ruraux.

Groupement de commande pour la réalisation du diagnostic d'accessibilité de la voirie communale

M. le Maire rappelle que la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes à mobilité réduite fait obligation aux communes de réaliser un plan de mise en accessibilité de leur voirie. Il présente au Conseil le projet de groupement de commande réalisé avec l'appui de la DDT (Agence de Basse Corrèze) afin de permettre aux 7 communes de la communauté des 3A de lancer une consultation conjointe des bureaux d'études.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de Donzenac au groupement de commande susvisé ; accepte d'en être le coordonnateur ; désigne M. le Maire en qualité de représentant à la commission d'ouverture des plis du groupement (président de droit) et Mme M. Reliat en qualité de suppléant ; décide de lancer la procédure adaptée correspondante et de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre des constructions publiques, études et équipements communaux divers.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la modification du tableau des emplois suite à l'avancement au grade d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe d'un agent du restaurant scolaire, ainsi que la modification corrélative du régime indemnitaire IAT, à effet au 1^{er} avril 2011.

Questions diverses

Lettre de M. Colin

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. Colin faisant état des nuisances de voisinage occasionnées par le dépôt de divers déchets sur le terrain appartenant à M. Kara. Le Conseil Municipal prend note des engagements pris par M. Kara pour remédier à ces nuisances.

Dénomination des voies

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le projet de dénomination des voies de la partie nord-ouest de la commune présenté par M. Michel Chantalat.

Location des garages sis place Wolframs-Eschanbach - Tarif 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 45 € le tarif mensuel de location des garages sis place Wolframs-Eschenbach (location n'excédant pas 3 mois).

Politique de proximité

M. Joël Fantou fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

M. Pierre Perrier indique les travaux souhaités par les habitants du plateau, et notamment la pose de panneaux pour ralentir la vitesse.

Mme Michèle Reliat informe le Conseil qu'elle a été saisie d'une demande de nettoyage et d'amélioration du Chemin des Nourins.

Séance du 15 avril 2011

Absent excusé : Philippe Lavaux

Secrétaire de séance : Simone Chevalier

En ouverture de séance, M. le Maire donne la parole à M. J. Combasteil, ancien Conseiller Général et Maire de Tulle, en qualité de délégué départemental représentant la Fondation du Patrimoine. M. Combasteil présente à l'Assemblée le bilan des actions menées par cet organisme auprès des personnes privées et des personnes publiques en Corrèze. Il précise également que la Fondation du Patrimoine pourrait apporter son soutien à la commune de Donzenac pour la rénovation intérieure de la Chapelle

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	---	---

Saint Michel (vieux cimetière) par l'organisation d'une souscription publique. Ce procédé, qui a rencontré un vif succès dans plusieurs communes du Département, consiste à faire appel à la générosité des particuliers résidant ou non sur la commune, et ayant pour point commun un profond attachement au patrimoine donzenacois et à sa sauvegarde.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 04 février 2011.

Budgets primitifs 2011

M. F. Sicard, conseiller municipal délégué au budget, M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint et M. le Maire procèdent à la présentation des budgets primitifs de la commune, de l'assainissement, du camping et du SPANC, ces quatre budgets n'ayant appelé aucune observation de la part de la commission des finances réunie le 11 avril 2011.

Ces budgets font preuve d'une grande rigueur et se caractérisent par trois éléments majeurs :

- ✚ **L'augmentation de certaines recettes**, en particulier du produit de la taxe sur le foncier bâti grâce aux extensions d'entreprises sur la zone d'Escudier, renforçant les possibilités d'autofinancement et permettant de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2011. L'accroissement des recettes fiscales, plus important que la revalorisation des bases décidée par l'Etat, témoigne donc d'une grande vitalité de la commune,
- ✚ **Un effort d'investissement très important** et constant depuis plusieurs années,
- ✚ **Le maintien du cap défini dans la stratégie financière de 2008** malgré quelques modifications de la feuille de route (ex : abandon du projet de salle des fêtes).

Commune :

Le budget primitif communal de l'exercice 2011, d'un montant global de 4 113 481.77 € (+ 16.59 % par rapport au budget 2010 dû à l'effort d'investissement), se décompose comme suit :

- ✚ **La section "Fonctionnement"**, gestion courante des services, s'équilibre à la somme de 2 055 097.13 € (+ 6.71 % par rapport à 2010).

Les recettes de fonctionnement proviennent pour :

- 53.89 % des impôts et taxes (taxe d'habitation, taxes foncières, etc.) ; le Conseil n'a pas augmenté les taux de ces taxes locales tandis que le législateur en a augmenté les bases,
- 28.13 % des dotations et concours versés par l'Etat,
- 13.99 % d'autres produits divers dont la participation des usagers aux différents services publics (restaurant scolaire, locations...),
- 3.77 % de l'excédent antérieur reporté,
- 0.22 % des produits exceptionnels.

Les dépenses de fonctionnement sont consacrées pour :

- 34.45 % aux charges à caractère général (produits, fournitures, fluides, énergies, etc.),
- 32.90 % aux charges de personnel,
- 20.23 % à l'autofinancement des investissements (+ 5.4 % par rapport à 2009),
- 6.31 % aux charges de gestion et charges exceptionnelles (diverses subventions et participations),
- 4.79 % aux remboursements des intérêts des emprunts,
- 1.31 % aux provisions.

- ✚ **La section "Investissement"**, constituée des produits et des dépenses nécessaires à l'équipement de la commune et qui, d'une manière générale, fait évoluer son patrimoine, s'élève pour les dépenses à 2 058 384.64 € (+ 28.46 % par rapport à 2010).

Les recettes d'investissement proviennent pour :

- 16.86 % de "restes à réaliser" de l'exercice 2010,
- 17.65 % affectation résultat fonctionnement 2010,
- 20.20 % de l'autofinancement,
- 22.82 % des subventions,
- 7.29 % du prêt relais TVA,
- 7.29 % de l'emprunt,
- 4.41 % de cessions de terrains,
- 3.16 % de la récupération de FCTVA de l'exercice 2009,
- 0.20 % divers.

Les dépenses d'investissement sont consacrées pour :

- 22.87 % aux "restes à réaliser" de l'exercice 2010,
- 11.63 % au déficit antérieur reporté de la section d'investissement,
- 56.42 % aux nouveaux projets d'équipement, parmi lesquels :
 - La construction de vestiaires sportifs pour le football et la piscine,
 - L'aménagement d'une zone de stationnement et d'activités de plein air à l'école maternelle,
 - Le plan d'aménagement du village de « La Rochette » (acquisitions + défense incendie),
 - La restauration intérieure de la Chapelle Saint Michel,
 - L'enfouissement des réseaux à Espeyruet,
 - Les travaux de voirie et d'éclairage public,
 - Le remplacement des fenêtres et des volets à l'Ecole primaire,
 - L'acquisition de matériels divers (mobilier urbain, bancs à l'Ecole, porte du dojo, four au restaurant scolaire, praticables...),

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	--	--

- L'aménagement des locaux techniques,
 - La rénovation des puits à Espeyrut,
 - Les études d'aménagement paysager de la place de Riche et de la place de la Liberté,
- 8.43 % au remboursement du capital des emprunts,
0.65 % aux dépenses imprévues.

Subventions

Le montant global des subventions allouées aux associations communales est de 25 159.00 €.

Les taux d'imposition restent inchangés.

Assainissement :

Le budget primitif « assainissement » de l'exercice 2011, d'un montant global de 353 158.64 €, se décompose comme suit :

-  la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 134 184.19 €,
-  la section "investissement" s'équilibre à la somme de 418 974.45 €.

M. le Maire précise que l'opération principale inscrite à cet exercice concerne les travaux d'extension du réseau d'assainissement du village de Mazières.

Camping :

Le budget primitif « camping » de l'exercice 2011, d'un montant global de 172 417.51 €, se décompose comme suit :

-  la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 115 845.52 €,
-  la section "investissement" s'équilibre à la somme de 56 571.99 €.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Le montant global du budget primitif « SPANC » de l'exercice 2011 s'élève à 15 000.00 € inscrit en section "exploitation" pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention (Mme M. Reliat), vote les budgets primitifs de la commune, de l'assainissement, du camping et du SPANC pour l'année 2011.

Demande d'aliénation d'une partie d'un chemin rural :

M. le Maire fait part au Conseil de la demande formulée par M. Ulmet concernant l'aliénation à son profit d'une partie d'un chemin rural sis rue du Barry et jouxtant des parcelles lui appartenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise à l'enquête publique de cette demande d'aliénation et charge M. le Maire d'entreprendre toutes les diligences pour mener à bien cette opération.

Demande de cession d'une parcelle appartenant à la commune

M. le Maire fait part au Conseil de la demande formulée par M. Delmond concernant l'achat d'une parcelle sise au lieu-dit « Les Varats » et cadastrée section ZH n° 70, afin de désenclaver un terrain lui appartenant grâce à un accès sécurisé sur un chemin rural, l'autre accès possible sur la RD n° 920 étant très dangereux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour des raisons évidentes de sécurité la vente de la parcelle cadastrée section ZH n° 70 à M. Delmond pour un montant de 900 €, conformément à l'avis des domaines.

Conventionnement avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Corrèze

Mme S. Madrias donne lecture à l'Assemblée de la convention à intervenir entre la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Corrèze et la commune de Donzenac concernant les modalités de prise en charge de la desserte des relais (dépôts-mairies, points-lectures, bibliothèques-relais et dépôts publics spécifiques) situés sur le territoire de la Communauté de Communes des 3A par la médiathèque « Claude Peyraud ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modalités susvisées et autorise le Maire à signer ladite convention.

Incorporation au domaine public de la voirie du lotissement du Pont de l'Hôpital

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'incorporation au domaine public de la voirie du lotissement du Pont de l'Hôpital.

Location du broyeur

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la location du broyeur et fixe les tarifs à 150 € la journée, soit 75 € la demi-journée à compter du 15 avril 2011.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe à 100 % les taux pour la procédure d'avancement de grade des filières administrative, technique, sociale, culturelle et d'animation ;
- Oui la liste des agents promouvables, décide les créations de postes suivantes :
 - o 1 poste de rédacteur principal à temps complet,
 - o 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - o 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (25/35^e),
- Décide la modification des régimes indemnitaires IAT et IEMP en conséquence,
- Approuve les mesures de restructuration du service administratif et en ce sens décide :
 - o La diminution du temps de travail de l'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet - espace public numérique - de 20/35^e à 14/35^e,
 - o La création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (21/35^e), l'agent concerné se retrouvant ainsi à temps complet.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	--	--

- Autorise le Maire à procéder au recrutement des agents saisonniers pour la piscine et le village de vacances « La Rivière »,
- Approuve la mise en place d'un compte épargne-temps,
- Approuve la mise à jour de la délibération relative à l'instauration du temps partiel,
- Approuve la modification de la délibération instaurant les indemnités de régies suite à la restructuration du service administratif.

Questions diverses

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la fermeture au public du service administratif le samedi matin à compter du 1^{er} mai 2011. Cette fermeture sera compensée par une prolongation des horaires d'ouverture en semaine, de 17h30 à 18h00, ainsi que par un accueil particulier assuré par le Maire et les Adjointes sur rendez-vous le samedi matin.

Désignation des référents Corrèze Habitat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. B. Lacoste et M. J. Dumas en qualité de référents Corrèze Habitat.

Présentation du projet de zone de stationnement et d'activités de plein air à l'école maternelle

M. le Maire présente le projet de requalification des abords de l'école maternelle qui se décline comme suit :

- aménagement d'une zone de stationnement et d'activités de plein air,
- réalisation de places de parking au niveau de la RD n° 920,
- réalisation de sentes piétonnes reliant tous les bâtiments scolaires et périscolaires.

Ces travaux ont un triple objectif :

- Assurer aux enfants une pratique satisfaisante des activités sportives et réduire le coût des transports,
- Apporter des solutions aux divers problèmes de stationnement rencontrés,
- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des bâtiments scolaires et périscolaires.

En outre, ce projet présente une certaine complémentarité vis-à-vis du futur bâtiment enfance-jeunesse porté par la Communauté de Communes des 3A.

Présentation du projet de nouveau bâtiment enfance-jeunesse

M. le Maire présente au Conseil le projet de construction d'un nouveau bâtiment enfance-jeunesse au groupe scolaire, au niveau de l'actuel parking des enseignants, qui réunira un accueil de loisirs sans hébergement et un relais assistantes maternelles. Ce projet comporte en outre l'aménagement d'un ascenseur qui viendra parfaire la mise en accessibilité des structures périscolaires et scolaires.

Réforme de l'intercommunalité

M. le Maire rend compte au Conseil de la réunion d'installation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui a eu lieu le 11 avril 2011. Il présente les propositions de modifications de la carte intercommunale de la Corrèze formulées par M. le Préfet.

Extension du périmètre du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vézère

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au SIAV des communes de Saint Pardoux l'Ortigier, Saint Bonnet l'Enfantier et de Sadroc, pour les compétences optionnelles qui les concernent.

Politique de proximité

M. le Maire et M. J. Fantou font le point sur les travaux réalisés récemment (goudronnages, remplacement de la colonne du columbarium, projet de carrefour dans le cadre du PAB de « La Rochette »).

Séance du 1^{er} juillet 2011

Secrétaire de séance : M. Chantalat

Absents excusés : B. Lacoste, S. Madrias, F. Sicard, J. Dumas, J-F. Bugeat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 15 avril 2011.

Intercommunalité

En introduction, M. le Maire présente les différents tarifs (eau, assainissement, enfance-jeunesse...) pratiqués sur les communes de la communauté de communes des 3A, de la communauté de communes d'Uzerche et sur la communauté d'agglomération de Brive. Il précise qu'en cas de regroupement, ces tarifs devront être lissés vers le haut.

Puis, il rappelle que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale avant le 10 août 2011 et présente un projet d'avis à l'Assemblée.

Tout en reconnaissant que le rattachement de la commune de Donzenac à la communauté d'agglomération de Brive est pertinent en termes de bassin de vie, ce projet appelle l'attention de M. le Préfet de la Corrèze sur la qualité du bilan des actions menées par la communauté de communes des 3A à la satisfaction de l'ensemble de ses communes membres. Il insiste également sur le fait que la loi portant réforme des collectivités territoriales offre des possibilités de conventionnement réelles pour préparer les administrés à des regroupements intercommunaux et que, par conséquent, il paraît opportun d'engager prudemment ces changements par une politique de « petits pas » qui, dans un premier temps, trouverait avec le tourisme, une compétence à partager concrètement afin de créer une solidarité et une identité effectives sur le territoire.

M. le Maire propose donc un projet de délibération préconisant le maintien de la communauté de communes des 3A à laquelle Perpezac-le-Noir serait rattachée en attendant une harmonisation des compétences des diverses communauté d'agglomération et

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>

communauté de communes riveraines. Laissant aux conseillers municipaux le temps de la réflexion, il précise que cet avis sera soumis au vote de l'Assemblée lors de sa prochaine séance.

Bureaux de vote 2012

M. le Maire rappelle au Conseil que 2012 est une année électorale importante puisqu'auront lieu les Présidentielles et les Législatives. Or, l'actuelle répartition des bureaux de vote présente un certain nombre de limites : le nombre d'électeurs n'est pas équilibré, notamment dans le bureau de Travassac qui n'en compte qu'une centaine ; les bureaux de vote doivent impérativement être accessibles aux personnes à mobilité réduite ; enfin, la tenue des scrutins dans les salles de classes est source de contraintes pour les enseignants et les services municipaux.

C'est pourquoi, il propose à l'Assemblée de modifier les bureaux de vote comme suit :

- Bureau n° 1 (centralisateur) : Mairie (salle du conseil municipal) où voteront les habitants du bourg,
- Bureau n° 2 : école maternelle (salle de motricité) où voteront les habitants des villages du nord de la commune (ex. : Mazières, Genouillac, La Rochette, Rond...),
- Bureau n° 3 : salle de Travassac où voteront les habitants de Travassac et des lieux-dits du sud de la commune (ex. : Le Martel, Grand Roche, Les Cars, Coquart...).

Il précise que cette nouvelle organisation devra être éprouvée notamment au regard des possibilités de stationnement. En effet, si la question ne se pose pas pour les bureaux n° 1 et 2 qui comptent de nombreuses places à proximité, en particulier avec le projet de parking aux abords de l'école maternelle, il n'en va pas de même pour le village de Travassac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle répartition des bureaux de vote.

Agenda 21 - 2^{ème} génération

Suite à l'envoi électronique du diagnostic et du plan d'actions 2012-2013-2014, M. le Maire demande aux conseillers si ces documents appellent des remarques de leur part. M. T. Laroze précise qu'il existe deux agriculteurs AOC (pommes) sur la commune et rappelle qu'une démonstration de compostage sera organisée lors de Comice Agricole du 16 juillet prochain afin de témoigner de l'engagement des agriculteurs du canton en faveur de Développement durable. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le diagnostic et le nouveau plan d'actions « Agenda 21 ».

Jury d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 07 avril 2011, M. le Maire invite le Conseil à procéder au tirage au sort de 6 électeurs de la commune afin de constituer la liste préparatoire du jury criminel de la cour d'assises de la Corrèze pour l'année 2012. Sont donc désignés par le sort : Mayjonnade Baptiste ; Guemas Fanny ; Martini Bruno ; Dumond Bruno ; Laplasse Léon ; Migot Nathalie.

Don de Mme Malmartel et Mlle Hébrard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le don de parcelles sises au lieu-dit « La Vaute », cadastrées section AP, n° 164 - 165 - 166.

Participation aux séances de natation dispensées aux élèves scolarisés au Collège d'Uzerche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une participation de 15 €, correspondant au coût des séances de natation dispensées à un enfant de Donzenac scolarisé au Collège d'Uzerche.

Participation aux frais de scolarisation dans les écoles de Brive-la-Gaillarde

Année scolaire 2009/2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une participation d'un montant de 2 560.50 €, correspondant aux frais de scolarisation des enfants de Donzenac dans les écoles de la Ville de Brive, pour l'année scolaire 2009-2010.

Frais de Gardiennage de l'Eglise

Conformément à la circulaire du 04 janvier 2011 de M. le Ministre de l'Intérieur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de frais de gardiennage à l'Abbé Guy Soucille, résidant sur la commune, d'un montant de 474.22 €.

Décision modificative n° 1 au budget communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les ajustements budgétaires qui lui sont présentés.

Questions diverses

Règlement des Maisons Fleuries

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du règlement des maisons fleuries ; dit que, désormais, il n'y aura plus qu'un seul passage du jury et que les participants recevront des bons d'achats à utiliser chez des horticulteurs ; charge Mme Fontaine de constituer les lots.

Convention de mise à disposition de la salle de tennis au Tennis Club de Donzenac

M. J-L Semblat donne lecture du projet de convention de mise à disposition de la salle de tennis au Tennis Club de Donzenac. Il est rappelé que, s'agissant du domaine public de la commune, cette mise à disposition est consentie à titre précaire et non exclusif. A ce titre, la commune se réserve le droit d'en jouir en tant que de besoin à condition de prévenir le Club dans un délai raisonnable, sauf urgence ou motif d'intérêt général.

Puis, M. le Maire indique que le Club a proposé la mise en place d'un contrat de coopération libérale permettant au professeur de tennis de donner des cours à son compte en juillet/août 2011 dans la salle de tennis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle de tennis au Tennis Club de Donzenac ; émet des réserves quant à la conclusion d'un contrat de coopération libérale avec le professeur de tennis et charge M. Semblat d'approfondir la réflexion sur les modalités d'une telle coopération.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	--	--

Bilan financier de la SEMABL - Lotissement « Le Martel » - Année 2010

Sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Rendu d'Activités de la SEMABL pour l'année 2010.

Point sur les subventions

M. le Maire fait le point sur les aides reçues par la commune :

- Du Conseil Général de la Corrèze, à savoir :
 - o L'octroi d'une bourse départementale pour une classe de découverte,
 - o Un total de 206 389 € de subventions pour diverses opérations (remplacement des menuiseries de l'école ; requalification des abords de l'école maternelle ; PAB de La Rochette).
- De l'Etat, soit 55 302.02 € pour la requalification des abords de l'école maternelle.

Courrier du Collectif des Sapeurs-Pompiers

M. P. Lavaux donne lecture du courrier du Collectif des Sapeurs-Pompiers relatif au dossier d'organisation des secours d'urgence en Corrèze.

Consultations

M. le Maire rend compte, dans le cadre de la délégation qu'il a reçu du Conseil Municipal, du résultat de la consultation organisée pour les travaux de requalification des abords de l'école maternelle (aménagement d'une zone d'activités de plein air et de stationnement/création de liaisons piétonnes). Le lot n° 01 - Terrassements/Voirie/Réseaux a été attribué au groupement EIFFAGE/MIANE ET VINATIER ; le lot n° 02 Mobilier/Espaces Verts à l'entreprise EVECO/LE CLOS DES CEDRES.

Il informe le Conseil du lancement de la consultation pour la 1^{ère} tranche de travaux du PAB de « La Rochette » et l'assemblée, approuve, à l'unanimité, la répartition des travaux sur les années 2011-2012-2013.

Politique de proximité

M. Joël Fantou fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Commission intercommunale des impôts directs

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne MM B. Lacoste, J. Dumas, et Mme M. Reliat en qualité de membres titulaires de la commission intercommunale des impôts directs, Mmes J. Pons, H. Zamora et M. J.-J. Raoux en qualité de membres suppléants.

Commission intercommunale d'accessibilité

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne MM M. Chantalat, J-F Chevreuil et J-P Barret pour faire partie de la commission intercommunale d'accessibilité.

Subvention exceptionnelle - Association « L'Avenir de Donzenac »

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à « L'Avenir de Donzenac » pour le renouvellement d'instruments de musique.

Club de Handball Allasac-Donzenac

M. le Maire informe le Conseil du changement des statuts du Club de Handball d'Allasac qui se prénomme dorénavant « Allasac-Donzenac ».

Séance du 22 juillet 2011

Secrétaire de séance : J-F. Bugeat - Absent(s) excusé(s) : S. Chevalier

En ouverture de séance, le Conseil Municipal félicite chaleureusement M. J-L. Semblat pour l'obtention de la médaille du tourisme sur proposition de M. le Maire.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2011.

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil Municipal, conscient du fait que le rattachement de la commune de Donzenac à la communauté d'agglomération de Brive prévu par ce projet a une justification en termes de bassin de vie, affirme cependant :

- que la communauté de communes des 3A forme un ensemble de plus de 5 000 habitants, géographiquement cohérent, avec une perspective de développement économique et une possibilité d'élargissement à la commune de Perpezac-le-Noir ;
- que la communauté de communes des 3A fonctionne à la satisfaction de toutes les communes membres et qu'elle a à son actif d'importantes réalisations ;
- que la communauté d'agglomération de Brive n'exerce pas la compétence « enfance-jeunesse », au contraire de la communauté de communes des 3A ; que les communes membres de celle-ci devraient de ce fait assumer une charge supplémentaire très lourde en cas de rattachement à la communauté d'agglomération de Brive ; qu'un tel rattachement ne sera donc pas souhaitable aussi longtemps que la communauté d'agglomération de Brive n'exercera pas la compétence « enfance-jeunesse », et cela dans des conditions garantissant le maintien des services offerts aujourd'hui par la communauté de communes des 3A ;
- que la communauté de communes des 3A est disposée à coopérer pleinement avec la communauté d'agglomération de Brive, comme elle l'a fait pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale ; qu'elle est consciente des enjeux de la Révision Générale des Politiques Publiques et, en particulier, de la réforme des collectivités territoriales, au regard de la rationalisation et de la mutualisation des moyens ; qu'elle est convaincue de l'absolue nécessité de maîtriser et de réduire les charges de plus en plus importantes incombant aux collectivités du fait notamment des retraits de l'Etat ; qu'à ce titre, la communauté de communes

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	---	---

des 3A privilégiera les rencontres avec les communauté d'agglomération et communautés de communes riveraines en vue d'élargir ses compétences dans la perspective d'une fusion pertinente et naturelle dans l'avenir ;

- que la loi portant réforme des collectivités territoriales offre des possibilités de conventionnement réelles pour préparer les administrés à des regroupements intercommunaux et que, par conséquent, il paraît opportun d'engager prudemment ces changements par une politique de « petits pas » qui, dans un premier temps, trouverait avec le tourisme, une compétence à partager concrètement afin de créer une solidarité et une identité effectives pour notre territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions (Mme M. Fontaine et Mme M. Reliat), se prononce pour le maintien de la communauté de communes des 3A dans le schéma départemental de coopération intercommunale.

Réglementation des débits de boissons temporaires

L'Association des Maires de la Corrèze a récemment rappelé les règles applicables en matière de débits de boissons temporaires. Dans ce cadre, M. le Maire indique que durant le dernier trimestre 2011, la commune organisera une formation dispensée par un juriste à destination des responsables associatifs.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Séance du 02 septembre 2011

Secrétaire de séance : J-F. Chevreuil

Absents excusés : M. Chantalat - T. Lajoinie - P. Perrier - M. Fontaine

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 22 juillet 2011.

Intercommunalité

M. le Maire informe le Conseil de la visite de M. Guy Mascres, Sous-Préfet de Brive, en présence des maires de la Communauté de communes des 3A.

Village de vacances « La Rivière »

M. le Maire rappelle au Conseil que la délégation de service public concernant la commercialisation des séjours des chalets du village de vacances « La Rivière » est arrivée à échéance le 30 septembre 2010 ; que conformément à l'article L1411-2 du code général des collectivités territoriales, l'Assemblée a, par délibération du 26 mars 2010, prolongé de 1 an, non renouvelable, cette convention pour motif d'intérêt général. La délégation s'éteint donc le 30 septembre 2011.

M. le Maire propose de lancer une nouvelle procédure de délégation de service public pour une durée de 2 ans et 9 mois, soit du 1^{er} janvier 2012 au 30 septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement d'une nouvelle procédure de délégation de service public pour la commercialisation des séjours des chalets du village de vacances « La Rivière », ainsi que la saisie du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Corrèze pour avis.

Tarifs de location hors saison des chalets du village de vacances « La Rivière » 2011-2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les tarifs de location hors saison des chalets du village de vacances « La Rivière » 2010/2011 pour la période allant du 1^{er} octobre 2011 au 31 mars 2012.

Révision du Schéma Directeur d'Assainissement

M. le Maire rappelle que l'ensemble des opérations prévues au Schéma Directeur d'Assainissement sont sur le point d'être réalisées. Dès lors, il propose de lancer une nouvelle étude afin d'identifier les secteurs de la commune ayant connus une urbanisation justifiant l'extension du réseau d'assainissement collectif. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la révision du Schéma Directeur d'Assainissement et charge M. le Maire de lancer la consultation préalable à la désignation d'un bureau d'études.

Extension d'une structure multiaccueil

M. le Maire présente les travaux d'extension du multiaccueil envisagés par la Communauté de communes des 3A afin d'augmenter la capacité d'accueil de la structure. S'agissant d'une mise à disposition de la commune, il propose au Conseil de se porter garant de l'opération. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'apporter sa garantie aux travaux susvisés.

Construction d'un nouveau bâtiment enfance-jeunesse

M. le Maire présente le projet finalisé de construction d'un nouveau bâtiment enfance-jeunesse (accueil de loisirs et relais assistantes maternelles).

Zone d'activités de plein air et de stationnement à l'école maternelle

M. le Maire indique que le parking, l'aire de jeux et les liaisons piétonnes seront opérationnels au 1^{er} octobre 2011 et permettront aux enfants d'accéder à l'ensemble des bâtiments scolaires et périscolaires en toute sécurité.

Agenda 21 - 2^{ème} génération

M. le Maire présente au Conseil Municipal la charte de développement durable « notre village, terre d'avenir » 2011-2014 composée du diagnostic et du plan d'actions arrêtés lors de la séance du 22 juillet 2011. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ladite charte.

Radars pédagogiques

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	---	---

M. le Maire présente au Conseil les résultats des relevés de vitesse effectués suite à l'installation des radars pédagogiques avenue Roger Ténèze, rue du Tour de Ville, à Travassac et avenue de la Gare. Il ressort de cette étude que les automobilistes respectent dans leur grande majorité les limitations de vitesse.

Personnel

M. le Maire donne la parole à M. J. Fantou, adjoint en charge du restaurant scolaire.

M. Fantou informe le Conseil de la nécessité de recruter un agent supplémentaire afin maintenir la qualité d'accueil des élèves au restaurant scolaire, en particulier dans les salles dédiées aux enfants de maternelle. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une durée de service de 1 heure 20 minutes par jour d'école.

Questions diverses

Village de vacances et piscine municipale

M. le Maire présente les résultats estimatifs des séjours du village de vacances et des entrées de la piscine pour la saison estivale 2011

Consultation

M. le Maire informe le Conseil que les travaux du PAB « La Rochette » (1^{ère} année) ont été attribués au groupement EIFFAGE - MIANE ET VINATIER.

Projets 2012

M. le Maire fait le point sur les projets 2012 :

- l'aménagement des abords de la place de Riche et du Monument aux Morts,
- les travaux d'assainissement du village de « La Rochette »,
- la construction d'une maison funéraire,
- la rénovation de la façade est et des pignons de l'école,
- les travaux de voirie sur lesquels il invite les conseillers à réfléchir afin d'identifier les besoins.

Politique de proximité

M. Joël Fantou fait le point sur les échanges qui ont eu lieu à l'occasion des réunions de proximité organisées aux mois de juillet/août 2011.

Dénomination de voie

M. le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée la demande Mme Merklen qui souhaiterait que l'appellation « avenue Roger Ténèze » se substitue à « avenue de la Gare ». M. le Maire propose de consulter les habitants de cette rue avant de prendre une décision.

Effectifs de l'école

M. le Maire présente au Conseil les effectifs de l'école en hausse une fois de plus en cette rentrée 2011/2012.

Séance du 08 octobre 2011

Secrétaire de séance : M. Perrier

Absents excusés : J-L. Semblat - S. Madrias - J-F. Chevreuil - T. Lajoinie - P. Perrier - F. Réparat - M. Fontaine

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 02 septembre 2011

Village de vacances « La Rivière »

M. le Maire rend compte au Conseil de l'avis favorable du comité technique paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze en date du 13 septembre 2011 et propose de lancer la procédure de délégation de service public pour la commercialisation et la vente des séjours des chalets du village de vacances « La Rivière ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de la délégation de service public pour la commercialisation des séjours des chalets du village de vacances « La Rivière » et charge M. le Maire d'entreprendre toutes les diligences pour mener à bien cette consultation.

Tarifs assainissement 2012

M. le Maire fait état d'un courrier par lequel la SAUR sollicite des informations quant aux tarifs d'assainissement 2012 en vue de l'établissement de sa prochaine facturation. M. le Maire propose donc d'augmenter les tarifs de 2.5 %. Il précise que le restant des tarifs communaux sera soumis au vote de l'Assemblée lors de sa prochaine séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'augmentation de 2.5 % appliquée aux tarifs d'assainissement.

Taxe d'aménagement

M. le Maire informe le Conseil que les taxes prélevées lors de l'octroi d'un permis de construire, et notamment la taxe locale d'équipement, vont être englobées dans une nouvelle taxe d'aménagement dont le produit sera ensuite réparti entre les diverses collectivités et organismes initialement bénéficiaires. Il propose à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la mise en place d'une telle taxe et d'attendre la prochaine séance pour en fixer le taux sur la base de simulations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de la mise en place de la taxe d'aménagement en lieu et place de la taxe locale d'équipement.

Personnel

 M. le Maire informe l'Assemblée de l'entrée en vigueur en 2013 d'un dispositif visant au remplacement de la notation des agents par un entretien professionnel annuel. De ce fait, il a procédé à la saisine du comité technique paritaire du

 2011 DONZENAC	Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...	Réunions du Conseil Municipal
--	--	--

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze en vue d'une mise en place expérimentale et progressive sur 2011 (services administratifs - Ecoles) et 2012 (services techniques).

- ✚ M. le Maire donne lecture à l'Assemblée de la lettre de Mlle J. Camus, agent d'animation employé par la commune et la communauté de communes, respectivement affecté à l'école maternelle et au restaurant scolaire, ainsi qu'au centre de loisirs. Elle sollicite le soutien financier de la collectivité en vue de passer le CAP Petite Enfance via un organisme de formation à distance. Compte-tenu des missions exercées par Mlle Camus et des avantages qu'une telle formation apporterait non seulement à l'intéressée mais également à la collectivité, M. Le Maire propose que la commune et la communauté de communes se partage l'intégralité des frais d'inscription et d'acquisition de livres occasionnés. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de M. le Maire.

Piscine municipale

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le calcul de la participation des communes d'Estivaux, de Perpezac-le-Noir, de Saint Viance et de Vigeois pour l'utilisation de la piscine municipale par les scolaires telle qu'il lui a été présenté.

Convention avec la communauté de communes des 3A pour la sous-location d'un copieur

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la conclusion d'une convention avec la communauté de communes des 3A pour la refacturation des frais de location de l'ancien copieur des services administratifs.

Groupement de commande avec la communauté de communes des 3A

M. le Maire rappelle que la communauté de communes des 3A va réaliser un nouveau bâtiment enfance-jeunesse sur mise à disposition d'un terrain communal au groupe scolaire ; que si les travaux du 1^{er} étage seront intégralement portés par l'intercommunalité pour un montant estimatif de 700 000 €, les travaux d'aménagement de salles de classes en rez-de-chaussée incomberont à la commune pour un montant estimatif de 80 000 €. Pour des raisons techniques évidentes et afin que les mêmes entreprises interviennent sur le chantier, M. le Maire propose de conclure avec la communauté de communes une convention de groupement de commande ; de désigner la CC3A comme coordonnateur du groupement ; de désigner M. B. Lacoste et Mme M. Reliat en qualité de membres titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offres du groupement ; et d'autoriser M. B. Lacoste à signer la convention à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la conclusion d'une convention de groupement de commande avec la communauté de communes des 3A pour les travaux de construction d'un nouveau bâtiment enfance-jeunesse et l'aménagement de salles de classes en rez-de-chaussée dans les conditions qui lui ont été exposées.

Questions diverses

Demande de subvention JMF de la Corrèze - Section de Donzenac - 2011/2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention d'un montant de 400 € à l'association JMF de la Corrèze - Section de Donzenac pour l'organisation de deux concerts en 2011 et 2012.

Consultations

M. le Maire informe le Conseil que les travaux d'enfouissement des réseaux télécom du village de « La Rochette » ont été attribués à l'entreprise MIANE ET VINATIER.

Il l'informe du lancement de la consultation des entreprises pour la construction d'un vestiaire commun au football et à la piscine.

Il présente le dossier des travaux d'éclairage public du village d'« Espeyru » que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et pour lequel il décide de solliciter auprès du Conseil Général de la Corrèze une subvention d'un montant aussi élevé que possible.

Subventions

M. le Maire fait le point sur les subventions obtenues du Conseil Général de la Corrèze : 9 275 € pour les aménagements paysagers de l'école ; 129 200 € pour le raccordement de Mazières au réseau d'assainissement.

Politique de proximité

M. le Maire informe le Conseil que l'enquête publique pour la désaffectation du chemin rural sis rue du Barry se déroulera du 17 au 31 octobre 2011.

Mme S. Chevalier fait part des réactions des riverains de l'avenue de la Gare quant au changement de dénomination auquel ils ne sont pas favorables. Elle rend également compte des diverses demandes formulées à cette occasion : extensions des réseaux de gaz et d'assainissement, absence de trottoir... En conséquence, M. le Maire précise que l'appellation avenue de la Gare sera maintenue. En ce qui concerne l'extension du réseau de gaz, il rappelle qu'une étude réalisée par GRDF a conclu à un nombre insuffisant de futurs abonnés. Pour le réseau d'assainissement, une révision du zonage est programmée. Il convient donc d'attendre les conclusions de ce dossier. Enfin, il propose de lancer une étude commune concernant les travaux de voirie envisageables pour l'avenue de la Gare et la route de Rond.

Mme M. Reliat fait part de son étonnement quant au choix de matériau de couverture de l'ancien garage Cabet (zinc prépatiné sombre, teinte ardoise), situé dans le périmètre de protection « monuments historiques » du clocher (ardoise obligatoire). M. le Maire précise que la réglementation applicable à ce secteur relève de la compétence exclusive de M. l'Architecte des Bâtiments de France qui fixe unilatéralement les prescriptions à suivre lors de l'instruction des actes d'urbanisme. M. le Maire rappelle également qu'une autorisation dérogatoire a été accordée préalablement dans la même zone (tuile couleur ardoise - immeuble J. Plats).

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions du Conseil Municipal</i>
---	---	---

Enfin, M. le Maire fait le point sur le projet de supermarché au pont de l'Hôpital : les travaux doivent commencer en février prochain pour une ouverture en septembre 2012.

Remerciements

M. le Maire fait part de la lettre de remerciements de l'Association pour l'animation du village d'Espeyrut suite au bon déroulement de la fête du four.

Séance du 04 novembre 2011

Secrétaire de séance : T. Lajoinie

Absents excusés : S. Chevalier - J-F. Bugeat - F. Sicard - M. Perrier

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 08 octobre 2011.

Tarifs 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2012 (cf. liste en annexe) qui sont caractérisés par le gel des prix au restaurant scolaire afin de soutenir les familles dans le contexte actuel de crise.

Taux de la taxe d'aménagement

Comme convenu lors de la dernière séance du Conseil Municipal, M. le Maire donne lecture à l'Assemblée d'une note explicative relative à la taxe d'aménagement. Il précise que, au regard des articles parus dans la presse en la matière, la plupart des communes corréziennes, qui ont délibéré sur ce point, ont voté un taux de 2.5%. L'enjeu pour la commune est de rendre le passage de la taxe locale d'équipement à la taxe d'aménagement financièrement neutre. M. le Maire informe également le Conseil de la possibilité de décider de certaines exonérations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux de la taxe d'aménagement à 2.5% et décide de débattre ultérieurement des possibilités d'exonérations afin de bénéficier d'un retour d'expérience sur la mise en place de cette nouvelle taxe.

Personnel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste de technicien au 1^{er} décembre 2011 suite à la promotion interne d'un agent des services techniques.

M. le Maire donne lecture à l'Assemblée de la lettre de remerciements de Mlle J. Camus, agent d'animation employé par la commune et la communauté de communes, concernant l'aide financière que le Conseil Municipal lui a allouée pour le financement des frais d'inscription et d'acquisition de livres occasionnés par sa préparation au CAP « Petite Enfance ».

Village de vacances « La Rivière »

M. le Maire rend compte des résultats de la consultation pour la délégation de service public relative à la commercialisation des séjours des chalets. Un seul pli a été reçu, il s'agit de la société REVEA, le prestataire actuel, qui propose un taux de rémunération de 23 % (inchangé par rapport au précédent contrat).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la délégation de service public pour la commercialisation des séjours des chalets à la société REVEA avec un taux de rémunération de 23 % et charge M. le Maire d'entreprendre toutes les diligences nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Rétrocession d'une concession

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la rétrocession de la concession « Bourdoux » et charge M. le Maire d'entreprendre toutes les diligences nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fédération Départementale des Syndicats d'électrification et des Communes de la Corrèze

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Y. Laporte et M. B. Lacoste, en qualité de membres titulaires, ainsi que M. J. Dumas et M. M. Perrier en qualité de suppléants, pour le représenter au sein de la Fédération Départementale des Syndicats d'Electrification et des Communes de la Corrèze.

Questions diverses

Politique de proximité

M. J. Fantou fait le point sur les travaux et la politique de proximité.

Mme M. Reliat sollicite M. T. Laroze sur son projet de bâtiment agricole destiné à l'élevage de poulets « bio ». M. le Maire indique qu'une délégation donzenacoise s'est rendue dans une exploitation de ce type. Il précise que M. Laroze a déposé un permis de construire qui a suivi le processus de légalité habituel comme tous les actes d'urbanisme déposés en Mairie ; que l'avis de dépôt a été affiché pendant 2 mois et que le permis a été instruit par les services déconcentrés de l'Etat (Direction Départementale des Territoires, Agence Régionale de Santé...) ; que le terrain sur lequel le projet d'élevage va s'implanter est situé en zone agricole.

Enfin, il rappelle solennellement que, sous réserve du respect des diverses réglementations, l'équipe municipale est pour le développement des activités agricoles, artisanales, commerciales et industrielles sur le territoire communal, synonyme de création d'emplois et de développement local.

Remerciements

M. le Maire fait part de la lettre de remerciements de l'Association « Familles Rurales » pour la mise à disposition de terrains communaux dans le cadre de l'opération « jardins familiaux » et invite Mme Fontaine à présenter plus en détail ce projet lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	<i>Elections 2012</i>

Deux élections majeures auront lieu en 2012 :

- *L'élection du Président de la République les dimanches 22 avril et 6 mai*
- *Les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin*

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés sur la Commune pour la Journée d'Appel à la Défense.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- *En se rendant à la mairie avec les pièces exigées : pièce d'identité et justificatif de domicile*
- *Par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile*
- *Par internet en utilisant le téléservice proposé par « mon.service-public.fr »*

Où voterez-vous ?

Trois bureaux de vote seront ouverts :

- **Bureau 1 - centralisateur** - : *La salle d'Honneur de la mairie pour les habitants du bourg*
- **Bureau 2** : *La salle de motricité de la maternelle - entrée par la cour de récréation - pour les habitants de : Espeyrut, Mazières, Theil, Le Chassang, La Gare, La Gorse, Le Gaucher, Rond, la Rochette,.....*

Vous aurez à votre disposition pour stationner les parkings privés de l'école et la possibilité d'utiliser les parkings enseignants de l'école maternelle pour les personnes détentrices de la carte d'invalidité ou d'une autorisation spéciale de la mairie.

- **Bureau 3** : *Travassac, Bourgeolles, Champagnac, Le Martel, Embrugeat, En Chaumont, La Gissonnerie, Le Moulin Neuf, Les Gadelles, Les Horteaux, Les Méreyzies, Les Vareilles, Les Saulières, Coquart, Pajanel, Grand Roche, Les Briquetteries, La Rivière, Les Badoques.*

Les listes électorales seront refondues pour 2012, aussi nous vous demandons de bien vouloir vous conformer strictement aux prescriptions de votre nouvelle carte électorale, qui vous indiquera le bureau de vote où vous devrez vous rendre pour voter.

Exceptionnellement, une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales sera assurée à la Mairie le samedi 31 décembre de 10 h à 12 h.

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Budget 2011</i>

Budget 2011 : un budget qui prépare l'Avenir...

Le budget prévisionnel 2011 témoigne d'une ambition de développement et d'une volonté d'anticipation devant les enjeux qui se posent à notre commune et à ses habitants.

Questions à Monsieur le Maire :

Le budget est il l'acte important de l'année ?

Le vote du budget est un acte fort pour notre collectivité. Il traduit en termes budgétaires et financiers la « politique » municipale.

Dans quel contexte s'inscrit le projet de budget 2011 ?

Les économistes tablent sur une inflation modérée de 2% avec une activité économique encore faible. L'Etat s'est engagé dans un gel de ses concours financiers aux communes pour 2011 - 2012 et 2013. Autant d'éléments qui pèsent sur nos ressources. Comme un ménage, il nous faut établir des priorités d'actions, qui s'inscrivent dans une ambition pour notre commune.

Comment pourriez vous caractériser ce projet de budget 2011 ?

Il est conforme aux engagements pris en 2008. Il porte tout d'abord une ambition de développement, qu'on trouve dans le Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit à la fois de se battre pour le respect de notre cadre de vie et pour le développement de l'emploi. Le budget traduit également une volonté de proximité en initiant des actions dont l'objectif est l'amélioration quotidienne de la vie à Donzenac.

On entend les maires s'exprimer sur leurs difficultés pour réaliser leurs budgets...

Porter une ambition pour Donzenac comme nous le faisons et répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants comme nous l'exigeons nécessitent bien entendu des efforts importants de gestion. Depuis toujours, les dépenses de fonctionnement et la dette sont maîtrisées ce qui nous permet de dégager des marges de manœuvres pour réaliser nos projets.

Monsieur le Maire, voilà 16 ans que vous êtes à la tête de la commune. N'est ce pas plus difficile aujourd'hui ?

Sans aucun doute, le contexte de l'action publique a évolué, mais vous savez avec mon équipe, nous témoignons d'une motivation de tous les instants, d'une volonté de réussir pour Donzenac et d'être au plus près des Donzenacois (politique de proximité).

« Tous mobilisés pour une commune en mouvement »

Budget primitif : document prévisionnel qui fixe l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir en investissement et en fonctionnement.

Décisions modificatives : ajustements de crédits qui se font en cours d'année.

Compte administratif : document établi en fin d'exercice, retraçant les dépenses et les recettes effectives.



Le budget de la commune est constitué :

- du budget principal
 - du budget du camping
 - du budget de l'assainissement
 - du budget du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- } Budgets annexes

Un budget annexe est un budget complémentaire destiné à financer une mission particulière. Il peut résulter d'une obligation réglementaire (SPANC) ou d'un choix politique né d'un souci de transparence.

La structure du budget :

Le budget communal doit respecter les règles de la comptabilité publique. On différencie:

- la section de fonctionnement qui reprend les dépenses et les recettes pour les opérations de gestion courante.
- la section d'investissement qui retrace les opérations de la commune (mobilières, immobilières, travaux...) modifiant la valeur du patrimoine communal.

L'exécution budgétaire :

Elle se traduit par le paiement des factures des fournisseurs, des salaires..., mais également par l'encaissement des recettes versées par les usagers, les dotations d'Etat, les subventions....

Tous les mouvements comptables sont réalisés et contrôlés par le trésorier public sur ordre du Maire.

Les 6 principes réglementaires du budget communal :

1/ Annualité :

Le budget est constitué de l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année civile, toutes les ressources et les charges.

2/ Antériorité :

Le budget doit être adopté avant le 31 mars de l'exercice auquel il s'applique.

Exceptionnellement cette année, la loi de finances 2011 a différé cette date au 15 avril, en raison des retards liés aux nouvelles réformes fiscales (taxe professionnelle).

3/ Unité budgétaire :

La totalité des dépenses et des recettes est inscrite dans le budget sous la forme d'un document unique.

4/ Universalité :

Ce principe impose une présentation distincte des dépenses et des ressources sans compensation, ni contraction, ni affectation (une recette n'est pas affectée à une dépense).

5/ Spécialité :

Les dépenses et les recettes ne sont autorisées que pour un objet particulier, votées par chapitre selon leur nature.

6/ Equilibre :

Les dépenses et les recettes doivent être évaluées de façon sincère, équilibrées par section (fonctionnement et investissement). L'épargne nette dégagée (excédent de fonctionnement sur les ressources propres) doit couvrir le remboursement du capital de la dette.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Budget Mode d'emploi</i>

Le budget est voté une fois par an par le Conseil Municipal.

C'est l'acte fort qui définit les orientations de la politique municipale.

Calendrier d'élaboration du Budget Primitif 2011.

- + Septembre - Décembre 2010
Recensement de tous les travaux à envisager pour 2011.
- + Janvier 2011
Prise en compte des directives de la loi de Finances 2011 (dotations)
- + Février - Mars 2011
Vote du compte administratif 2010
Prise en compte des données fiscales 2011.
- + Mars 2011
Réunion de la commission des finances
Vote du budget primitif
- + Dans les 15 jours
Transmission du budget à la Sous-Préfecture pour le contrôle de légalité.

Calendrier d'exécution budgétaire 2011.

1^{er} Janvier - 31 Décembre 2011

- Par les services communaux : vérifications du service fait et de la disponibilité des crédits 2011, puis établissement des mandats de dépenses et des titres de recettes.
 - Par le comptable du Trésor Public à la Trésorerie : contrôle des pièces et des crédits ouverts, puis paiement des dépenses et encaissement des recettes.
- Sans attendre le vote du budget, la commune perçoit un douzième du produit des impositions de l'année précédente dès le mois de Janvier afin d'exercer ses missions de service public dans les meilleures conditions.

31 Janvier 2012

Clôture de l'exercice budgétaire.

Les services communaux arrêtent les comptes, en intégrant toutes les opérations réalisées au titre de l'année 2011.

Avant le 30 juin 2012

Adoption du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2011. Le compte administratif est établi par les services communaux et le compte de gestion par le comptable public.

Ces documents, qui doivent être identiques, retracent toutes les écritures budgétaires réalisées et restant à réaliser au titre de l'année 2011.

Des moyens pour agir :

Le produit de l'impôt est la principale source de recettes communales, dans un contexte de gel des dotations de l'Etat et de subventions plus difficiles à mobiliser. Grâce à la diminution de la dette, le recours à l'emprunt est comme les années précédentes contenu.

D'où viennent les recettes ?

Dotations, subventions de participation	578 070.65 €	28.13 %
Impôts et taxes	1 107 581.04 €	53.89 %
Autres produits	292 000.00 €	14.21 %
Excédent antérieur reporté	77 445.44 €	3.77 %
Total	2 055 097.13 €	

Des dépenses maîtrisées :

Dans un contexte économique difficile, la commune limite la progression de ses dépenses de fonctionnement à 4.65% par rapport au compte administratif 2010.

La poursuite d'une gestion rigoureuse engagée dès 1995 permet à la commune de mener à bien ses projets selon ses axes prioritaires :

- réussite éducative
- préservation de la qualité de vie
- développement d'une commune pour tous

La maîtrise de gestion passe par :

- une gestion active de la dette avec diminution de l'encours de la dette et des annuités : 284 490 € en 2010 pour 270 104 € en 2011.
- une maîtrise des charges de fonctionnement se traduisant par :
 - une progression des dépenses de personnel limité à 3.62%
 - des efforts sur de la consommation des fluides pour compenser la hausse des tarifs.
 - une politique des achats rigoureuse : optimisation et centralisation des commandes et mise en concurrence systématique.

Grâce à cette politique, la commune peut offrir un haut niveau de qualité de service public et engager de nouvelles actions au quotidien.

Les dépenses :

Charges de personnel	676 200.00 €	32.90 %
Charges à caractère général	707 900.00 €	34.45 %
Remboursements des emprunts -intérêts-	98 500.00 €	4.79 %
Participations, subventions	129 700.00 €	6.31 %
Provisions	27 000.00 €	1.31 %
Sous Total des dépenses	1 639 300.00 €	
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement (recettes de fonct- dépenses)	415 797.13 €	20.23 %
Total	2 055 097.13 €	

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	<i>BP 2011</i> <i>Investissements</i>
--	--	--

Les ressources communales conjuguées à la poursuite des efforts de gestion permettent de financer des projets axés sur les priorités du Conseil Municipal :

- Améliorer sans cesse la qualité de vie
- Réussite éducative de nos enfants
- Une commune pour tous

Les ressources :

RAR 2010	346 946.61 €	16.86 %
Autofinancement	415 797.13 €	20.20 %
Subventions	469 696.60 €	22.82 %
FCTVA	67 722.00 €	3.29 %
Cessions de terrain	90 800.00 €	4.41 %
Autres	4 200.00 €	0.20 %
Affectation du résultat de Fonctionnement 2010	363 222.30 €	17.65 %
Prêt relais TVA	150 000.00 €	7.29 %
Emprunt	150 000.00 €	7.29 %
Total	2 058 384.64 €	

Les dépenses :

Répartition des dépenses de la section d'investissement			
<i>Restes à réaliser 2010</i>	<i>470 832.75 €</i>		<i>22.87 %</i>
<i>Remboursement capital des emprunts</i>	<i>173 500.00 €</i>		<i>8.43 %</i>
<i>Déficit antérieur reporté S.I.</i>	<i>239 336.16 €</i>		<i>11.63 %</i>
<i>Dépenses imprévues</i>	<i>13 338.23 €</i>		<i>0.65 %</i>
Opérations d'investissement			
<i>Construction de vestiaires</i>	<i>299 000.00 €</i>	<i>25.75 %</i>	56.42 %
<i>Aménagement d'un parking à l'école</i>	<i>239 200.00 €</i>	<i>20.60 %</i>	
<i>PAV La Rochette (+ acquisitions + défense</i>	<i>160 924.00 €</i>	<i>13.86 %</i>	
<i>Restauration intérieure chapelle St Michel</i>	<i>119 600.00 €</i>	<i>10.30 %</i>	
<i>Enfouissement des réseaux FT et EP Espeyrut</i>	<i>99 268.00 €</i>	<i>8.55 %</i>	
<i>Travaux de voirie</i>	<i>76 913.06 €</i>	<i>6.62 %</i>	
<i>Fenêtres et volets école primaire</i>	<i>76 729.38 €</i>	<i>6.61 %</i>	
<i>Acquisition matériel + mobilier urbain + bancs école</i>	<i>38 738.44 €</i>	<i>3.34 %</i>	
<i>Aménagement locaux techniques</i>	<i>17 940.00 €</i>	<i>1.54 %</i>	
<i>Puits Espeyrut</i>	<i>10 938.62 €</i>	<i>0.94 %</i>	
<i>Acquisition de praticables</i>	<i>10 166.00 €</i>	<i>0.88 %</i>	
<i>Etudes aménagement Place de Riche</i>	<i>5 980.00 €</i>	<i>0.51 %</i>	
<i>Travaux divers éclairage public</i>	<i>5 980.00 €</i>	<i>0.51 %</i>	
Total des dépenses d'investissement	2 058 384.64 €		

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Taux des impôts locaux Ratios 2011</i>
---	---	--

La suppression de la taxe professionnelle en 2010, a entraîné une nouvelle répartition des impôts locaux entre la région, le département, la communauté de communes et la commune. De ce fait, certaines comparaisons de taux ne sont pas possibles cette année. Il convient de préciser que les valeurs locatives cadastrales - servant de bases pour les impôts locaux - ont été revalorisées de 2% lors du vote de la loi de Finances 2011.

<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>				
<i>Taux dépendant</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Taux 2010</i>	<i>Taux 2011</i>	<i>Evolution 11/10</i>
du Conseil Municipal	Commune	18,51	18,51	- 0,07 %
	Syndicat d'électrification	0,173	0,160	
	Total	18,683	18,67	
de la CC3A	Communauté de communes	0,355	0,355	0 %
du Conseil Général	Département	13,07	19,09	Pas de comparaison possible suite aux réformes fiscales
du Conseil Régional	Région	4,1	0	
Frais réels du service	Sirtom	11,55	11,31	- 2,08 %

<i>Taxe d'habitation</i>				
<i>Taux dépendant</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Taux 2010</i>	<i>Taux 2011</i>	<i>Evolution 11/10</i>
du Conseil Municipal	Commune	10,11	10,11	-0,07 %
	Syndicat d'électrification	0,0945	0,0875	
	Total	10,2045	10,1975	
de la CC3A	Communauté de communes	0,216	7,14	Pas de comparaison possible suite aux réformes fiscales
du Conseil Général	Département	6,39	0	

<i>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</i>				
<i>Taux dépendant</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Taux 2010</i>	<i>Taux 2011</i>	<i>Evolution 11/10</i>
du Conseil Municipal	Commune	89,09	89,09	- 0,07 %
	Syndicat d'électrification	0,832	0,771	
	Total	89,922	89,861	
du Conseil Général	Département	51,63	0	Pas de comparaison possible suite aux réformes fiscales
de la CC3A	Communauté de communes	1,75	5,42	
du Conseil Régional	Région	15,98	0	

<i>Contribution Foncière des Entreprises</i>				
<i>Taux dépendant</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Taux 2010</i>	<i>Taux 2011</i>	<i>Evolution 11/10</i>
de la CC3A	Communauté de communes	27.64	27.64	0 %

<i>Principaux ratios - les chiffres sont donnés en euros par habitant -</i>			
	Compte administratif 2010	Budget primitif 2011	Ratios budgets primitifs 2011 des communes de 2 000 à 3 500 habitants appartenant à une communauté de communes à TPU
Recettes réelles de fonctionnement	821	799	814
Produits des impôts directs	280	292	313
Dépenses réelles de fonctionnement	634	662	731
Dépenses d'investissement brutes	229	659	667
Encours de la dette	806	777	848
Dotation globale de fonctionnement	197	195	193

2011 : Stabilité des taux communaux et désendettement régulier de la Commune.

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	<i>Urbanisme</i>
--	--	------------------

A partir du 1^{er} mars 2012, la Taxe d'Aménagement se substitue à la Taxe Locale d'Équipement, à la taxe départementale des espaces naturels et sensibles, à la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture et s'appliquera à toutes les constructions ou extensions d'habitations. Le conseil municipal - séance du 4 novembre - a fixé le taux à 2.5%.

ACTES D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme déposés	Permis de construire déposés	Permis de démolir	Déclarations de travaux	Renseignements d'urbanisme	Total
2009	38	34	0	41	43	156
2010	36	40	0	55	91	222
2011	40	28	3	40	60	171

La diminution des renseignements d'urbanisme, constatée en 2011 montre une baisse des cessions de bâtiments et des terrains.

CERTIFICATS D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme négatifs instruits	Certificats d'urbanisme positifs instruits	Total
2009	7	23	30
2010	3	25	28
2011	5	28	33

Augmentation des demandes de certificats d'urbanisme donc de la pression foncière qui s'exerce compte tenu de la qualité de nos équipements publics et d'une situation géographique exceptionnelle au regard des autoroutes.

AUTORISATIONS : REPARTITION PAR NATURE

Années	Habitations	Bâtiments divers	Piscines	Rénovation de façades	Panneaux Photovoltaïques
2009	21	16	4	27	4
2010	22	11	10	17	9
2011	20	10	8	18	2

Légère baisse des constructions, additions de constructions et piscines alors que le nombre de rénovations de façades se maintient à un bon niveau.

Parmi les bâtiments divers, on trouve entre autres : deux bâtiments agricoles, un bâtiment industriel, des bâtiments publics (vestiaires, ALSH-RAM, parking) .

M. Gérard Alexandre - responsable technique - est à la disposition des administrés, pour tous renseignements relatifs au zonage des terrains et aux règlements de construction, les : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (présent en mairie) et de 13h 30 à 17 h 30 (reçoit sur rendez-vous).

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réalisations 2011</i>
---	---	---------------------------------

Rénovation du petit patrimoine : les puits d'Espeyrut



Bâtiments

Ecole primaire

- Remplacement des fenêtres côté Est et pose de volets mécanisés



- Réfection d'une salle de classe
- Vitrification des sols

Couverture d'un court de tennis



Aménagement d'une aire de stationnement aux abords de l'école maternelle



Travaux de voirie

- Point à temps réalisé en régie sur toutes les voies communales par les services techniques communaux
- Goudronnages :



Rue des Cordeliers



Impasse des Sources



Impasse du Buisson



Impasse du Chabrol



*Dépose des îlots centraux
avenue Jean Chicou*



*Assainissement des eaux usées de Mazières
(travaux en cours)*

Matériel



Acquisition d'un broyeur de végétaux



Acquisition en crédit-bail d'un camion

 2011 DONZENAC	Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...	Radars Pédagogiques

Cette année, la municipalité, dans le cadre de son agenda 21, a mis en place deux radars pédagogiques afin de faire un état des lieux des habitudes des automobilistes sur la commune de Donzenac.

Petit rappel

Un radar pédagogique est un panneau signalétique électronique indiquant aux véhicules approchant son périmètre la vitesse à laquelle ils évoluent. A la différence des radars classiques, ils se contentent d'informer les usagers mais ne peuvent en aucun cas être à l'origine d'une quelconque répression ; leur but n'étant pas de punir mais de sensibiliser les usagers à leur vitesse réelle.

Les radars mis en place sur la commune de Donzenac fonctionnent à l'énergie solaire afin de préserver l'environnement et de limiter les dépenses publiques.

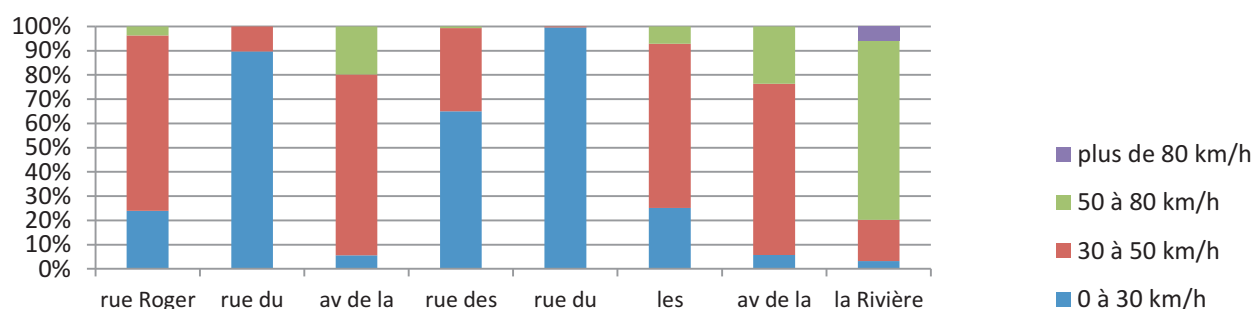
Fonctionnement

Lorsque le véhicule arrive à la hauteur du radar pédagogique, sa vitesse s'affiche sur l'écran. Si la limitation est respectée, la vitesse en km/h s'affiche en jaune et de manière fixe, sinon l'affichage clignote ou apparaît en rouge selon la gravité du dépassement.

Constat

Placés à des endroits stratégiques, les radars pédagogiques ont permis de constater que la majorité des automobilistes donzenacois sont respectueux du code de la route.

Périodes	Lieux	Pointage des véhicules			
		0 à 30km/h	30 à 50km/h	50 à 80 km/h	Plus de 80 km/h
Du 26/05/11 au 06/07/11	Rue Roger Ténèze En venant d'Allasac	23.98%	72.33%	3,69%	0%
		5 123	15 452	788	0
	Rue du Tour de Ville En venant de l'école	89.62%	10,38%	0%	0%
		10 834	1 254	0	0
Du 21/07/11 au 26/08/11	Avenue de la Gare En venant d'Allasac	5,62%	74.54%	19.84%	0%
		2 513	33 335	8 872	0
	Rue des Ecoles - Travassac En venant de Sainte Féréole	65.03%	34.23%	0.74%	0%
		3 904	2 055	44	0
Du 03/09/11 au 03/10/11	Rue du Tour de Ville En allant vers l'école	99.52%	0.48%	0%	0%
		3551	17	0	0
	Les Combes Vers la D920	25.12%	67.67%	7,21%	0%
		1 926	5 190	553	0
Du 03/10/11 au 03/11/11	Avenue de la Gare En venant d'Allasac	5.78%	70.57%	23.65%	0%
		2 991	36 492	12 240	0
	La Rivière En allant vers Ussac	3.24%	17.05%	73.87%	5.85%
		1058	5571	24 137	1 911



	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Réunions de proximité 2011</i>

Dans le cadre de la démarche « Développement durable » et de son Agenda 21, la commune a mis en place, depuis 2008, une politique de proximité avec la désignation de référents par secteurs et la tenue de réunions publiques au cours desquelles les élus et les administrés peuvent librement échanger.

Ces réunions ont pour objectifs, de vous associer aux décisions qui vous concernent, de prendre en compte vos attentes, vos avis, et vos propositions, de vous informer des projets portés par la collectivité et de répondre à vos interrogations ; enfin, de faire se rencontrer les habitants d'un même village.

*Cette démarche est prometteuse et s'articule autour de 4 axes à améliorer :
le lien avec les habitants, la gestion sociale, le cadre de vie et la sécurité.*

Quatre réunions se sont tenues en 2011 :

Espeyrut/Le plateau, le 31 mai

- Présentation des travaux d'enfouissement des réseaux.

La Rochette, le 06 juin

- Présentation des travaux du plan d'aménagement du village avec, pour priorité, l'aménagement du carrefour.

Mazières-Theil, le 26 juillet

- Présentation des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif.

Travassac, le 28 juillet

- Présentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Rond - Grand Roche - Le Martel, le 10 août

- Présentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative
- Problèmes divers du secteur (vitesse, dégradationsetc.)

Ces rendez-vous privilégiés entre les habitants et les élus rencontrent un véritable succès. Vous êtes, chaque année, de plus en plus nombreux à y participer. Certains d'entre vous nous ont même sollicités afin d'étendre cette politique.

Dès lors, à partir de 2012, ces réunions auront lieu annuellement. En outre, la municipalité, toujours à l'écoute de vos attentes, organisera une réunion publique dans le bourg, à la salle des fêtes, au cours de laquelle seront abordés les problématiques propres à notre cité médiévale, et, plus largement les orientations budgétaires, ainsi que les projets globaux de la commune.

Les réunions de proximité se dérouleront de juillet à septembre afin de ne pas interférer avec le calendrier électoral qui sera chargé l'année prochaine (élections présidentielles en avril/mai 2012 - élections législatives en juin 2012).

Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement en faveur de votre commune et nous vous attendons encore plus nombreux en 2012.



	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Développement durable Agenda 21 Local</i>
---	---	---



Agenda 21 Local - 2^{ème} génération : **Un nouveau plan d'actions pour 2011-2014 !**



Entre 1995 et 2007, la commune de Donzenac n'a cessé d'œuvrer en faveur du Développement durable, agissant « petits pas par petits pas ». De nombreux aménagements réfléchis mais ponctuels ont été réalisés au service des familles. Cette démarche rationnelle a été motivée par la volonté d'impliquer concrètement la population dans toutes les décisions intéressant la vie locale. En 2007, l'équipe municipale a décidé de structurer son action au sein d'un Agenda 21 axé sur le concept du « **Bien Vivre Ensemble** ».

Avec le soutien de l'association nationale « Notre Village », basée à Meyssac, et la participation des forces vives de la collectivité au sein du comité de pilotage, nous avons non seulement élaboré un document stratégique de Développement durable, mais nous avons aussi eu l'honneur d'être labellisés « Terre d'Avenir » et reconnus « Agenda 21 local » au niveau national. Ces deux labels étaient accordés pour une durée de 3 ans. 2011 a donc été une année charnière, placée sous les auspices de la « **continuité dans l'amélioration** ».

En effet, l'Agenda 21 - 1^{ère} génération (2007-2011) a permis d'asseoir une prise de conscience de longue date au travers de l'élaboration d'une véritable politique territoriale de Développement durable. Le programme initial (20 fiches) a été enrichi d'une trentaine d'actions supplémentaires issues des travaux du comité consultatif au Développement durable (ancien comité de pilotage) et nous sommes fiers de pouvoir affirmer que tous les projets inscrits ont été réalisés à ce jour. La démarche « Agenda 21 » est un véritable moteur pour l'action communale envisagée systématiquement au travers du prisme des 3 piliers du Développement durable : économique, social et environnemental. Dès lors, nous avons lancé l'élaboration de l'Agenda 21 - 2^{ème} génération (2011/2014) et présenté les dossiers de renouvellement des labellisations.

Le processus de bilan/renouvellement a mis une nouvelle fois en exergue l'importance de l'investissement des donzenacoises et donzenacois pour leur projet de vie, leur mobilisation afin de garantir les meilleures conditions de vie et d'épanouissement possibles à leurs enfants. Il a témoigné de l'implication continue des habitants, des associations, des élus et des agents dont la réflexion a permis de renouveler, sans cesse, l'action communale jusqu'à la concrétisation d'un nouveau programme où chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice.

La plus grande réussite de la démarche Agenda 21 réside dans l'affirmation d'une démocratie locale participative, constructive et durable, motivée par une conviction désormais bien établie : l'idée que nous devons agir dès aujourd'hui pour préserver demain. Dossier à suivre !

Donzenac reçoit les félicitations du jury !

Le 08 novembre 2011 a eu lieu, à Paris, la cérémonie « Notre Village, Terre d'Avenir », dans les locaux de l'Association des Maires de France, en présence de son Président, M. J. Pélissard. A cette occasion, la commune de Donzenac s'est vue décerner deux « hirondelles » avec les félicitations du jury pour la qualité et l'amélioration continue de son action en faveur du Développement durable.



Présentation du programme d'actions 2011-2014 :

1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
 - a. Changement des menuiseries et des volets de l'école
 - b. Installation d'une chaudière gaz à condensation à l'Ecole et à La Poste
 - c. Acquisition de véhicules propres
 - d. Développement de la pose de minuteriers dans les lieux publics
 - e. Stratégie de sensibilisation aux économies d'électricité
 - f. Poursuite des économies d'énergie à la salle des Aînés
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
 - a. Développement de la pose de systèmes économiseurs d'eau dans les lieux publics
 - b. Raccordement au réseau d'assainissement collectif du village de « Mazières » et du lieu-dit « Genouillac »
 - c. Révision du Schéma Directeur d'Assainissement
 - d. Enfouissement des réseaux du village d'Espeyrut
 - e. Engagement de service civique : mise en valeur du patrimoine naturel
 - f. Mise en place d'une tarification d'enlèvement des ordures ménagères incitative, organisation d'une collecte du tri sélectif en porte à porte et ajout de points d'apports volontaires
 - g. Arrosage municipal exemplaire
 - h. Aide à l'installation de dispositifs de récupération des eaux pluviales
 - i. Mise à disposition de paillis
 - j. Projet de recensement des espèces par l'association pour la « Protection des Saulières », en partenariat avec la LPO
 - k. Mise en place d'une collecte de déchets spéciaux en Mairie (ex : piles, cartouches d'encre...)
 - l. Mise à disposition d'une benne pour la journée de nettoyage organisée par l'association pour la « Protection des Saulières »
3. Epanouissement de tous les êtres humains
 - a. Construction d'un nouveau bâtiment enfance-jeunesse et d'un RAM
 - b. Construction d'un vestiaire sportif
 - c. Requalification des abords de l'école maternelle
 - d. Diagnostic d'accessibilité de la voirie
 - e. Création de jardins familiaux
 - f. Organisation d'une journée « Développement durable » à l'ALSH de Donzenac
 - g. Acquisition d'un 2^{ème} tableau blanc interactif
 - h. Mise en place à l'EPN d'une borne interactive avec accès aux différents services
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
 - a. Aménagement du village de « La Rochette (carrefour central + défense incendie)
 - b. Travaux d'embellissement du bourg de Donzenac
 - c. Rénovation de la Chapelle Saint Michel
 - d. Création d'une page sur la borne tactile consacrée au patrimoine
 - e. Acquisition d'un 4^{ème} défibrillateur
 - f. Programme d'aménagements de sécurité routière
5. Dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsable
 - a. Aménagement de la zone d'activités Ussac-Donzenac
 - b. Implantation d'un supermarché (moyenne surface de moins de 1000 m²) avec station-service
 - c. Sensibilisation à la pratique d'une agriculture raisonnée



Un an déjà que la médiathèque a ouvert ses portes et le succès est au rendez-vous grâce au travail remarquable de notre bibliothécaire et à l'implication d'une équipe de bénévoles assidus.

Nous comptons aujourd'hui près de 400 lecteurs originaires de Donzenac mais aussi des communes environnantes, notamment de la communauté des 3A.

Nos adhérents sont de tout âge, allant du bébé lecteur à nos aînés. Notre volonté est de faire de cette bibliothèque un site accessible à tous, pensé comme le « 3^{ème} lieu » de vie, après le foyer et le travail, grâce à sa gratuité totale et à son cadre convivial.

Le fonds documentaire de la bibliothèque départementale de prêts, celui de notre médiathèque et les nombreux dons nous permettent de vous proposer près de 7400 romans, documentaires, périodiques, CD et DVD, répartis entre l'espace adulte et l'espace jeunesse.



La médiation culturelle amène le goût du livre et de la lecture à nos enfants. Dès lors, la médiathèque



suit les temps forts du rythme scolaire avec 4 heures hebdomadaires consacrées aux écoles. Pour les plus jeunes, la bibliothécaire se rend dans leur salle de classe. En plus du prêt de documents, les grands thèmes sont abordés. Cette année, les enfants se sont intéressés à l'histoire de l'art ou au cirque. Les élèves de moyenne et de grande section ont créé un livre animé très prometteur ! L'année 2012 sera quant à elle rythmée par la création de bâtons de pluies avec l'écoute d'un conte africain, l'étude de la Belle et la Bête et la poésie.

La Médiathèque prête également des ouvrages à l'école de Sadroc, en lien avec son Directeur, et travaille avec les structures enfance-jeunesse de la communauté des 3A. Elle reçoit l'ALSH de Donzenac le mardi soir « autour du livre », les ALSH de Saint Bonnet l'Enfantier et de Vigéois pendant les vacances scolaires, ainsi que le multi-Accueil, les enfants ayant alors leur premier contact au livre. Enfin, chaque dernier mercredi du mois, a lieu « Le temps enfantin » où l'on peut renouer avec le plaisir de se faire raconter des histoires que l'on ait 7 ou 77 ans.

Car la médiation culturelle ravive aussi le goût du livre et de la lecture chez les plus grands. Ainsi, tout au long de l'année, des animations à destination des adultes sont proposées. Nous accueillons des personnes liées au monde du livre. Cette année, les lecteurs ont eu le plaisir de rencontrer Chantal Sobieniak, Francette Vigneron et Marie-Noëlle Chabrierie, directrice de la maison d'édition « Le Lavoir Saint-Martin ».

La médiathèque s'est aussi parée de différentes expositions, dont le Printemps des poètes sur le thème « Infinis paysages » et « Les Ardoisières de Travassac - Passé/Présent ». Du 17 octobre au 19 novembre 2011, pour « Bibliothèque en Fête », la chanson française a été à l'honneur.



Enfin, nous n'oublions pas nos aînés et notre bibliothécaire se rend régulièrement à L'EHPAD « L'abri du temps » afin de prêter des livres aux résidents qui ne peuvent se déplacer.

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs pour leur générosité, notre bibliothécaire, ainsi que toute l'équipe de bénévoles pour leur investissement et, bien sûr, nos fervents lecteurs qui permettent de faire de notre médiathèque non pas un temple du savoir mais un lieu vivant, un lieu de connaissance où il fait bon se retrouver.

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 16h30 à 19h00 ; le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 ; le jeudi de 10h00 à 12h00 ; le vendredi de 16h30 à 19h30 ; et le samedi de 10h00 à 12h30.

Retrouvez toutes nos activités et notre catalogue sur le site : www.biblio-donzenac.fr

Accompagner l'accès de tous à l'Internet

Un espace public numérique, qu'est ce c'est ?

C'est un lieu destiné à lutter contre la fracture numérique en offrant un accès Internet à ceux qui n'en disposent pas et en permettant à ceux qui le désirent de se familiariser ou de se perfectionner avec l'outil informatique.



*Ouvert depuis février 2011,
l'Espace Public Numérique est un espace
entièrement gratuit et libre d'accès
pour tous les Donzenacois.*



L'Espace Public Numérique de Donzenac :

Situé au dessus de la Médiathèque Claude Peyraud, l'Espace Public Numérique de Donzenac ouvre ses portes aux utilisateurs trois après-midis par semaine. Charlène Péchade, adjoint d'animation et Jean Debarge, bénévole vous y accueillent et sont à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

Chaque mercredi, l'Espace Public Numérique reçoit les enfants de l'ALSH de Donzenac pour profiter des logiciels de jeux et éducatifs offerts par l'ancien Club Informatique, que nous remercions vivement, et plus tard dans l'année, ils viendront administrer leur blog. L'école de Donzenac, quant à elle, est venue sensibiliser ses élèves aux merveilles et aux dangers de l'Internet.

Cet espace haut en couleur est équipé de 4 ordinateurs connectés à Internet haut débit, et de 2 postes exclusivement réservés à l'utilisation des logiciels dès 3 ans, du WIFI, de webcams, d'imprimantes et d'un scanner. Grâce à ces équipements de qualité, les Donzenacois peuvent, quel que soit leur âge, s'initier ou se perfectionner à l'informatique et à Internet en particulier, mais aussi, effectuer des télédéclarations, des démarches administratives en ligne, des recherches d'emploi, utiliser des logiciels de traitement de texte ou des tableurs, retoucher des photos etc.. Selon les besoins et les envies du public, des cours sont mis en place sous forme de séances individuelles.

Les ateliers proposés :

Tableur

connaître les fonctionnalités d'un tableur, utiliser des formules simples

Traitement de texte

connaître les fonctionnalités de Word, mettre en forme un document, un courrier

Découverte Internet

connaître le vocabulaire du net, faire une recherche sur internet, savoir utiliser une messagerie.

Emploi

mise en forme du CV et de la lettre de motivation,
rechercher des offres d'emplois, s'actualiser auprès du Pôle Emploi

Photos

exporter ses photos dans l'ordinateur, modifier les couleurs,
effacer un élément, recadrage

Ouvert

le mercredi de 14h à 18h
le jeudi de 13h à 19h et
le vendredi de 14h à 19h



*Espace Public Numérique
Place de Riche
19270 Donzenac
05.55.84.31.79
epndonzenac@hotmail.fr*

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Jumelage</i>
---	---	------------------------

La bibliothèque inaugurée en présence de nos amis Richois

Lors du week-end de l'Ascension traditionnellement consacré aux jumelages, nous avons reçu une forte délégation de la commune de Riche, à l'occasion des inaugurations de la bibliothèque-médiathèque « Claude Peyraud » et de l'Espace Public Numérique, situés place de Riche.

Le maire et de nombreux Donzenacois ont accueilli la délégation emmenée par son maire Robert Forêt, comprenant 25 enfants de l'école encadrés par deux enseignants, Mlle Thiam et M. Didier, et de 36 Richois impatients de découvrir Donzenac et son territoire, très différent de la Lorraine.

Après leur avoir souhaité la bienvenue et dit à chacun le plaisir de les recevoir, Yves Laporte a remis à chaque participant un cadeau personnalisé avant de les conduire au village de vacances.

Le lendemain, la délégation s'est rendue à Rocamadour et Padirac pour visiter ces lieux exceptionnels dont la beauté a émerveillé les Lorrains, le tout par un temps estival.

La matinée du samedi fut consacrée à la découverte de la Cité Médiévale avant de participer aux inaugurations de la bibliothèque-médiathèque « Claude Peyraud » et de l'Espace Public Numérique, placées sous la présidence du sous-Préfet de Brive Francis Soutric, et du sénateur Georges Mouly.

La délégation a ensuite visité le site ardoisier des Pans de Travassac, écomusée unique en Europe et fierté de tous les Donzenacois, avant de conclure la journée par une soirée festive au gymnase réunissant les enfants des écoles de Riche et de Donzenac autour du spectacle de magie de Jean-Paul Laplasse.

Les liens d'amitié tissés entre Richois et Donzenacois durant ces trois journées appellent de nouvelles rencontres afin que le jumelage affectif entre les deux communes témoigne durablement pour les prochaines générations de cette période douloureuse de l'histoire où la solidarité et l'entraide, synonymes de courage, ont fait l'honneur des deux communes.



 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	<i>Etat civil :</i> <i>décès</i>
--	--	-------------------------------------

Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux parents et amis de :

Mme DELPECH née LAVAL Mathilde Alexandrine	le 20 septembre 2010
Mme CHARPENTIER née CANAL Louise Lucie Marie	le 04 décembre 2010
Mme DELMOTTE née DUTOIR Jacqueline	le 15 décembre 2010
M. RENOULT Claude Léon Honoré Marcel	le 28 décembre 2010
M. EYMERI Jean	le 06 janvier 2011
Mme SOUBRENIE née GAFFORY Georgette	le 13 janvier 2011
M. ROCHE François	le 19 janvier 2011
M. MAZEL Christophe Jean Victor	le 22 janvier 2011
M. PONS Pierre	le 05 février 2011
Mme BERTIN née FURT Gilberte Jeanne	le 12 février 2011
M. MARLIAC Maurice Jean	le 13 février 2011
Mme PAUBY née CHANOURDIE Jeannine	le 08 mars 2011
M. LAJARDIE Marcel	le 08 mars 2011
M. METZLER Nicolas	le 11 mars 2011
M. TEIXEIRA SANFINS José	le 19 mars 2011
Mme MARLIAC née BEYSSAC Germaine	le 09 avril 2011
Mme MARNEUX née ROCHE Marie Rose Emilie	le 09 avril 2011
Mme SAGNE Jacqueline Marguerite	le 24 mai 2011
M. DEMEYERE Sylvain Jean Jacques	le 18 mai 2011
M. ROBETTE Gilbert Louis Fernand	le 05 juin 2011
M. MOISAN Jean Henri	le 05 juin 2011
M. LACOUCHE Jean Marie	le 13 juin 2011
Mme LOGRADO née DE OLIVEIRA Gloria	le 15 juin 2011
M. VAILLANT Jean-Claude Louis Gustave	le 17 juin 2011
Mme DURAND née MERLIN Jacqueline Simonne	le 25 juin 2011
Mme CLAUZADE née PRADEL Raymonde	le 05 juillet 2011
Mme LAVAUX née FRONTY Marthe	le 18 juillet 2011
M. SIMON Georges Jean	le 25 juillet 2011
M. CHASTANET Sylvain	le 21 août 2011
M. DESCHASEAUX Gérard Roger	le 03 septembre 2011
Mme PICON née GOUDAL Marie Thérèse	le 17 octobre 2011

Décès survenus à la Maison de Retraite de personnes extérieures à la Commune :

Mme BOURGET née MAILLY France Germaine	le 18 décembre 2010
M. DUGENET Jean	le 12 janvier 2011
Mme CIANGURA née CAMILLERI Louise	le 24 janvier 2011
M. DUTARTRE Joseph	le 1 ^{er} février 2011
M. MONCHAMP Jean Pierre	le 04 février 2011
M. PONS Pierre	le 15 février 2011
Mme DUMOND née MAYJONADE Elise	le 20 février 2011
Mme ROUBERTY née VIDALIE Marie Louise Lucienne	le 03 mars 2011
M. GOUT Gabriel Marcel	le 29 avril 2011
M. BOURDET Elie	le 04 mai 2011
Mme DELCLAUD née PIVIN Odette Marcelle Augustine	le 08 juillet 2011
M. TOURNADOIR Jean Baptiste	le 12 juillet 2011
M. VALERY Henri	le 25 juillet 2011
M. ABOU Isaac René	le 31 juillet 2011
Mme CHASSAING née BARBESANT Gisèle	le 26 septembre 2011
Mme DELORD née RINALDO Marie-Elisabeth	le 05 novembre 2011

	Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...	Etat civil : naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Maxence BELLET- - DELHAYE

Né le 02 décembre 2010 - Rue des 3 Fermes Espeyrut

Raphaël TREBIE

Né le 26 décembre 2010 - Mazières

Valentin MOURET

Né le 28 janvier 2011 - 120 rue du Bouchailloux

Rayann Samy MAUJOIN

Né le 24 février 2011 - 54 Rue du Tour de Ville appt 16

Thibault PETITJEAN

Né le 26 février 2011 - 135 impasse du Fraysse

Laly SOUSTRE - - DE CASTRO

Née le 08 mars 2011 - Le Martel

Loic Daniel Sylvain SAULLE VEDRENNE

Né le 12 mars 2011 - Grand Roche

Samuel BOUYSSOU

Né le 22 mars 2011 - La Rochette

Esteban Julien Jacques MAYJONADE

Né le 12 avril 2011 - Les Gadelles

Jade Marion NGUYEN

Née le 19 avril 2011 - 5 Rue des Ecoles Travassac

Jeanne Geneviève Léontine DECOOL

Née le 7 mai 2011 - 18 Place du Marché

Amaury Arthur GANE

Né le 14 mai 2011 - 11 rue de Fontanges

Manel MESSAOUDI

Née le 19 mai 2011 - Les Briquetteries

Mattéo Fabrice Didier DELMAS

Né le 22 mai 2011 - Mazières

Louise Malvina Catherine DUTOIT

Née le 22 mai 2011 - Route de la Gare

Adam Josquin BILLERES

Né le 26 mai 2011 - Espeyrut

Tom SUDOUR

Né le 03 juin 2011 - Les Combes

Léo VIGNAL

Né le 11 juin 2011 - Espeyrut

Timéo Landry BRISSON

Né le 10 juin 2011 - Les Combes

Evann LASSERRE

Né le 15 juin 2011 - Genouillac

Camill Jean MERCIER

Né le 18 juin 2011 - Les Combes

Léoric Gabriel CHARLAULT

Né le 26 juin 2011 - 22 Rue du Petit Foirail

Lidia Krystyna Béatrice PELLETIER

Née le 13 juillet 2011 - Rue du Foyer

Harrisson LAFLEUR

Né le 16 juillet 2011 - Le Bourg

Louna GIRONDEAU

Née le 11 septembre 2011 - 5bis rue Haute Vialle

Jules Thomas CAVARROC

Né le 20 septembre 2011 - Les Champs du Vert

Marine GIOVANNI

Née le 29 septembre 2011 - Les Badoques

Laly MARQUES

Née le 3 octobre 2011 - 1 Rue Adolphe Ulry

Mathis GUIONIE

né le 30 octobre 2011 - la Rivière

Yoann Bastien Gaëtan BETON

né le 3 novembre 2011 - les Combes

Hugo Louis Jacques NAUREILS

né le 22 novembre 2011 - 135 impasse des Cisterciens

Himaya Tara MASSACRET

née le 25 novembre 2011 - Genouillac

**Nous adressons aux parents toutes nos félicitations
et nos vœux de bonheur aux nouveau-nés**

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Etat civil : mariages</i>

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Stéphanie Caroline FUCHS
et **Alexandre Gilbert Cédric FRUGIER**
Le 14 mai 2011

Sonia TAUZIEDE
et **David ULMET**
Le 11 juin 2011

Virginie SEIBEL
et **Ludovic Nicolas SAGNE**
Le 13 août 2011

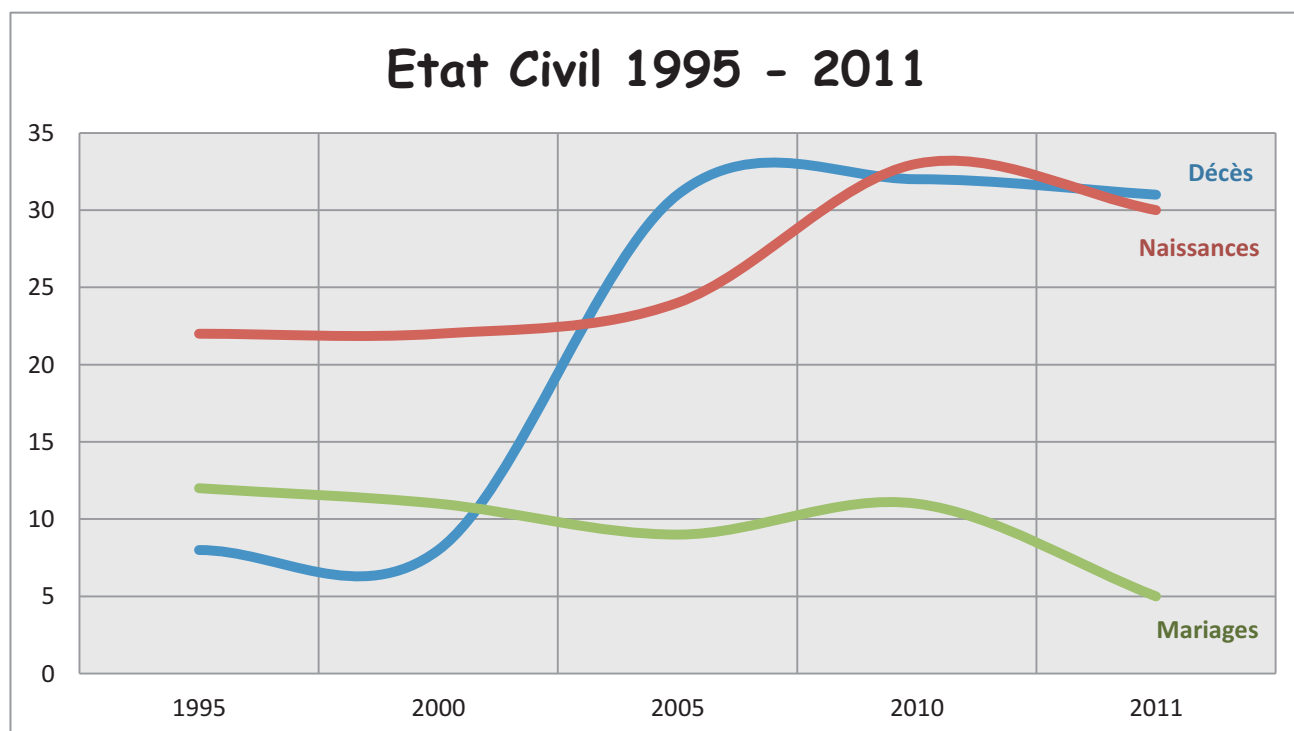
Chrystèle HIVERT
et **Franck Georges Robert FREGEAC**
le 15 octobre 2011

Hélène TRIGNOL
et **Jean-Christophe DELMAS**
Le 12 novembre 2011

Nous présentons nos félicitations aux jeunes Mariés,
Avec tous nos vœux de bonheur.

Coup d'œil sur l'Etat Civil donzenacois depuis 1995 :

	1995	2000	2005	2010	2011
<i>Décès</i>	8	8	31	32	31
<i>Naissances</i>	22	22	24	33	30
<i>Mariages</i>	12	11	9	11	5



	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Félicitations</i>
---	---	-----------------------------

Félicitations à :

- **M. Bernard Lacoste**, qui a reçu la médaille d'Honneur Communale - Vermeil - pour 25 ans au service de la commune.
- **M. Jean-Luc Semblat**, qui a reçu la médaille du Tourisme (Bronze)
- **Mme Josette Chalangeas**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Or)
- **M. Jean-Paul Conjat**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Or)
- **Mme Michèle Mourgues**, qui a reçu les médailles d'Honneur du Travail (Argent-Vermeil-Or)
- **Mme Agnès Massonnier**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Vermeil)
- **M. Jacques Aujoulet**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Vermeil)
- **Mme Solange Boucharel**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Vermeil)
- **M. Jean Chareille**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Argent)
- **M. Serge Combe**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Argent)
- **Mme Joëlle Delpeuch-Bernard**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Argent)
- **M. Stéphane Duflos**, qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (Argent)
- **Monsieur Georges Mouly, ancien Sénateur**, qui a reçu la Médaille d'Honneur communale
- **l'Union Sportive Donzenacoise**, - tous les responsables et joueurs - qui a remporté pour la 1^{ère} fois la Coupe de la Corrèze qui a reçu la médaille d'Honneur Communale et une médaille souvenir rappelant cet exploit.
- **M. Serge Labrot**, Président de l'Union Sportive Donzenacoise qui a reçu la Médaille d'Honneur communale
- **M. Jean Salesse** qui a reçu la Médaille d'Honneur communale
- **Madame Sylvie Feija**, responsable du Bezirk de Moyenne Franconie, interlocutrice pour le jumelage, qui a reçu la Médaille d'Honneur communale
- **M. Daniel Martin**, Président des Médaillés militaires, qui a reçu la Médaille d'Honneur communale
- **Docteur Gérard Gadenne**, qui a reçu la Médaille d'Honneur communale



- **M. et Mme Pierre et Jeanne Descouzis**, qui ont fêté leurs noces de diamant (60 ans).



- **M. Philippe Tomas et Mme Hasnia Benabdallah** qui ont choisi la nationalité Française lors d'une cérémonie en sous-préfecture le 09 février 2011.



	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Entreprises et services</i>
---	---	---

Nouveaux services et nouvelles entreprises

Bienvenue et tous nos vœux de parfaite réussite aux nouvelles entreprises
et nouveaux services qui se sont récemment installés à Donzenac :

REGIS TERRASSEMENT - M. Régis BEYSSAC
Assainissement - Empierrement - Terrassement Mazières
Tél.: 06 01 32 66 02

SARL SANS - M. et Mme SANS Frédéric et Christelle
Epicerie - Alimentation
14 place du marché
Tél. : 05 55 87 00 47

DUFOR 19 - M. Emmanuel DUFOUR
Plomberie - Chauffage - Electricité - Climatisation -
Froid commercial
Mazières
Tél.: 06 20 48 47 85 Fax: 05 24 84 72 41 Courriel:
dufour19@laposte.net

LA CORREZIENNE - Mme Catherine VAILLANT
<http://www.la-correziennne.com>
la.correziennne@orange.fr
Produits régionaux en ligne
Tél. : 06.07.24.71.63

SARL AM SERVICES - M. Alain MIMOUN
Rénovation et entretien du bâtiment
Les Combes - Route de Rond
Tél.: 05 55 25 49 92 - 06 03 07 47 33

SALON DE COIFFURE BOUTOT - Mme Nadège BOUTOT
Coiffure messieurs
13 place du marché
Tél : 05 55 85 62 99

COOP - M. et Mme DE BODISCO Nicolas et Hélène
Epicerie - Alimentation
rue Marcel Lagarde
Tél. : 05 55 85 72 59

Syndicat des eaux de l'Yssandonnais

Puits et forages privés

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques existants et futurs, et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage et le prélèvement ainsi que les réseaux intérieurs de distribution.

Pourquoi cette déclaration?

- faire prendre conscience aux usagers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques,
- ces ouvrages peuvent être des points d'entrée de pollution dans la nappe phréatique,
- l'usage d'une eau d'un ouvrage privé peut contaminer le réseau public
- en cas de pollution de la nappe, elle permet une information des particuliers (risques sanitaires, consignes à respecter...)



Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Horaires de levée du courrier :

- Du lundi au vendredi : 16h
- Le samedi : 12h

Informations pratiques :

- Accueil : Tel : 05.55.85.72.46
- Rendez-vous Conseiller Financier : Tel : 05.55.85.78.25

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Sirtom</i>

« Ensemble, faisons plus pour jeter moins »

Cap sur la tarification incitative !

Pour mieux préparer les habitants à ce changement, le Sirtom de la Région de Brive a décidé d'anticiper cette obligation en appliquant une tarification incitative à partir de 2013. Il sera le premier en France à adopter une TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative). Cette décision, votée à l'unanimité par le comité syndical le 14 octobre 2010, exprime une forte ambition en matière de gestion des déchets.

La tarification incitative a un double objectif : faire évoluer le mode de financement actuel pour le rendre plus juste, plus transparent, plus responsabilisant pour le citoyen et favoriser de nouveaux gestes concernant la réduction de la production de déchets.

Ce nouveau système ouvre une nouvelle époque dans notre rapport aux déchets, suscitant une prise de conscience du coût du service public des déchets, et de notre capacité à influencer directement sur sa maîtrise par un comportement éco-responsable.

De plus, la collecte se fera principalement au moyen de conteneurs qui seront attribués à chaque foyer, améliorant notablement la salubrité et l'hygiène publiques.

Début 2012 : La dotation en bacs

Le SIRTOM distribuera des bacs dans chaque foyer collecté en porte à porte :

- Fourniture d'un bac gris pour les ordures ménagères équipé d'une puce électronique
- Fourniture d'un bac jaune pour les emballages recyclables et papiers

Cas particuliers :

- en habitat vertical, d'autres dispositifs existeront : bacs collectifs ou conteneurs enterrés équipés de système de contrôle d'accès individualisé.
- dans les habitats isolés, en milieu rural, d'autres dispositifs existeront : bacs collectifs en point de regroupement des déchets équipés de système de contrôle d'accès individualisé.

Calcul de la TEOMI

Les dépenses réelles de la collecte et l'élimination des déchets seront recouvrées par des recettes provenant de :

- une **part fixe pour 80%** (adossée à la TEOM actuelle)
- une **part incitative de 20%** (10% sur le volume du bac et 10% sur le nombre de levées), incitant chacun à trier plus et réduire ses déchets résiduels.

Attention : Levée ne veut pas dire pesée ! C'est la levée du bac associée au volume qui est prise en compte dans le calcul, pas le poids des déchets.

L'essentiel sera donc de sortir le bac d'ordures ménagères lorsque le contenant sera plein, et en détournant la plus grande part vers d'autres destinations : tri, compostage à domicile, dépôt en déchèterie, etc.

Calendrier

2011 : enquête « conteneurisation »

2012 : dotation en bacs dans chaque foyer, année blanche - période d'essai durant laquelle le calcul de la taxe actuelle sera identique

2013 : entrée en vigueur de la tarification incitative

Pour en savoir plus, contactez le N° vert gratuit :

► N°Vert 0800 204 054

Plus d'informations sur : www.sirtom-region-brive.net

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	<i>Sirtom</i>

Qu'est ce qui va changer en 2012 ?

Vous serez doté de 2 bacs :

- ♣ *Un pour les ordures ménagères résiduelles, 80l, 120l, 180l, ou 240 litres selon le choix que vous avez indiqué lors de l'enquête de conteneurisation.*
- ♣ *Un pour les déchets recyclables et le papier*

La collecte des ordures ménagères résiduelles sera effectuée une fois par semaine dans toute la commune.

Le jour vous sera communiqué en début d'année.

Si le jour de collecte est un jour férié, la collecte aura lieu le mercredi.

La collecte sélective - les déchets recyclables et le papier - sera effectuée en porte à porte tous les 15 jours.

Certains points d'apports volontaires seront maintenus.

La collecte du verre se fera uniquement par apport volontaire dans les colonnes à verre.

Les chiffres pour Donzenac

Ordures ménagères résiduelles				
	Population	OMR (tonnes)	Kg/an/hab	
2009	2359	665	282	
2011	2415	680	282	
Tri sélectif				
	Verre	Emballages	Papier	
2009	67.73	17.46	52.80	
2010	62.88	18.52	50.80	
Points d'apports volontaires				
	2009		2010	
	Emballages	Papier	Emballages	Papier
Travassac	1.86	4.54	1.9	3.68
Salavert	7.3	17.48	7.96	17.14
Stade	3.66	7.78	3.84	7.88
Espeyrut	3.02	8.58	3.3	8.96
Déchetterie	1.62	14.42	1.52	13.14
Total	17.46	52.8	18.52	50.8
En 2010, la quantité de papiers collectés sur la commune a permis d'économiser 133 tonnes de bois. En 2010, la quantité d'emballages collectés sur la commune a permis d'économiser 22 tonnes de pétrole. En 2010, la quantité de verre collecté sur la commune a permis d'économiser 134 437 nouvelles bouteilles de verre en économisant 74 m3 d'eau.				

Le coût de la prestation 2011 du Sirtom s'élève à : 210 555 € soit 85 €/an/hab.

La moyenne nationale selon l'association de consommateurs UFC Que choisir est de 99 €/an/hab pour la gestion 2009.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Intercommunalité ?</i>
---	---	----------------------------------

Pourquoi une remise en cause de l'intercommunalité ?

La loi du 16/10/2010 portant la réforme des collectivités territoriales comporte deux volets :

- La clarification des compétences exercées par les différentes collectivités région, département, métropole, communautés d'agglomération ou de communes et communes et le remplacement des conseillers généraux et régionaux par des conseillers territoriaux siégeant à la fois à la région et au département.
- La rationalisation de l'intercommunalité :
 - o Par le rattachement des dernières communes isolées à une intercommunalité
 - o Par l'optimisation des périmètres des communautés existantes
 - o Par la simplification de l'organisation intercommunale et la suppression des syndicats devenus obsolètes.

De ce fait, l'Etat a engagé une réflexion sur l'organisation de l'intercommunalité partout en France et donc chez nous.

Il nous revient donc de prendre nos responsabilités et notre part dans ce débat.

L'intercommunalité est-elle pertinente ?

Elle a un côté négatif et un côté positif.

Le côté négatif, c'est qu'elle se construit au détriment de la commune. En effet, la commune se dessaisit de compétences au profit de l'intercommunalité et le maintien du niveau des dotations de l'Etat à l'intercommunalité oblige les communes à transférer de plus en plus de compétences qu'elles ne peuvent plus exercer, donc au détriment de la proximité.

Jusqu'où aller ?

Le côté positif des lois de l'intercommunalité est qu'elles mutualisent les moyens des communes pour un aménagement cohérent de leur territoire et peuvent permettre de pallier les retraits de l'Etat en matière d'ingénierie publique ou d'urbanisme.

Quel bilan pour la Communauté de Communes des 3A ?

La CC3A a été créée en 2003, ce fut une décision courageuse de la part de tous les conseillers municipaux car si l'autoroute était le dénominateur commun qui nous liait, organiser le travail, administrer et gérer une intercommunalité de 6000 habitants étaient un défi que nous avons relevé- avec succès -. La CC3A a à son actif de nombreuses réalisations et des projets importants pour les années à venir qui seront structurants pour notre territoire.

Quel avenir pour la CC3A ?

La carte du schéma départemental de coopération intercommunale présenté le 3 mai 2011 par le Préfet rattachait :

- Vigeois à la Communauté de communes d'Uzerche
- Et toutes les autres communes de la CC3A à la communauté d'agglomération de Brive.

Chaque collectivité (CC3A et communes) a délibéré et émis des réserves sur la pertinence du projet de schéma.

	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	<i>Intercommunalité ?</i>
---	--	----------------------------------

Il faut néanmoins reconnaître qu'il y a une cohérence dans le projet soutenu par l'agglomération de Brive : regrouper toutes les communes du Bassin de Brive afin de constituer une aggro de 100 000 habitants et bénéficier d'importantes dotations.

Par ailleurs, la commune de Vigeois envisage de rejoindre la communauté de communes d'Uzerche au 1er janvier 2014 : dans ce cas, la CC3A n'atteindrait plus les 5000 habitants - seuil minimum pour le maintien d'une communauté de communes (hors zone de montagne)- à moins qu'une autre commune ne la rejoigne.

Nous avons donc l'obligation de rencontrer les élus des communautés riveraines en vue d'envisager l'avenir. Il faut avant tout prendre le temps de la réflexion, étudier ensemble les différentes options.

Quelles compétences devraient être reprises dans une nouvelle intercommunalité ?

En tout état de cause, trois compétences doivent être exercées sur un territoire élargi :

- L'aménagement du territoire
- Le développement économique
- et le tourisme

Par contre, la compétence optionnelle « enfance-jeunesse » doit rester sous le contrôle des communes de la CC3A afin que leurs habitants restent bien prioritaires pour l'accès à ces services.

Quelle stratégie pour les prochaines années ?

Nous avons notre propre avenir à imaginer et à construire, dans une intercommunalité à taille humaine où nos particularités, nos spécificités seront reconnues et qui prendra en compte la problématique créée par les retraits de l'Etat en :

- Urbanisme avec la création d'une Agence d'urbanisme
- Ingénierie avec la création d'un Bureau d'ingénierie publique au travers d'une Société Publique Locale
- Partage de matériels permettant la mise en commun de matériels coûteux, ou dont l'utilisation reste très ponctuelle.

Nous devons travailler avec les intercommunalités voisines et surtout accompagner les évolutions de comportements de nos habitants, comme les demandes des forces économiques, et intégrer les changements fondamentaux imposés par les récents textes législatifs pour faire progresser notre intercommunalité.

Les enjeux de notre débat dépassent très largement l'avenir électoral de chacun d'entre nous, qui que nous soyons et encore plus les prérogatives liées aux fonctions que nous occupons à ce jour.

Dans le cadre de la démocratie participative -à laquelle nous sommes très attachés- les citoyens doivent disposer des éléments pour accompagner leurs élus dans cette réflexion et faire entendre leur avis.

Travaillons avec le souci du service rendu au plus grand nombre de nos concitoyens quelle que soit la commune où ils sont installés.

Travaillons aussi avec la volonté de développer des politiques pérennes dont chacun sait qu'elles le seront si nous partageons équitablement la charge, la gestion et l'organisation.



PREVENTION DES CAMBRIOLAGES



Vous êtes chez vous

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

En cas de courte absence

Protection des accès

- Fermez les volets et verrouillez les portes.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.
- Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (la radio par exemple).
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres), déposez-les plutôt chez une personne de confiance.

En cas de longue absence

Protection des accès

- Fermez les volets et verrouillez-les. De temps en temps, faites-les ouvrir, si possible, par des voisins.
- Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous.

Argent et valeurs

- Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent.
- Répertoriez et photographiez bijoux, valeurs et objets d'art. Mettez-les en lieu sûr, ainsi que vos chèquiers et cartes bancaires (coffre-fort, banque, etc...).
- Evitez également les cachettes plutôt classiques comme la salle de bain et la chambre. Trouvez plutôt une cachette originale connue de vous seul.

Courrier et téléphone

- Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à La Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition).
- Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Si vous avez été victime d'un cambriolage

- **Prévenez immédiatement la gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche du lieu de l'infraction** en utilisant un autre appareil téléphonique que le vôtre (pour permettre aux gendarmes d'identifier le dernier numéro appelé en utilisant la touche bis).
- **Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.** Si pour des raisons particulières, les services de police ne peuvent se déplacer immédiatement, vous devez mémoriser ce que vous avez trouvé, les endroits où vous vous êtes déplacé et le signaler aux fonctionnaires intervenants.
- **Avant l'arrivée de la gendarmerie, interdisez l'accès des lieux à toutes personnes** sauf cas de nécessité, afin de ne pas détruire traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

GENDARMERIE - Communauté de brigades de DONZENAC

Le Martel 19270 DONZENAC – Tél. 05 55 85 69 50



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE DONZENAC



BILAN OPERATIONNEL

L'année 2011 se termine et les sapeurs-pompiers volontaires de Donzenac sont à l'heure du bilan : Avec plus de 320 sorties de secours réalisées cette année, la tendance est à la stabilisation de nos interventions. Toutefois, la part des incendies continuant à baisser, ce sont les assistances à personne et les opérations diverses qui représentent encore cette année la majorité de nos missions. C'est pourquoi nous axons nos efforts de formation et d'équipement dans le domaine du secourisme ; 2011 étant l'année de l'arrivée du numérique dans notre véhicule de secours à victime. Ce nouveau moyen de communication permet une télétransmission rapide et précise des données médico-secouristes recueillies par les sapeurs-pompiers, premiers intervenants, vers le centre de régulation de Tulle. Ces nouveaux moyens mis à disposition par la collectivité nous permettront sans doute de confirmer la place importante que nous tenons dans la chaîne des secours ; gratuits, de proximité et de qualité.

AFFECTATION ET CHANGEMENT DE GRADES

Les sapeurs Romain Goudal et Florent Martins ont été nommés caporaux le 14 juillet. Le jeune sapeur-pompier Mathieu Faure intègre l'effectif le 1^{er} décembre tout comme Quentin Roux, jeune Donzenacois volontaire pour débiter la formation de sapeur pompier volontaire dès 2012.

REMERCIEMENTS

La traditionnelle tournée des calendriers allant à nouveau commencer, soyez chaleureusement remerciés, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, pour votre accueil convivial et votre générosité.

CAPITAINE JACQUES CHANOURDIE, CHEF DE CENTRE ;

ADJUDANT JEROME ROBERT, ADJOINT.

JEUNES SAPEURS POMPIERS DE DONZENAC

Mi septembre, ce sont 20 jeunes âgés de 12 à 17 ans qui ont repris le chemin du centre secours local pour y recevoir la formation de jeunes sapeurs-pompiers. 4 nouvelles recrues sont venues grossir des rangs déjà bien étoffés. Ces jeunes sont encadrés par des sapeurs-pompiers volontaires, bénévoles pour cette activité, et tenus à des formations spécifiques sur la pédagogie de l'adolescent et sur tous les aspects réglementaires de l'encadrement de jeunes.

Notons que nos jeunes sont présents et remarqués pour leurs très bonnes prestations dans les différentes compétitions sportives et techniques : cross départemental et national, épreuves athlétiques départementales, régionales et nationales, rassemblement techniques des jeunes sapeurs-pompiers régionaux et nationaux.

Enfin nous ne pouvons que féliciter l'ensemble de l'effectif de la saison 2010/2011 qui a obtenu un 100% de réussite aux évaluations de 2011. Souhaitons-leur une aussi bonne saison 2011/2012 et une longue carrière de citoyens engagés au service de la population, chez les sapeurs-pompiers ou bien dans d'autres uniformes.

Dans un souci de protection de la ressource en eau, la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 a imposé aux élus d'effectuer un contrôle de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur leur territoire via le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce suivi, assuré par le CPIE de la Corrèze sur la commune de Donzenac, concerne aussi bien la réalisation d'installations neuves que le diagnostic de celles existantes.

Le rôle du SPANC est également d'apporter conseils et recommandations (entretiens, usages...) aux personnes désireuses de pérenniser leur système d'assainissement autonome en le maintenant en bon état de fonctionnement.

Ainsi les états des lieux ont débuté durant cette année 2011 et se poursuivront au cours de l'année 2012 en vue de couvrir l'ensemble de la commune. À ce jour environ 40 % des habitations concernées ont été visitées, pour la majorité situées à l'ouest de l'autoroute A 20.

Cela a permis d'identifier des secteurs sensibles comportant des installations à l'origine d'une pollution ou d'une atteinte à la salubrité publique (écoulements sur le domaine public, dans les cours d'eau, chez un tiers...) et donc où la nécessité de travaux de mise aux normes est apparue comme prioritaire (environ 20% des cas pour l'heure).

Dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier, la Loi Grenelle 2 du 13 juillet 2010 exige désormais que les propriétaires transmettent un état des lieux de leur filière d'assainissement individuel datant de moins de 3 ans au futur acquéreur. Ce dernier dispose alors d'un an pour se mettre en conformité si la situation l'exige.

Les contrôles se poursuivent durant l'année 2012 afin d'être en conformité avec les prescriptions d'achèvement au 31/12/2012.

Suivi des contrôles ANC sur l'existant

	Parc total	Avis Favorable	Avis réservé	Avis défavorable Non équipée	Avis défavorable Pollution avérée	Total effectué
Donzenac	364	34	49	10	29	122

Avis Favorable : aucune recommandation particulière hormis d'entretien

Avis réservé : améliorations à apporter, sans caractère d'urgence systématique

Avis défavorable non équipée: aucun équipement d'assainissement, filière nécessaire

Avis défavorable pollution avérée : remise aux normes prioritaire, imposée dans un délai de 4 ans, aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne envisageable au cas par cas.

Contact :
Willy GRÜNEISEN
 Technicien SPANC
 06.32.22.06.41
 gruneisen.cpie19@yahoo.fr

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Notre école</i>
---	--	--

Année scolaire 2011 - 2012

L'école de Donzenac compte **267 élèves**, répartis comme suit :

Maternelle	Mme Yvette PEUCH	Classe de PS	30 élèves
	M. Dominique AUJOL	Classe de PS-MS	27 élèves
	Mme Anne BOST	Classe de MS - GS	24 élèves
	Mme Michèle HEBTING	Classe de GS	26 élèves
Primaire	Mme Katia LATREILLE	Classe de CP	22 élèves
	Mme Muriel BASTIAN	Classe de CP - CE1	19 élèves
	M. Frédéric LAGARDE	Classe de CE1	22 élèves
	Mme Annick ROQUES	Classe de CE2	26 élèves
	Mme Céline PESTOURIE	Classe de CE2 - CM1	21 élèves
	Mme Laure SCLAFER	Classe de CM1 - CM2	24 élèves
	Mme Valérie RUFINO	Classe de CM2	26 élèves

En cette rentrée scolaire, l'école de Donzenac a accueilli 2 nouveaux enseignants. Mme Muriel Bastian enseigne en classe de CP - CE1. Mme Marion Djémel assure la décharge de direction et a en charge la classe de CM2 de Mme Rufino les lundis et jeudis et la classe de GS de Mme Hebting les vendredis.

Les projets pédagogiques de cette année scolaire restent variés et dans la continuité des actions engagées: Projets de classe variés, Projets sportifs, Projet « Ecole et cinéma », Prévention routière,



Voyages scolaires, Projet musique, 2 concerts JMF seront présentés cette année à Donzenac.

L'école maternelle poursuit ses **activités autour du jardinage**. Des projets sur la faune, la flore et l'eau seront menés en primaire. Les CM2 s'engageront dans un **projet écocitoyen**.



En **musique** cette année, les enfants vont travailler sur le thème des comédies musicales. Ils vous présenteront leur travail à travers un spectacle à l'occasion de la fête de l'école.

Dans le cadre de l'appariement entre la commune de Donzenac et la ville de Sikasso au Mali, l'école va poursuivre sa correspondance avec **une école de Sikasso, l'école de Flazambougou**.

Rétrospective sur l'année scolaire 2010- 2011

L'année scolaire passée fut marquée par de nombreux temps forts, riches en découvertes. Les élèves de l'école ont eu la chance de vivre ces belles expériences.

- Les élèves de l'école étaient inscrits à l'action « **Ecole et cinéma** ». Les élèves de grande section ont pu aller au cinéma une fois ; les élèves de l'école élémentaire ont pu voir trois films durant l'année. Les séances ont eu lieu au cinéma le Rex à Brive.

- Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont eu la chance de partir en classe de découverte à La Martière sur l'île d'Oléron du 16 au 23 mai 2011. Ils ont été accueillis dans le centre ODCV. Le programme d'activités était très riche. Découverte du milieu marin, pratique du char à voile, visite des différents sites comme Fort Royer, le phare de Chassiron, les parcs ostréicoles... Ils garderont des bons souvenirs de ces



moments passés en classe de mer.

- Côté sport, dans le cadre de l'USEP, les élèves ont participé à diverses rencontres sportives: cross, basket, athlétisme, hand, danse, jeux d'opposition. La classe de CM2 a mené un **projet rugby** en partenariat avec le club du CAB. Les élèves ont travaillé avec des joueurs professionnels. Le projet a été clôturé par une belle rencontre rassemblant toutes les classes participantes sur le



stadium de Brive pour un tournoi très apprécié.

- Les élèves de CE2 ont été sensibilisés aux règles de **prévention routière**. Après un travail en classe et l'intervention d'un gendarme de Donzenac, les enfants ont passé l'épreuve du **Permis piéton**. Les enfants ont été félicités et ont reçu leur permis-piéton.
- Les CE1 ont vu grandir Fayat, une petite chienne shi-tzu. Photos, recherches, textes, poèmes... leur travail a été primé.



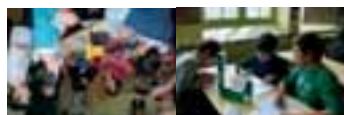
- Les élèves de la classe de CP ont mené un **projet d'écriture**. Ils ont écrit un récit à partir d'illustrations dans le cadre d'un concours organisé par les éditions Nathan. Leur travail a été récompensé ; les enfants ont reçu des livres en cadeau.
- Comme chaque année, la **municipalité a offert aux élèves de CM2 un voyage à Paris**. Le matin, les enfants ont découvert le musée du Louvre et ses grands chefs-d'œuvre. En bus, le tour d'orientation dans Paris a permis à chacun d'admirer les monuments parisiens et de prendre plein de photos souvenirs. Le palais de la découverte n'a pas manqué de captiver les enfants qui apprécient les expériences proposées.
- La classe de CM2 a participé au concours international des droits de l'enfant organisé par les Francas. Les élèves ont réalisé des affiches pour promouvoir les droits de l'enfant. 7 affiches ont été retenues pour



constituer l'exposition itinérante sur le département. Encore cette année, 3 affiches ont été retenues et exposées au parlement européen à Strasbourg.

Les élèves de CM2 ont pu visiter le **collège d'Allasac**. A cette occasion, ils rencontrent le personnel de l'établissement et une visite des locaux est organisée. **Nous souhaitons aux nouveaux 6^{èmes} une excellente année scolaire.**

- Le projet environnement de la classe de CM2 était soutenu par le conseil général de la Corrèze. Les élèves ont réfléchi sur les énergies, sur les déchets, sur le gaspillage et les économies. Ils ont travaillé avec le CPIE de la Corrèze, avec EDF en réalisant une étude de consommation sur l'école et en visitant l'usine hydro-électrique du Saillant.



- Un moment fort de l'année scolaire est aussi la **fête de Noël**. Un spectacle a été offert aux enfants de la maternelle. Les enfants ont partagé un goûter avec le Père-Noël, venu les saluer et offrir des cadeaux à chaque classe.

A l'école, c'est autour d'un film et d'un bon goûter offert par la municipalité que les enfants se sont réunis.

- Dans le cadre du travail effectué en musique, les enfants ont chanté des **chants de Noël** pour leurs parents et amis sous la forme d'un petit concert dirigé par Karen Picarda en l'église de Donzenac. Tous les enfants ont pu participer à travers deux concerts. Ce moment fut très apprécié de tous.



- La classe de CE1-CE2 a mené un **projet autour du poney**. Les enfants ont beaucoup apprécié les séances au poney-club du Mas à Donzenac.

- Les élèves de la classe de CE1 sont partis 3 jours à Chamberet pour pratiquer des activités sportives : orientation, VTT et équitation. Les enfants ont été ravis par cette belle expérience.



Dans le cadre de l'appariement entre la commune de Donzenac et la ville de Sikasso au Mali, les enfants ont proposé des actions pour partager avec les enfants de Sikasso. Une collecte de cartables, sacs, trousse, jeux de cour de récréation... a été organisée. Des

membres de l'association Brive-Sikasso les ont acheminés et remis aux enfants de l'école de Flazambougou.

- Un projet autour des métiers a mené les élèves de la classe de MS-GS à la



rencontre des artisans, commerçants et autres professionnels de Donzenac, boulanger, boucher, restaurateur, postier, pompier, gendarme, primeur... Merci à tous ceux qui ont bien voulu les accueillir et leur faire découvrir leur activité.

- Les élèves de petite section profitent chaque année de plaisirs simples comme le ramassage des noix, des pommes, des feuilles d'automne. Ils prennent soin du jardin, sèment, plantent, repiquent. Ils fabriquent leur compost.



- Les élèves de moyenne section ont pu exercer tous leurs talents à vélo dans la cour de l'école maternelle. Fêter les anniversaires est toujours un bon moment à partager.
- Les **voyages scolaires** de fin d'année ont conduit les classes de la maternelle à visiter **Domme** et sa grotte.

Les classes de GS et CP ont visité le château de Hautefort et le musée du chocolat à Terrasson. Les classes de CE2-CM1 et CM2 ont visité le moulin à papier de Couze et le gouffre de Proumeyssac. Les élèves de CP-CE1 et CE2 ont passé une journée sportive à la base Oxygène ADPA.

- Au mois de juin, les enfants ont pu retrouver les joies des activités aquatiques à la piscine de Donzenac.
- La fête de l'école a eu lieu le 19 juin 2010 au gymnase de Donzenac. Les enfants de maternelle ont pu s'amuser autour de stands et de jeux.
- L'école primaire avait travaillé toute l'année **sur le thème des contrastes** pour



monter ce spectacle. Enthousiasme et plaisir étaient perceptibles. Nous remercions tout particulièrement **Karen Picarda**, le professeur de musique qui s'est beaucoup investie dans ce projet. Les enfants montrent toujours beaucoup de plaisir à chanter. Bravo à tous.

Les parents d'élèves ont assuré la continuité de la journée en proposant un apéritif et un repas. Nous remercions tous ceux qui ont participé, qui ont répondu présent en venant à la fête de l'école. **Merci à tous les parents qui ont contribué à la réussite de cette journée.**



Dates à retenir : au profit de la coopérative scolaire au gymnase de Donzenac

Loto de l'école : 31 mars 2011

Venez nombreux !

L'école remercie toutes celles et ceux qui ont pris part aux diverses manifestations et répondu à ses sollicitations.

Pour retrouver l'actualité de l'école, vous pouvez consulter le blog entretenu par les représentants des parents d'élèves. En voici l'adresse: <http://parentsdonzenac.canalblog.com>

URGENT

Permettre à un enfant de progresser, l'aider à faire ses devoirs, le faire lire....

Nous faisons appel aux bonnes volontés qui ont du temps et qui souhaiteraient s'investir dans cette activité d'aide aux devoirs.

Merci de prendre contact avec l'école qui vous mettra en relation avec des enfants qui en ont besoin.

Au fil des fêtes calendaires et de l'actualité, l'EHPAD « l'Abri du Temps » sort de son quotidien pour organiser des festivités pour le plus grand bonheur des résidents.

En février, une journée d'évasion à la montagne sur la thématique des « Sports d'hiver » a été l'occasion d'évoquer avec les résidents leurs souvenirs autour de la montagne et de la pratique de la glisse.

Autour d'un Aligot Géant, le dépaysement était total : salle de restaurant décorée de bleu et de blanc, des illustrations de paysages neigeux, des bouquets de branches blanches, des flocons en papier et le personnel soignant en tenue de ski !



Le 31 mars, les aînés ont fêté l'arrivée du printemps sur la piste de danse. Le temps d'un après-midi, la salle de vie de l'établissement s'est transformée en véritable dancing où invités et résidents ont partagé ensemble quelques pas de danse dans une ambiance chaleureuse et festive, tout en dégustant un thé gourmand.

Tout au long de l'année, plusieurs rencontres intergénérationnelles ont eu lieu avec les enfants du Multi-Accueil et du CLSH : la dégustation de crêpes pour la chandeleur, le carnaval sur le monde des épices, la traditionnelle chasse aux œufs pour Pâques...

L'été s'est poursuivi par de nombreux pique-niques dans des lieux agréables et un « Grand Barbecue » au mois d'août.

Les résidents ont eu le plaisir de voir, à l'EHPAD, le 6 août, une troupe médiévale en représentation et, pour certains, de se costumer le lendemain, pour assister à la Fête Médiévale dans le bourg.

A l'occasion de la journée du Patrimoine, les résidents ont pu visiter le théâtre de Brive restauré.



C'est dans l'ambiance de la Coupe du Monde de Rugby que l'EHPAD « L'Abri du Temps » a fêté la semaine du goût avec un menu typique de la Nouvelle Zélande, dont le traditionnel sauté de Kangourou.

Après le repas, les paris sur les résultats de la finale « France/Nouvelle Zélande » ont été lancés.

Les parieurs les plus proches du résultat final ont été dignement récompensés avec la remise de lots à l'effigie du CAB.

Dans une dynamique participative, les résidents sont fréquemment associés à la vie de l'établissement.



Aussi, le 4 avril 2011, ils ont élu leurs nouveaux représentants au Conseil de la Vie Sociale. Cette instance de consultation permet la participation des familles, des représentants légaux et des personnes accueillies à la vie de l'établissement.

En lien avec l'Instance de Gériatrie du Canton de Donzenac, une Conférence-débat « Regards sur Alzheimer », animée par les divers partenaires du domicile et le Docteur VIGIER, Médecin spécialisé a permis de sensibiliser la population et d'échanger autour de cette maladie.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>EHPAD « L'Abri du Temps »</i>
---	---	---

**5 juillet 2011 : Fête du meilleur classement des EHPAD en France (2010/2011)
5^{ème} anniversaire - Ouverture de 5 chambres**

Le 5 juillet 2011, l'EHPAD « l'Abri du Temps » a célébré ses 5 ans, l'ouverture des 5 nouvelles chambres, et également la note de 10/10, obtenue pour la deuxième année consécutive, au palmarès des maisons de retraite publié dans le Guide de la Dépendance.

Toutes les personnes qui participent ou qui contribuent, directement ou indirectement, à la vie de l'établissement et au bien être des résidents ont été conviés pour partager cet agréable moment.

Parmi les 250 invités, figuraient Monsieur Laporte, Président du Conseil d'Administration Monsieur Fronty, Conseiller Général et Monsieur Sanchez, Délégué de l'ARS qui, tour à tour, ont pris la parole pour saluer ces 3 événements en insistant sur la qualité du cadre de vie, la dimension humaine de l'EHPAD et son ouverture sur l'extérieur.



La municipalité de Donzenac a voulu immortaliser ce jour si particulier en remettant à la Directrice, Mademoiselle SANISIDRO, un magnifique cadre représentant une vue aérienne de l'établissement.

**Lancement de l'expérimentation de l'objet de lien social destiné aux personnes âgées « SENSILIA »
Inauguration de l'espace « Cyber café »**

Dans le cadre du développement des nouvelles technologies par le Conseil Général de la Corrèze, l'EHPAD de Donzenac a été sélectionné comme site expérimental.

Une tablette communicante « Sensilia » a été mise gratuitement à disposition des résidents.

Il s'agit d'un écran tactile qui propose un ensemble de services numériques (échanges de photos, mails, messages) et qui a pour objectif essentiel de renforcer le lien des personnes âgées avec leur entourage.

Il est apparu important que cette tablette numérique prenne place dans un espace dédié, ouvert et accessible à tous.



Le Cyber Café de l'EHPAD est, à la fois, un lieu d'échanges et de convivialité qui permet aux résidents et à leurs proches de se retrouver, d'écouter la radio et de partager en toute liberté les photos et les nouvelles lues sur internet. De même, par sa configuration, il vise à préserver l'intimité des utilisateurs afin qu'ils puissent consulter leurs messages en toute confidentialité.

Le lancement de l'expérimentation et l'inauguration de cet espace ont eu lieu le 17 octobre 2011.

Action « AGENDA 21 » : un plat biologique par mois

En cohérence avec la démarche engagée par la commune de Donzenac autour de l'AGENDA 21, l'EHPAD a mis en place une nouvelle action : introduction d'un plat biologique, une fois par mois, dans les repas servis aux résidents.

Dans cet esprit, le Banquet annuel, qui réunira le samedi 10 décembre, résidents, familles, personnels, conseil d'administration et municipal aura comme thème « nature et développement durable ».

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !



*Cérémonie des Vœux du
Conseil Municipal*

*Assemblée Générale de l'Union Départementale
des Sociétés Musicales de la Corrèze*



*Regroupement à Donzenac de la Famille
Chicou dont une branche d'Argentine*



Cérémonie de Citoyenneté



*Remise de maillots à l'école de foot de
l'Union Sportive Donzenacoise*



*Voyage à Paris des élèves de la classe
de CM2 de l'école primaire*





*Inauguration de la médiathèque
« Claude Peyraud »*



*L'Union Sportive Donzenacoise
remporte la Coupe de la Corrèze*



*Gala d'accordéon pour les 40 ans du
Comité FNACA*



*L'Avenir de Donzenac et une délégation
du Comité de Jumelage en déplacement
à Wolframs-Eschenbach*



*L'EHPAD fête son 5^{ème} anniversaire et sa 1^{ère} place
au classement national des maisons de retraite*



Comice agricole cantonal



*Visite de M. Diagne, Président de la Communauté
rurale de Sakal*



Fête votive de Travassac



Fête médiévale



Fête du Four à Espeyrut



*Concert du « DJK Jugendkapelle Stopfenheim »,
dans le cadre des Orchestrades de Brive*



Rentrée des classes



Forum des associations



*Assemblée Générale des Caisses locales
de Groupama*



*Conférence sur la maladie d'Alzheimer à
l'EHPAD*



*08 novembre 2011 : Siège de l'AMF à Paris
Renouvellement du label « Notre Village Terre d'Avenir »*



L'Avenir de Donzenac fête Sainte-Cécile



Téléthon

*Merci aux généreux donateurs qui ont
permis de collecter 1890€ à l'occasion du
Téléthon.*

Les Cérémonies



19 mars



8 mai



18 juin



14 juillet



Jean Burin



*11 novembre
En présence du Général G. Coffy*

Zoom sur ma commune

Dans le cadre de sa démarche participative « Agenda 21 », la commune de Donzenac organise **un grand concours photos ouvert à tous**, intitulé « Zoom sur ma commune ».

Ce concours est basé sur la libre participation de chacun avec comme fil rouge la mise en valeur du patrimoine donzenacois. Le thème est vaste et pourra concerner, par exemple, la promotion du patrimoine historique (« Donzenac hier et aujourd'hui », la cité médiévale...), naturel (site de La Rochette, Les Saulières...) ou encore une idée originale telle que « Donzenac sous la neige ».

Les œuvres présentées seront exposées à la salle des fêtes à l'occasion de la semaine du « Développement durable », du 1^{er} au 07 avril 2012, et un jury donzenacois désignera la plus belle photo qui aura l'honneur de faire la couverture du prochain bulletin municipal 2012.

Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à vous lancer dans l'aventure et nous nous tenons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires. □

- Retrait des dossiers en Mairie -



	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Fleurissement</i>



1^{er} prix grand jardin :
Anne-Marie Brujaille

Catégorie GRANDS JARDINS

<i>Lauréats</i>	<i>Lauréats</i>
Mme BRUJAILLE Anne-Marie	Mme ESTORGES Isabelle
Mme VALADE Claire	Mme LABROUSSE Betty
Mme REBIERE Raymonde	M. DESBOIS Bernard
Mme MONRIBOT Chantal	



1^{er} prix petits jardins :
Renée Ribano

Catégorie PETITS JARDINS

<i>Lauréats</i>	<i>Lauréats</i>
Mme RIBANO Renée	Mme DEYZAC Laura
Mme ROUHAUD Renée	M. DESBOIS Jean-François
Mme GOMEZ Anne Marie	



1^{er} prix balcons :
Isabelle Dos Santos

Catégorie BALCONS

<i>Lauréats</i>	<i>Lauréats</i>
Mme DOS SANTOS Isabelle	Mme BRUDIEUX Monique
Mme LACOMBE Claudette	Mme PLATS Marie-Claude
Mme VINCENT Evelyne	Mme MAGNE Emilie
Mme RECH Renée	Mme FAVEREAU Jacqueline
Mme CHAUVET Lydie	Mme PLATS Irène
Mme DESCOUZIS Jeanne	Mme CARRICO Isabelle
Mme MONTINTIN Huguette	M. MANZAGOL Philippe

Le Conseil Municipal félicite et remercie tous les participants qui contribuent à l'embellissement et à la mise en valeur de notre commune.



	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Comice agricole</i>
---	---	-------------------------------

Le Comice Agricole Cantonnal s'est tenu le 16 juillet 2011 sur les berges du Maumont.



Cette journée fût particulièrement réussie. De nombreux exposants du Canton ont animé cette manifestation dédiée à l'Agriculture.

Les éleveurs de bovins, de chevaux, de moutons et de volailles ont présenté leur travail, qui a été jugé et récompensé par de nombreux lots.

Les expositions de vieilles mécaniques, tracteurs, moteurs, voitures anciennes ont fait rêver petits et grands, sans oublier les artistes : peintres, sculpteurs, créatrice de bijoux, fabricant de paniers et divers.



Le traditionnel repas animé par l'Avenir de Donzenac a clôturé la journée.



MERCI à tous et, tout particulièrement à la municipalité pour son aide précieuse.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Tarifs 2012</i>
---	--	--

Restaurant scolaire (sans changement)

Quotient Familial	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
de 0 à 5 500 €	3,10 €	2,80 €	2,57 €
de 5 501 à 10 000 €	3,30 €	3,00 €	2,70 €
>= 10 001 €	3,60 €	3,20 €	2,90 €

Facturation au Prix Moyen des Tarifs par famille en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Enseignants..... 5,70 €

Droits de place

Journée/m² 2,20 € Trimestre/m² 12,00 € Spectacle..... 56,00 €

Foyer communal « A. Morand »

Toutes les salles sont gratuites pour les activités et manifestations des associations

Petite salle ou Salle des Aînés 87,00 €

Grande salle : utilisateur local..... 123,00 €

Grande salle : utilisateur extérieur..... 945,00 €

Salle de Travassac

Été 51,00 € Hiver..... 82,00 €

Salle d'Espeyrut

Été 49,00 € Hiver 72,00 €

Maison du XIII 90,00 €

Location de chapiteaux

Particuliers et professionnels domiciliés à Donzenac, installation sur le territoire communal :
(Transport, montage et démontage assurés par les services techniques municipaux)

Chapiteau 8 m x 8 m = 350 € pour 2 jours

Chapiteau 16 m x 8 m = 450 € pour 2 jours

Location 1 table + 2 bancs (8/10 personnes) : 6,00 €

Location 1 chaise : 0,70 €

Taxe d'assainissement

Partie fixe 32,80 € m3 d'eau consommé 1,28 € Raccordement égout..... 1 660 €

Tennis extérieurs

Ticket individuel..... 6,40 €

Carte adultes 3 mois..... 30,00 €

Ticket collectif..... 11,60 €

Carte enfants 3 mois..... 23,00 €

Funéraire

Concession cimetière 33,00 € /m²

Colombarium : 15 ans : 430,00 € 30 ans : 760,00 € Perpétuité : 1 090,00 €

Caveau provisoire

3 premiers mois 33,00 €

Mois supplémentaire 10,20 €

Piscine

	Adultes	Enfants	Visiteurs	Centres de Loisirs
Une Entrée	2,70 €	1,60 €	1,60 €	1,15 €
Carte 10 baignades	20,00 €	8,00 €	-	-

Divers

Photocopie 0,30 €

Camion 12T 62,00 €/tour

Tracteur + giro..... 62,00 €/heure

Camion 3,5T 52,00 €/tour

Tracto-pelle..... 83,00 €/heure

Personnel service technique... 38,00 €/heure

Goudronnage (surface inférieure à 20 m², en limite du DP) 22,00 €/m²

Tonne à eau - jour- 11,00 €

Broyeur -1/2 J - 80,00 €

Tonne à eau - semaine- 55,00 €

Broyeur -1 J - 160,00 €

Tonne à eau - mois - 264,00 €

Garage - mois - 50,00 €

Aménagements aux abords de la mairie

Mettre en valeur notre patrimoine (suppression des quilles plastiques) par un aménagement respectueux des matériaux locaux.



Construction
d'un muret-banc
couvert en
ardoise



Sécurisation de
l'espace bâti



Aménagements aux abords du monument aux morts

Engazonnement

Placette en pavés au débouché de l'escalier

Plantation de masses arbustives fleuries en pleine terre



Aménagements Place de Riche



Vue de l'Avenue Roger Ténèze



Nouvelle entrée pour la Poste et l'Espace Numérique -accessible aux personnes à mobilité réduite-



Vue de la bibliothèque « Claude Peyraud »

*Construction d'un accueil de loisirs - niveau rue du Tour de Ville - pour la CC3A
et de classes - niveau cour du primaire - pour la commune. Début des travaux février 2012*



Extension du Multi-accueil - début des travaux décembre 2012 -



*Fin des travaux d'assainissement à Mazière
Dissimulation des réseaux à Espeyrut
Poursuite des travaux à La Rochette*

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Vœux</i>
		<i>Bienvenue</i>



*Yves Laporte, Maire,
l'équipe municipale et le personnel communal,
vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2012.*

Vœux du Conseil Municipal

La traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal,
ouverte à tous les habitants, aura lieu le :

**Samedi 7 janvier 2012 à 18 h 00,
au Foyer Communal A. Morand.**

Personnel communal

Nous formulons nos vœux de parfaite adaptation et de réussite dans leurs fonctions à :



Mme Pechade Charlene
Agent administratif et agent d'animation



Mme Lachaux Dominique
Agent de service du restaurant scolaire

***Bienvenue à tous les nouveaux habitants
et tous nos vœux de bonne intégration.***



 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Associations</i>

Associations Donzenacoises

Notre commune compte de nombreuses associations ; au cours de l'année 2011, certaines ont vu le jour, d'autres ont évolué dans leur organisation.

Ces associations sont fréquentées par plus de la moitié de la population. Cette participation est importante et reflète l'intérêt des Donzenacois à participer et à s'intégrer activement à la vie locale.

Cette richesse et cette diversité associative sont également la preuve que le « vivre ensemble » et la mobilisation sur des projets partagés sont bien concrets dans notre commune.

Le forum des associations (1^{er} ou 2^e samedi de septembre, au gymnase) est l'occasion chaque année pour vous de rencontrer les responsables associatifs qui s'investissent avec dévouement afin d'offrir à chacun de nous de nombreuses occasions d'échanger, de partager et de participer à l'animation de notre commune, dans la convivialité.

La synergie entre les différentes associations leur permet notamment de se retrouver autour de projets communs. Le plus bel exemple en est le Téléthon pour lequel, cette année encore, de nombreuses d'associations se sont mobilisées et ont œuvré ensemble au déroulement de cette journée.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles des associations qui ne ménagent ni leur temps, ni leur disponibilité et apportent un esprit de solidarité concret et vivant bénéfique à tous les habitants.

Bonne année associative 2012 à tous.

Le Maire,
Yves Laporte

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Comité des fêtes de Donzenac</i>	<i>Les Amis Travassacois</i>
---	---	--	---



Les cornemuses et les tambours ont de nouveau résonné le temps d'un week-end dans les rues de Donzenac pour faire revivre le village en l'an 1321.

Saltimbanques, cracheurs de feu, fauconniers et chevaliers ont contribué au succès de cette 14ème édition. L'un des temps forts du week-end a été l'arrivée chaotique d'étranges pèlerins et voyageurs depuis le chemin de St Jacques de Compostelle. Cette reconstitution, écrite et interprétée par des bénévoles du Comité des Fêtes, a permis aux visiteurs, toujours plus nombreux, de découvrir sous un autre jour les charmes de notre cité médiévale. Le public a aussi pu rencontrer, au détour d'une ruelle, des artisans désireux de faire partager leur savoir-faire et de transmettre leur passion.

La fréquentation a donc été au rendez-vous cette année, notamment grâce à la médiatisation de l'évènement et en particulier la présence de France Bleu Limousin durant toute la matinée du samedi. Cependant, cette fête ne serait rien sans les bénévoles qui font preuve d'une implication toujours intacte. Des petites mains des fidèles couturières aux gros bras des jeunes plein d'envie désormais impliqués dans l'organisation, la coopération de tous les bénévoles a contribué à faire de la Fête Médiévale un évènement estival d'envergure régionale.

Le rendez-vous est pris les 4 et 5 août 2012 pour la 15ème édition dont les premiers traits se sont dessinés durant l'assemblée générale qui s'est déroulée le 22 octobre 2011.

Merci encore aux services municipaux, aux partenaires et annonceurs mais aussi et surtout aux bénévoles sans qui cette fête n'existerait pas.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

Le Bureau.

Le calendrier 2011 des **Amis Travassacois**, cette fois encore, a été émaillé de multiples rendez-vous.

Le ton est donné déjà en début d'année lors de l'Assemblée Générale. L'occasion est ainsi donnée à tout un chacun d'exprimer ses attentes et suggestions, tout en dégustant la traditionnelle galette des rois.

- Le 6 mars, après-midi crêpes à la salle des fêtes, histoire de célébrer la fin de l'hiver. Les Amis Travassacois privilégient toujours les gourmands !
- Le 3 avril, un menu traditionnel réconciliait tous les palais ; qu'importe si les uns et les autres avaient choisi ou non l'option promenade matinale auparavant.
- Marier l'ail et le fromage avec le traditionnel baptistou, le 1^{er} mai, c'est l'affaire de quelques privilégiés autour d'un casse-croûte matinal de caractère.
- Le village n'est pas « que » de pierres. Le 15 mai, pour la troisième fois cette année, le vide-greniers réunissait une bonne cinquantaine d'exposants ; succès oblige.
- Fêter le retour de l'été autour de l'inconditionnel feu de St Jean, le 25 juin, est incontestablement le rendez-vous préféré des Amis Travassacois. Le site du Grand Solar offre une vue imprenable sur Donzenac et ses environs...
- Le 30 juillet, c'est le parking à l'entrée du village qui offrait un air de vacances. Animation sono, paella, musique encore et encore avec une ambiance « bandas » en compagnie des musiciens de la fanfare de Donzenac... Le feu d'artifice clôturait joyeusement la soirée.
- Le 18 septembre, les Amis Travassacois s'improvisaient vacanciers lors d'un périple à St Cyr La Popie.
- Le 8 octobre, ambiance automnale avec veillée châtaignes et soupe à l'oignon.



L'équipe des Amis Travassacois s'est appliquée à proposer des animations au fur et à mesure des saisons. Reste à poursuivre ces résolutions pour l'année 2012 !

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Comité de Jumelage</i>

Comme d'habitude, le comité de jumelage a terminé les activités de l'année 2010 par l'organisation de sa choucroute traditionnelle qui a permis grâce à la participation de plusieurs associations de Donzenac de reverser la somme de 377 euros à l'association du Téléthon.

Merci encore une fois à l'avenir de Donzenac, à PLSB, au club des Aînés « le Cantou » et aux amis d'Espeyrut pour leur participation toujours aussi efficace.

Après l'assemblée générale, qui s'est tenue fin janvier, le bureau du comité a repris le rythme de ses réunions pour préparer le déplacement en Allemagne du 2 au 5 juin 2011, pour le week-end de l'Ascension.

C'est un groupe de 26 Donzenacois, accompagné de 19 musiciens qui prit le car le jeudi 2 juin à 4 heures du matin pour se rendre dans notre ville jumelle. Après un voyage agréable, c'est vers 18 heures que le groupe reçut un accueil très chaleureux de la part de nos amis de Wolframs-Eschenbach.

Le programme qu'ils nous avaient concocté fut le suivant :

Jeudi 02/06/2011 :

18h : Arrivée de la délégation de Donzenac à Wolframs-Eschenbach

Vendredi 03/06/2011 :

Visite guidée du musée de plein-air de Moyenne Franconie

Vers 13h : Repas au restaurant du musée

Pour la délégation :

19 h : Départ de l'école primaire pour le « Altmühlsee » (le lac du vieux moulin)

Promenade en bateau sur le lac

Dîner en commun sur le bateau sous forme de buffet

Programme alternatif pour les musiciens allemands et les membres de l'Avenir de Donzenac

19h : Répétition à l'école primaire

Pour finir, repas pris en commun par les musiciens autour d'un barbecue à l'école primaire.

Samedi 04/06/2011 :

Visite guidée de la ville, par une guide en costume historique

11h : Réception à l'hôtel de ville par le maire, Michael Dörr.

Après-midi libre ou voyage en bus pour le centre commercial d'Ansbach

17h : Fête dans la rue principale (« Pflasterfest » : fête des pavés)

jusqu'à 20h concert des musiciens allemands et de l'Avenir de Donzenac

Dimanche 05/06/2011 :

9h30 : Messe à l'église, animée par les musiciens allemands et l'Avenir de Donzenac

Concert final sur la place du monument de Wolfram

11 h30 : Déjeuner dans l'auberge « Sonne ». Départ des Donzenacois.

Ce programme, magnifiquement préparé, nous a permis de passer un séjour extraordinaire de partage et d'amitié.

Une mention spéciale pour notre société de musique, l'Avenir de Donzenac, pour la remarquable prestation que ses membres ont réalisée lors de la fête qui s'est déroulée dans la rue et lors de la messe du dimanche matin. Encore une fois, devant une foule immense, en collaboration avec la musique de Wolframs-Eschenbach, ils nous ont éblouis par la qualité des morceaux joués, faisant preuve de tout leur talent.

En fin d'année, une choucroute qui réunira les membres du comité, clôturera les activités de l'année 2011.

Bonne année 2012.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Familles rurales</i>	<i>Donneurs de Sang</i>
---	---	------------------------------------	------------------------------------



Notre projet de jardins familiaux sur Donzenac à commencé par la réunion publique du 23 septembre, qui a permis la constitution d'un comité de pilotage comprenant, membres de l'association, partenaires et personnes intéressés par un jardin. Le comité de pilotage bâtera le projet, qui, nous l'espérons, verra le jour dans le 1^{er} trimestre 2012.

Le réseau de voisins (bénévoles qui visitent des personnes isolées) à été invité par l'ICA à participer à la semaine Alzheimer pour présenter son activité à l'HEPAD de Donzenac et d'Allasac.

Deux randonnées découvertes nous ont permis de découvrir les orchidées sauvages à Lissac et, sur le plateau de Millevaches, la tourbière de Longeyroux et les radeaux flottants de Chabannes. En 2012, nous visiterons une héronnière.



POUR PARTICIPER A NOS ACTIVITES :
Tél : 05.55.85.73.31

Soutien à la parentalité avec des soirées d'informations
Des bourses d'échanges de plantes au printemps et en automne.

POTERIE : le mercredi 1 h de cours entre 14h et 16h30.

Le lundi de 14h30 à 16h00 et de 20h30 à 22h pour les adultes.

ATELIER POUR ENFANTS : cadeau fêtes des mères et des pères et petites vacances.

SCULPTURE : le mardi de 14h30 à 16h30

CALLIGRAPHIE ET ENLUMINURE : un samedi par mois de 13h 00 à 17h00. Adultes et enfants à partir de 10 ans.

MARCHE ET STRETCHING : le jeudi de 18h15 à 19h30

FORMATION BAFA et BAFD : à la Fédération Départementale à Tulle. Tél : 05.55.26.86.49

PERMANENCES CONSOMMATIONS : à la Fédération Départementale à Tulle.



La rentrée signe la reprise d'une activité hospitalière soutenue qui entraîne une hausse de la consommation en produits sanguins. Un million de malades en France sont soignés chaque année grâce aux dons de sang. Les besoins sont quotidiens (10 000 dons par jour).

En Aquitaine Limousin, c'est une moyenne de 550 Concentrés de Globules Rouges qui est délivrée chaque jour aux 120 hôpitaux et cliniques de la région.

Pour la plupart, ces produits sanguins sont destinés aux services de médecine : hématologie, oncologie, gériatrie. Les stocks actuels de globules rouges sont de 11 jours, pour un objectif de 13.

Au 1^{er} septembre 2011, les objectifs de prélèvement en Sang total de la Corrèze étaient déjà dépassés de 9 %. L'analyse du fichier des donneurs de sang de l'Aquitaine Limousin montre que notre département a le meilleur **indice de générosité** (dons / population en âge de donner son sang).

La Gironde, le Lot et Garonne avec 4 dons pour 100 habitants peuvent nous envier notre 6.2 corrézien. Pour l'indice de fidélité, la Corrèze est dans la moyenne régionale avec 1.8 dons par an et par donneur.

Les besoins des malades ne font qu'augmenter chaque année.



A Donzenac, comme partout en France, le défi quotidien est donc de trouver de nouveaux donneurs et de les fidéliser : un défi pour l'EFS et les associations de donneurs de sang, un devoir pour chacun d'entre nous.

Que ceux, trop nombreux, n'ayant jamais tendu leur bras se posent la bonne question : pourquoi ? En dehors de problèmes de santé, il n'y a pas de réponse valable.

Venez nous retrouver aux collectes de DONZENAC aux dates ci-dessous :

LUNDI 27 FEVRIER 2012

LUNDI 21 MAI 2012

LUNDI 30 JUILLET 2012

LUNDI 01 OCTOBRE 2012

LUNDI 10 DECEMBRE 2012

De 16 heures à 19 heures 30



**Dr Yves COUTERET EFS site de Brive
L'Association des Donneurs de Sang**

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Paroisse de Donzenac</i>	<i>Société de Chasse Communale</i>
---	---	--	---

La paroisse Saint Martin de Donzenac a vécu cette année 2011 un évènement qui est passé presque inaperçu. C'est l'arrivée de l'équipement informatique. En effet, après l'installation de Monsieur l'Abbé Soucille, notre curé,



les services de l'évêché ont demandé à la paroisse de s'équiper et de mettre en place une comptabilité conforme aux exigences de notre temps. Cela a d'abord consisté en l'aménagement d'un bureau avec accès indépendant et du mobilier nécessaire. L'installation technique et les branchements au réseau ont été réalisés avec l'aide de l'entreprise Micromal'1 de Donzenac. Cet « outil » performant est maintenant en place et utilisé grâce à l'aide de personnes qualifiées. Les recettes et dépenses sont centralisées au bureau et transmises par internet à l'évêché. Sur le site de l'ensemble inter paroissial, on peut trouver les horaires des célébrations et les informations concernant la vie de la paroisse. Ces nouvelles technologies sont difficiles à mettre en place et à utiliser pour beaucoup de paroissiens. Pensons cependant que les jeunes qui arrivent y seront très à l'aise. La paroisse a pris le visage de la modernité et de l'avenir.



Le 2 juillet 2011, une sortie découverte avec la participation des enfants du catéchisme a été organisée dans le Puy de Dôme. Nous avons découvert la très belle église, bien restaurée, de Saint-Nectaire et nous avons apprécié les explications du guide des lieux. Au retour, nous nous sommes arrêtés pour un temps de détente au lac Chambon.

Le 1^{er} septembre 2011 est une date importante car elle correspond au regroupement des paroisses de : Donzenac, Sadroc, Saint-Bonnet-l'Enfantier et Saint Pardoux-l'Ortigier, soit une population de presque 4000 habitants. C'est désormais une nouvelle façon de vivre sa foi, d'agir et de partager. C'est avec joie que les paroissiens de Donzenac voient arriver ceux de Sadroc et de Saint-Bonnet. Nous étions déjà bien habitués à ceux de Saint-Pardoux.



Nous voulons faire nôtres les paroles du Pape Benoît XVI « *que les nouvelles générations puissent faire l'expérience de l'Eglise comme d'une compagnie d'amis, véritablement fiable, proche dans tous les moments et toutes les circonstances de la vie.* »

Ensemble Inter Paroissial /Maison Paroissiale
26 rue Docteur Laubie
19270 Donzenac

Tél : 05.55.85.72.13 Site Internet : <http://www.correze.catholique.fr/spip.php?article222>

Société de chasse communale de DONZENAC

55 adhérents parmi lesquels de nouveaux habitants viennent se joindre à nous pour cette nouvelle saison 2011/2012. Un débutant bénéficie à nouveau de la gratuité de la carte de la société.

La protection des cultures nous amène à organiser chaque samedi, un repérage suivi d'une battue aux sangliers si nécessaire. Par ailleurs, afin de préserver la reproduction naturelle fragilisée par les nuisibles, six lâchers de faisans et de perdrix sont effectués durant la saison. En conformité avec la réglementation et en respectant la nature, nous menons des actions pour la protection de l'environnement. Cela nous a amenés à organiser une journée découverte de chasse en



collaboration avec la Fédération des chasseurs de la Corrèze qui a eu lieu le 22 Octobre 2011.



Accompagné d'un chasseur, petits et grands, ayez un nouveau regard en découvrant la pratique de la chasse: recherche du sanglier (des pas), chasse avec les chiens, puis repas en commun.

Nous organisons, cette année, un loto le samedi 18 février 2012 et probablement un concours de pétanque durant l'été.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser au Président François COUDERT
au 05-55-84-51-73 ou à Claude MOMOT au 06-31-15-96-72.



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SAULIÈRES

Domaine Internet : saulieres.net
Adresse Internet : <http://saulieres.net>
e-mail : aps@saulieres.net
adresse postale : BP 23 DONZENAC

Gros succès pour la 22ème fête champêtre

Tous les éléments pour une réussite étaient réunis : soleil radieux et nombreux marcheurs.

A midi, les 96 convives se sont retrouvés devant la pizza géante pour l'apéritif musical. Ils se sont alors installés sous la grande tente prêtée par la Mairie de Donzenac ; le pain cuit au four à bois trônait sur les tables aux côtés du vin des Saulières.



Dossier les camps des Maquis aux Saulières.

Nous présentions, l'an passé, une brochure reprenant les entretiens que nous avons eus avec M. UMINSKI, portant sur l'histoire des Maquis durant la dernière guerre dans les Saulières.

Cette brochure a eu un réel succès et nous avons dû procéder à un second tirage.

Avec le soutien du Conseil Général, nous avons décidé de réaliser un DVD relatant ces faits. Trois interviews ont déjà été réalisées par Michel ESCURAT.

Madame SEBERT, directrice de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), a lancé une réflexion sur le thème "Projet de chemin de mémoire des maquis des Saulières" à laquelle nous sommes associés.

La protection des Saulières

L'an passé, nous pensions annoncer que des mesures importantes pour sauvegarder la diversité ÉCOLOGIQUE DES SAULIÈRES seraient prises dans l'année.

Nous avons fait preuve d'excès d'optimisme et à l'heure actuelle, la situation est la suivante :

Le 21 Mai 2010, une réunion regroupant le Président de l'Association « La Flégeoise » qui fédère l'ensemble des Associations de Sainte Féréole, des représentants de Clubs de 4X4 et de motos et l'Association des Saulières a été organisée par Monsieur Soulier, Maire de Sainte Féréole

L'ensemble des participants s'est mis rapidement d'accord sur le point suivant : Les Saulières doivent être protégées et tout le monde a dénoncé les pratiques inadmissibles de certaines personnes. Ce constat étant fait, une association de motos souhaite pouvoir traverser les Saulières. Pour nous, ces ouvertures doivent être limitées et s'accompagner de contraintes fortes (limitation de vitesse, pas de hors piste, respect des autres usagers). Les négociations doivent continuer.

Mais, répétons-le : **les Saulières sont un lieu d'habitat naturel de la flore et de la faune sauvages, un site de reproduction, de nourrissage, de repos et d'abri, de « couloir » de déplacement de la faune sauvage, et de dispersion de la flore.** Et ce point de vue progresse ; à titre d'exemple, dans le cadre de sa commission Projet de Territoire, l'Agglo de Brive a organisé une réflexion sur le thème "gestion des zones humides" et une sortie d'étude a eu lieu dans les Saulières en octobre.

Pour suivre les évolutions de ces dossiers, voir notre site Internet. (<http://www.saulieres.net>)

Réunis, au début de l'année, en Assemblée Générale, les adhérents ont adopté à l'unanimité les comptes rendus d'activité et les bilans financiers de 2010 et, plus globalement, des 4 dernières années. Ils ont renouvelé pour 4 ans les « instances dirigeantes » de notre Association. Un Conseil d'Administration de 16 membres a été élu qui a lui-même choisi un nouveau Bureau de **titulaires** et d'adjoints ainsi composé : Secrétariat : **Gaëlle LASCAUX** et Thierry GRACIEUX, Trésorerie : **Ciara DUPIN** et Auguste ALMEIDA, Présidence : **Roger BRUDIEUX** et Blandine AUBERT.

Nos désormais habituelles **MANIFESTATIONS CONVIVIALES** ont réuni les habitants, avec leurs familles et amis, des villages de La Rochette, La Bonnie et Les Mandaroux.

- Le dimanche 1^{er} mai, nous avons activement participé au déroulement de la *Randonnée pédestre au Pays de La Rochette*, remarquablement organisée par l'Association Donzenac Sport Nature, avec 2 circuits de 8 et 12 km et à l'arrivée un copieux buffet campagnard dégusté dans une ambiance sympathique et joyeuse.
- La *Fête du Feu de la Saint Jean* a connu, cette année encore, un vif succès : on y a apprécié le partage des spécialités culinaires apportées par chacun, la retraite aux flambeaux portés par les enfants et l'embrasement final du bûcher.
- La *Fête du Pain du 14 août* s'est déroulée dans une ambiance amicale et festive : les nombreux convives ont unanimement loué la qualité du menu gastronomique, et notamment du pain, préparé sur place et cuit dans les anciens fours du village grâce aux bénévoles.
- En décembre, nous nous proposons d'organiser, comme l'an dernier, un *goûter de Noël* qui réunira habitants, parents et enfants, à qui seront offerts par le Père-Noël de petits cadeaux et une promenade en calèche dans les ruelles du village.



Nous sommes restés vigilants concernant **LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET L'AMELIORATION DURABLE DE NOTRE QUALITE DE VIE.**

- Un courrier a été transmis au Député de notre Circonscription (M. François Hollande) pour lui rappeler notre combat afin d'obtenir la mise en place de *dispositifs antibruit* le long de l'autoroute. Il a répondu comprendre et soutenir nos revendications...
- Le *Syndicat des Eaux de l'Yssandonnais* a réalisé, comme nous l'avions souhaité, la restauration du château d'eau et un certain aménagement paysager de la station des Mandaroux.
- Nous assistons actuellement au démarrage des travaux concernant le « *Plan d'Aménagement Village* ». Nous souhaitons être régulièrement informés et associés à l'évolution de ces travaux. Nous restons attachés à la restauration du bâtiment qui sera mis à la disposition de l'Association pour ses réunions et ses petites fêtes conviviales.

L'association « Vivre à La Rochette » présente à tous



Comme en 2010, l'année 2011 a été très variée en activités.

Nous comptons à ce jour 150 adhérents.
Nous leur sommes reconnaissants de leur fidélité.



Nos activités :

- réunions hebdomadaires tous les jeudis au club (jeux de société et goûter gratuit),
- cours de gymnastique par un animateur de Profession Sport Limousin, tous les lundis,
 - aquagym à la piscine de Brive tous les mardis,
- 4 concours de belote (1 par mois) les deux premières équipes,
 - participent à la demi-finale départementale,
- tirage d'un loto tous les derniers vendredis du mois,
 - tirage des rois au club et à la maison de retraite,
- fête de la Chandeleur avec dégustation de crêpes,
 - 3 sorties découverte d'une journée,
 - un voyage de six jours en Alsace,

- un repas coq au vin au club,
 - célébration au club d'une noce de diamant,
 - 20 octobre 2011 : Assemblée générale à la Salle des Fêtes,
 - exposition/vente de nombreux ouvrages réalisés par des bénévoles dévoués, le 13 novembre 2011,
 - participation au Téléthon le 3 décembre 2011,
 - repas de Noël le 11 décembre 2011, servi à la Salle des Fêtes.
- Menus décorés par les enfants des écoles,
- de nouvelles sorties sont à l'étude, certaines sont déjà programmées.



Lors de l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 20 octobre 2011, il a été procédé à l'élection de nouveaux membres du conseil d'administration conformément aux statuts : Mesdames Marie-Louise Delmond, Madeleine Dessertenne, Danièle Jerretie, Jacqueline Semblat, Jeanne Simon, Andrée Robert, Monique Vacossin, Janine Bordes, Jeanne Sicard, Roberte Soubrenie, Raymonde Dumas, Odile Besse, Marie-Claude Agnoux, Michèle Fabre, Josyane Trespeuch, Lydie Fabre, et Messieurs Louis Bezanger, François Besse, André Fronty, Daniel Agnoux, et Michel Chantalat.

Le Conseil d'Administration s'est aussitôt réuni pour élire le bureau composé de :

Présidents d'honneur : Monsieur le Maire, et tous les anciens Présidents.

Président : Monsieur Michel Chantalat,

Vice-Présidents : MM Daniel Agnoux et André Fronty

Secrétaire : M. Louis Bézanger - Secrétaire-adjointe : Mme Jeanne Sicard

Trésorière : Mme Roberte Soubrenie - Trésorière-adjointe : Mme Raymonde Dumas

M. M. Chantalat, après avoir remercié tous les adhérents pour leur confiance, a rendu hommage à Madame Janine Bordes pour son dévouement et sa disponibilité au service du Club durant toutes ces années.

Monsieur Chantalat a tenu à préciser qu'il inscrirait son action dans la continuité des activités, en privilégiant la convivialité, le lien social et la solidarité dans la démarche de l'équipe en place.

Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux retraités ainsi que les personnes de plus de 50 ans désireux d'entrer dans notre grande famille.

EXCELLENTE ANNEE A TOUS

Au terme de cette année 2011, voici l'occasion de faire une brève rétrospective de cette dernière saison, qui fut une nouvelle fois riche en activités pour notre association.

Notre équipe se retrouve tout au long de l'année dans un esprit de convivialité pour partager ensemble notre passion commune : la **Musique**, avec toujours pour objectif *de maintenir un niveau musical de qualité et sans cesse rehaussé, dans un répertoire éclectique* où chaque musicien puisse se faire plaisir et trouver une satisfaction personnelle.



En 2010, notre association a fêté son 130^{ème} anniversaire et a vécu de grands moments d'émotion avec le passage de relais de la direction musicale entre Jean Constanty et Daniel Monteil.

C'est avec confiance et un enthousiasme renouvelé que notre société est repartie en 2011, tout en préservant une continuité avec les précédentes actions.

Chaque année, nous mettons un point d'honneur à faire partager au plus grand nombre le résultat d'un travail de répétitions sérieux et suivi assidument, nous permettant de mettre en place un nouveau programme musical, dont nous réservons la primeur à notre fidèle public Donzenacois au cours de notre traditionnelle soirée « Cocktail Musique » du mois d'avril.

La grande cohésion et l'enthousiasme de notre équipe nous a permis d'effectuer, cette année encore, un travail musical d'une grande qualité, avec la production de certaines orchestrations plus complexes et offrant de superbes résultats.

Notre calendrier de prestations estivales présente un nombre de sorties en nette augmentation, avec l'animation de fêtes, corsos et feux d'artifice qui ont trouvés un écho très chaleureux de la part des organisateurs et du public.

Le grand rendez-vous de cette année 2011, qui restera marqué dans la mémoire de tous les participants, reste notre déplacement chez nos amis de Wolframs-Eschenbach, au mois de juin, en réponse à l'invitation de la société de musique qui fêtait ses 25 ans.



Un séjour merveilleux, parfaitement organisé et coordonné par nos amis du Comité de Jumelage que nous remercions, qui nous a permis de vivre des moments intenses et de tisser et renforcer des liens avec nos homologues musiciens : liens musicaux avec une répétition et une prestation commune entre nos deux formations, et liens amicaux et conviviaux au cours d'un séjour riche en activités et rencontres.

Un très bel échange qui nous laisse de superbes souvenirs dans l'attente de nouvelles rencontres.

Nous n'oublions pas nos rendez-vous Donzenacois où nous partageons des rencontres sensationnelles avec notre fidèle public qui répond toujours présent :

- 30 avril : Soirée « Cocktail Musique » : avec la présentation de notre nouveau programme ;
- 24 juin : « Fête de la Musique » : soirée très chaleureuse sous la halle ;
- 14 juillet : 1^{ère} partie de la soirée festive des Sapeurs-Pompiers ;
- 20 novembre : célébration de notre fête de Sainte-Cécile.





A l'honneur cette année :

Nicole Denis : Médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France, pour 20 années d'activité.

Nos activités récréatives :

- Une sortie de deux jours a permis aux musiciens et à leurs familles de faire le plein d'images et de sensations au parc du Futuroscope de Poitiers.
- La traditionnelle fête de Sainte-Cécile a réuni la grande famille de l'Avenir de Donzenac pour une soirée chaleureuse et festive.

Les musiciens remercient chaleureusement tous les habitants pour l'accueil qu'ils leur réservent lors de la présentation des calendriers.

Bonne et heureuse année 2012 !



Ecole de Musique de l'Avenir de Donzenac

Notre école de musique a pour objectif de former des jeunes et des adultes dont le but est de pratiquer la musique d'orchestre, et particulièrement de rejoindre les rangs de l'Avenir de Donzenac.

Grâce à un étroit travail de collaboration avec l'Ecole de Musique du Pays d'Allasac, et le soutien de la municipalité, notre structure propose un enseignement musical de qualité pour jeunes et adultes.

Nouveauté de cette année 2011, l'ouverture d'une classe de petites embouchures (trompettes et cornets à pistons), grâce à l'initiative et à l'engagement de Thierry Constanty.

Nos effectifs : 23 élèves en formation

Nos classes : 2 classes de solfège avec Michaël Sabaté 1 classe de clarinettes avec Gérard Pineau
1 classe de saxophones et flûtes avec Théo Gil 1 classe de percussions avec Alain Brugièr
1 classe de petites embouchures avec Thierry Constanty



A l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année, **une rencontre musicale** a été organisée en janvier permettant de réunir les élèves, leurs familles, les professeurs, les responsables et les musiciens de l'Avenir de Donzenac pour partager ensemble la galette des rois et apprécier le travail de qualité réalisé à l'école de musique, notamment celui de l'ensemble à vent dirigé par Gérard Pineau qui a présenté un superbe programme musical ayant enchanté l'auditoire.

Ce prochain rendez-vous aura lieu le vendredi 13 janvier 2012, à 19h, dans la salle du Cantou, 48 rue du Tour de Ville, avec une représentation de toutes les classes de l'école de musique.

Les responsables, les professeurs et les élèves vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Tennis Club de Donzenac</i>	<i>Donzenac Sport Nature</i>
---	---	---	---

C'est avec un enthousiasme renouvelé que le **Tennis Club** débute la saison sportive 2011-2012.

Le projet de salle de tennis que nous soutenions depuis de nombreuses années s'est concrétisé et le site a été achevé en mars dernier. Plusieurs mois ont été nécessaires pour adapter l'agencement et organiser les conditions d'utilisation de cette salle. Certains points font encore l'objet de négociations.

La centaine d'adhérents de notre association va désormais pouvoir pratiquer sereinement son activité, que ce soit en loisir, en compétition individuelle, en équipes ou dans le cadre de son école de tennis avec nos éducateurs.



Cette année, nous proposons à tous les licenciés une animation conviviale sous la forme d'un tournoi interne qui se déroulera sur plusieurs semaines.



Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, ainsi que tous les partenaires et personnes qui ont œuvré pour cette belle réalisation.

Excellente année 2012 à tous !



Le 1^{er} Mai, **Donzenac Sport Nature** organisait la 2^{ème} édition de la randonnée pédestre de La Rochette et le 05 juin la 5^{ème} édition de la course « La Médiévale », course pédestre en relais de deux coureurs sur 2 heures au Parc des Sports et au Camping la Rivière.

Notre association prend de l'ampleur cette année avec la venue de plusieurs nouveaux adhérents, merci de leur confiance.

Nous tenons à féliciter nos coureurs pour leur participation au divers championnats, départementaux, régionaux, demi-finale et finale championnat de France de cross country.

Une nouveauté au sein du club : il existe dorénavant une licence « loisirs » FFA de 30€ donnant accès à toutes les courses hors stade et trails (excepté les championnats et les cross).

Notre course en relais " La Médiévale "

a rencontré un réel succès. Nous profitons de ce bulletin pour remercier encore une fois l'aide et le soutien de tous nos partenaires, de la municipalité, des bénévoles et bien sûr des participants.

En collaboration avec l'association « Vivre à la Rochette », la 2^{ème} randonnée pédestre autour du village de La Rochette s'est très bien déroulée, rendez-vous pour la prochaine édition .

Donzenac Sport Nature vous donne rendez-vous le 03 juin 2012 pour la 6^{ème} édition de " la Médiévale " au Parc des Sports et au Camping la Rivière.

Nous nous joignons tous et toutes pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.



 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Association pour l'animation du village d'Espeyrut</i>



Après le four à pain dans les années 1980, le séchoir à châtaignes en 2010, ce sont les puits communaux qui ont été inaugurés lors de la « fête du four » édition 2011.



Pour continuer et donner un nouveau visage à ce charmant village d'Espeyrut, les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont été réalisés sur le dernier trimestre 2011.

Après avoir participé au 7^{ème} forum des associations en septembre afin de promouvoir notre association pour l'animation du village d'Espeyrut, l'exercice 2011 a proposé l'organisation d'une soirée cartes, le deuxième mardi de chaque mois ; moment convivial et acharné pour les joueurs de belote et de tarot, d'une journée « main à la pâte » et de plusieurs réunions préparatoires à l'organisation de la fête du four qui a eu lieu le dimanche 29 août 2011.

Le bureau et les bénévoles, très sensibles à votre présence et à votre soutien, tiennent à vous en remercier.

Le second trail du four, l'inter-village, la cuisson du pain et l'atelier des petits mitrons, les jeux pour enfants, la tombola en musique, le repas, la soirée dansante étaient au programme cette année, le tout avec un accueil aux odeurs de pain chaud et de crêpes.

Ce sera avec la même volonté et le souhait de conserver cet « esprit village, inter-village » que nous avons le plaisir de vous annoncer :



LA FETE DU FOUR D ESPEYRUT
 qui aura lieu le dimanche 26 août 2012.



Comme chaque année, nous nous sommes aussi mobilisés pour le 25^{ème} téléthon les 2 et 3 décembre dernier.

**Passez d'agréables fêtes de fin d'année et,
 au nom du bureau,**

Bonne et heureuse année 2012



Dessins réalisés par les enfants de l'école de Donzenac.

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>La Boule d'Or Donzenac</i>

Présentation du bureau :

- Le Président : M. Christian RAYNAUD
- Le Trésorier : M. Stéphane CLER
- La Secrétaire : Mme Jacqueline RAYNAUD
- La Secrétaire adjointe : Mme Aline GENEAU

Prochaine Assemblée Générale annuelle courant Novembre 2012 .

Le mot du Président,

Pourquoi un club UFOLEP à Donzenac ?

- Pour sa convivialité, se retrouver et passer d'agréables moments.
- Pour donner à chacun la possibilité de pratiquer une activité sportive, physique et de pleine nature.
- Pour contribuer à l'épanouissement total de la personne humaine tout en pratiquant un sport de loisirs et de détente.

La saison 2010-2011, vient de se terminer ; une nouvelle saison arrive 2011-2012. *Les licences sont déjà disponibles.*

Cette saison, nous avons organisé 5 Concours Officiels UFOLEP, dont le Challenge Laporte, et le concours à la mêlée suivi de la cérémonie départementale des récompenses UFOLEP, en présence de Monsieur le Maire de Donzenac, Yves Laporte,, du Président UFOLEP Corrèze, et de l'ensemble des représentants de l'UFOLEP, du Conseiller Général Gilbert Fronty représentant le Président du Conseil Général.

Tout au long de la saison, nous avons joué sur les terrains des différents clubs, dans les communes suivantes : Cosnac, Aubazine, Dampniat, Vignol, Varetz, St-Viance, Ste-Féréole, « l'ASPO » Brive, Juillac, Meyssac, « Le Cochonnet 19 », Donzenac.

La saison débutera, en février 2012, comme chaque année, au boulodrome couvert de Brive et se terminera, fin octobre 2012, par la remise des récompenses. Le prix de la licence pour la saison 2011-2012 est fixé à 32 Euros.

La licence jeune est fixée à :

- Pour les moins de 14 ans, elle est offerte par le Club (14.50€).
- Pour les jeunes de 16 ans et plus 22€
- Le prix d'engagement pour chacun des concours est de 5 Euros, 1 Euro pour les moins de 14 ans.

Les entraînements auront lieu au stade de Donzenac et au boulodrome couvert de Brive, pendant la saison hivernale (une participation de 1,50 € environ, sera alors demandée), avec possibilité de covoiturage (départ du stade, av. du 19 mars 1962-Donzenac).

Nous avons un site Facebook sur lequel vous trouverez : toutes les infos concernant le Club, les photos de toute la saison 2011-2012, les dates des concours (mi-décembre 2011) et nos sponsors que nous remercions vivement pour leur soutien.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenus tout au long de la saison :

- Nos sponsors de Donzenac : Le magasin la Coop, Eternel/Beauté, Salomon Christophe (Plomberie Chauffage), Jean François Bugeat (Ardoisier), Pompes funèbres Blanchard-Sireygeol, Micro'mail Informatique, et le café des Sports, notre siège social.
- Nos sponsors de Brive, Cosnac et Laguenne : SOGECA, la Pataterie, le China Town, la Quincaillerie Angles, Babeau Seguin , Ecofosse, Auchan, la Banque Populaire;
- Les institutions régionales et départementales : à commencer par Monsieur Yves Laporte, Maire de Donzenac, pour son soutien permanent ainsi que les services techniques de la ville pour leur aide logistique. Monsieur François Hollande, Député de la Corrèze qui nous a obtenu une subvention de 300 € du Ministère des Sports. Le Président du Conseil Général de la Corrèze pour tous les objets promotionnels qui nous ont été attribués, ainsi qu'une subvention de 150€. Le Président du Conseil Régional Monsieur J.P. Denant pour tous les objets promotionnels qui nous ont été attribués.
- Tous nos bénévoles, toujours présents sur le terrain ;
- Tous les participants à nos concours, particulièrement à nos concours sans licence, qu'ils ou elles soient licencié(e)s Ufolep ou en Fédérale. Grâce à eux, nos comptes sont positifs et nous allons pouvoir redémarrer une nouvelle saison avec plus d'aisance financière.

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir la participation d'une équipe de vétérans en tripléte au Championnat de France à Saint-Yrieix les O2 et O3 Juillet 2011, en la personne de : Arthur Fogeiro, Didier Salès et Jean-Paul Bonnie, félicitations à eux. L'an prochain, nous comptons bien avoir plusieurs équipes en Championnat de France.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 19 novembre 2011, en présence des licenciés et de M. le Maire de Donzenac. Il a été présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que le bilan financier.

Rejoignez-nous nombreux et nombreuses et n'hésitez pas à nous contacter !!

Tél. : 06 73 14 86 73 ou 05 87 49 58 77
Email : labouledordondenac@laposte.net

Cordialement,

Siège social :
Café des Sports
3 av. Jean Chicou - 19270 Donzenac

**Le président,
Christian RAYNAUD**



Deuxième année d'existence pour notre association qui passe de 14 adhérents à une trentaine, avec des demandes régulières.

Notre club accueille les coureurs à pied. Une section VTT est en train de voir le jour.

La volonté de DONZENAC OXYGENE est très simple.

C'est faire se rencontrer des personnes aux passions communes : le sport et la nature, mais dans la convivialité. Notre association est composée de débutants, de sportifs ponctuels, mais aussi de sportifs plus réguliers, voire de compétiteurs. Nous accueillons donc tous les profils et tout le monde trouve sa place. Le but étant qu'à chaque niveau, chacun puisse prendre du plaisir. La course permet à tout âge et à tous niveaux de faire du sport plaisir.

Nos terrains d'entraînement nous permettent de silloner DONZENAC (La Rochette, Espeyrut, Mazières, Theil, Les Saulières.....)

Afin de promouvoir notre commune et de faire découvrir nos sentiers et chemins sur lesquels nous avons la chance d'évoluer, nous organisons le TRAIL DE LA RESISTANCE.

Ce trail est en train de s'inscrire comme une épreuve régionale de choix. 150 coureurs et randonneurs ont découvert DONZENAC sous le côté nature. Notamment, ils ont pu traverser les villages de Travassac, Mazières, Theil, passage au moulin de Theil, Cévennes, Peuch Loul, puis avant de s'engager dans les Saulières, la stèle de la Besse (lieu où les résistants ont été fusillés), puis on entre dans la forêt, on passe par Le Trou du loup, la cabane des maquisards (haut lieu de la résistance) Quel spectacle !! Avec comme point d'orgue, l'arrivée dans les pans de Travassac qui laisse un souvenir majestueux et inoubliable, mais qui est aussi un vrai soulagement.

Bref, une vraie course nature avec un zeste de paysages variés et de superbes points de vue, un zeste d'histoire, un zeste de culture et de patrimoine, le tout ponctué par un repas convivial. Nous remercions

à cette occasion tous les bénévoles, ainsi que nos amis d'Espeyrut et de l'USD. Nous résignons pour l'année prochaine et nous travaillons aussi pour offrir un trail nocturne qui ferait découvrir le DONZENAC médiéval. Nous tenions à féliciter particulièrement Sandrine Bussières qui a bouclé le marathon de Venise en 4 heures. Félicitations à Fabien Bouillet qui monte sur le podium du challenge MLK TRAIL (Fabien faisant donc partie des meilleurs régionaux). Félicitations à Serge Bonneau qui, lui, vient de finir une course de 100 km en une étape. Et enfin, Noël Mounier, qui est souvent le premier Donzenacois à arriver. Félicitations à tous les autres.....

Pour l'année à venir, nous allons organiser plusieurs déplacements club pour faire des trails, afin de découvrir tous ensembles de nouveaux paysages dans une ambiance sportive et conviviale.

Si vous souhaitez prendre un bol d'OXYGENE, contactez-nous



Sportivement

David ULMET

Jean Luc 06-26-52-34-46 Laurent 06-70-38-22-04 David 06-24-64-15-34

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	Yoseikan Budo Donzenac	Judo Club de Donzenac
--	--	---	--



Yoseikan Budo Donzenac

2011-2012

YO L'éducation

SEI La Droiture

KAN L'école

Bu La recherche de la Paix

DO La Voie.

un art martial vivant, un sport pour tous

Le Yoseikan Budo Donzenac est une association sportive qui a pour objet la pratique d'un art martial créé par le Maître Hiroo Mochizuki.



Le Yoseikan Budo embrasse une grande variété de techniques, telles que :

- coup de poing - projection - coup de pied - percussion - pied poing

Mais aussi la pratique des armes:

- bâton - bâton mousse - sabre

Le tout à pratiquer dans une ambiance conviviale et généreuse ; ouvert à tous. Les entraînements ont lieu au Dojo municipal de Donzenac. Cette année encore nous aurons la possibilité de pratiquer de nombreux stages. Maître Miroo Mochizaki animera l'un d'eux en tant qu'expert fédéral ainsi que son fils Kyoshi.

Les cours se déroulent :

Adultes : lundi de 20 h à 21 h (débutants confirmés)
de 21 h à 22 h (confirmés)

Enfants : Vendredi de 19 h à 20 h (7 à 10 ans)
de 20 h à 21 h (10 à 16 ans)

Pour tous renseignements complémentaires:

Jean Yves Chermain : 06 18 57 85 45

Laurent Barougier : 06 75 64 14 71



ENTENTE 19
DONZENAC

JUDO CLUB DONZENAC

AFFILIATION N° 19 19 01

C'est avec plaisir que nous avons pu afficher notre 25^{ème} année de présence. En effet, en 1986, grâce à l'effort de quelques parents de judokas de DONZENAC qui allaient au dojo de BRIVE et un maire bienveillant, nous avons créé le Judo club donzenacois. A ce jour, avec plus de 100 licenciés, nous avons atteint notre régime de croisière.

Nous avons pu à notre fête de fin d'année fêter dignement nos 25 ans d'existence mais en plus, remettre la ceinture noire à CHARLENE GOMES et VICTORINE COLLY. La relève se met petit à petit en place pour le plus grand plaisir des dirigeants. Sans oublier les ceintures marrons, qui j'espère, changeront de grade à la fin de l'année sportive !

Un nouvel entraîneur nous a rejoint au début de la saison : PIERRE TRASRIEUX diplômé d'état (BE2), ancien cadre technique de la Haute Vienne, nous lui souhaitons une très bonne réussite sportive. Les horaires n'ont pas changé le mercredi, par contre le samedi, les cours se font en majorité le samedi matin pour les enfants

HORAIRES

Mercredi : 14 à 15h ; 15 à 16h ; 16 à 17h ; 17 à 18h30 Taïso 20 à 21h

Samedi : 9 à 10 h ; 10 à 11h ; 11 à 12,30h après midi à thèmes



Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2012

Président correspondance : René SICARD le Puy de Brochat 19240 Allasac - ☎ 06/82/52/18/13

Union Sportive de Donzenac



L'U.S.D. avait pour objectif de retrouver le niveau régional au terme de la saison 2010/2011. Malheureusement, les hommes du coach Laurent Mons et du président Serge Labrot échouent de peu en terminant à la 3^{ème} place du championnat de 1^{ère} division.

Néanmoins, cette saison restera dans les annales avec le succès en coupe de la Corrèze de l'équipe A, la victoire en finale du challenge des réserves de l'équipe B, l'accession en Ligue des U19 et le titre de champion de la Corrèze des U13.

Les ambitions du club pour la saison 2011/2012 sont donc intactes et les objectifs toujours aussi ambitieux, sous la houlette du responsable technique Laurent Mons. L'accession en PL pour l'équipe A est une priorité et l'équipe B, entraînée cette saison par Julien Mongis, a le potentiel pour bien figurer dans son championnat. L'équipe C est sous la responsabilité de Frédéric Jalinat et les U19 de Mike Esteve. Patrick Charpentier s'occupe de l'entraînement des gardiens.



L'école de Foot compte une centaine de licenciés permettant d'avoir des équipes dans toutes les catégories d'âge. Ces jeunes se déplacent sur les terrains corréziens et progressent grâce au dévouement des éducateurs et dirigeants.

Vincent Mouret et Adolfo Monteiro sont les responsables de cette école de foot et coordonnent l'activité de tous les éducateurs bénévoles qui s'investissent tous les samedis pour que les jeunes donzenacois puissent pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

L'équipe Vétérans continue son parcours sous la houlette de Costa Porfirio et disputera une quinzaine de matches tout au long de l'année. Si vous avez 35 ans ou plus, vous pouvez rejoindre cette équipe qui pratique un football loisirs mais de qualité.



Le bureau de l'USD :

Président : Serge Labrot - Vice-Président : Francis Monteil

Secrétaires : David Farges et Christine Landrévie

Secrétaires adjoints : Cathy Mons et Christine Sirieix

Trésorier : Bernard Lacoste

Trésorier adjoint : Florence Chanourdie

Vive le foot - Vive l'U.S.D.

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ...</i> <i>Bien dans ma vie ...</i>	<i>Marche Nordique</i> <i>ou</i> <i>Nordic Walking</i>
--	--	--

Elle se pratique en pleine nature, dans les villes, sur les « voies vertes », les chemins de randonnées, etc... Cela consiste à marcher avec les bâtons en imitant le pas alternatif du skieur de fond : c'est une amélioration de la marche normale.

C'est un sport-loisir non compétitif, convivial et ludique, accessible à tout le monde : du débutant au plus sportif ainsi qu'aux personnes qui veulent se rééduquer après une blessure. Si vous êtes capable de marcher, quel que soit votre âge, vous pouvez faire de la marche nordique !

C'est une forme d'exercice qui, avec la bonne technique, fait travailler jusqu'à 90% des muscles du corps, tout en douceur et sans stresser les articulations.

Pour les plus sportifs, on peut travailler sur l'endurance sans stresser les articulations. Si vous voulez affiner votre silhouette ou perdre du poids, la marche nordique est une forme d'exercice très efficace.

Selon les recherches INWA, à une vitesse de 7 km/h la dépense calorifique pourrait être équivalente à une séance de jogging de même durée !

Une séance de marche nordique comprend normalement des exercices d'échauffement, un travail sur la technique, la marche, quelques exercices de résistance et des étirements à la fin.



L'association « Marche Nordique en Corrèze » est la seule association référencée en Limousin comme acteur de Marche Nordique pratiquant la méthode INWA.

L'association est affiliée à l'INWA (International Nordic Walking Federation).

L'association est adhérente FNSMR (Fédération Nationale de Sport en Milieu Rural).

Des stages réguliers encadrés par un coach professionnel :

Stage mensuel d'initiation et/ou de perfectionnement effectués par un coach national INWA.

Des sorties encadrées par un INWA Walk Leader bénévole

Gratuites pour les adhérents, 3€ pour les non-adhérents.

Sorties le mardi « fitness ».

Sortie le samedi matin « santé et débutants ».

Les lieux sont définis en fonction des participants et de la météo.

Santé : marche modérée, débutants ou participants limités physiquement

Fitness : marche active, nécessite le niveau 1 minimum

Des sorties « libres » où chacun se prend en charge.

Les niveaux d'expérience :

- Niveau 0 : n'a suivi aucun stage
- Niveau 1 : a suivi 1 stage et un minimum de 10h de pratique
- Niveau 2 : a suivi 2 stages et un minimum de 50 h de pratique
- Niveau 3 : confirmé après 3 stages.

Pour nous contacter :

Marche Nordique en Corrèze

455 rue Jean Monnet

19270 Donzenac

tél: 06.30.69.75.45

mail: marche.nordique.19@orange.fr

<http://marche-nordique-en-correze.fr>

	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	<i>Handball Club</i>	<i>Le Cochonnet Gamadou</i>

HANDBALL CLUB ALLASSAC DONZENAC



Le Président :

GAGE Thierry

Le Puy

19240 ALLASSAC

Tél : 05 55 84 75 75

Port : 06 03 28 31 22

Le Handball Club Allassac Donzenac continue sa reconstruction. A ce jour, grâce au travail des bénévoles et des parents, le club compte 110 adhérents (76 la dernière saison).

L'association avec Donzenac porte ses fruits puisque nous avons maintenant suffisamment de créneaux d'entraînement entre les deux gymnases et une vingtaine de Donzenacois et Donzenacoises ont intégré le club.

Nous remercions le maire et les élus de Donzenac ainsi que les responsables des autres associations pour leur accueil chaleureux.

Notre politique de formation devrait donner ses fruits dans les trois ans à venir avec 3 entraîneurs et 7 accompagnateurs en formation au comité de Corrèze et 1 entraîneur en formation au niveau régional.

Nous avons aujourd'hui 6 équipes en compétitions régionale : senior filles et garçons, -17ans garçons

en convention avec Objat avec pour objectif une place en championnat de France -18ans en fin de saison, -14 ans filles, -12 ans filles et garçons. L'école de hand se porte bien avec une vingtaine d'enfants de 6 à 9 ans. Nous espérons obtenir le label de bronze cette année. L'équipe loisirs est également reformée avec des matchs amicaux contre les autres clubs de la région.

Les animations prévues cette saison sont au minimum la nuit du hand (le vendredi soir, avant les vacances de février) et un repas convivial ouvert à tous, courant Mars.

D'autres animations sont en négociation comme une rencontre inter écoles primaires du canton.

La générosité de nos sponsors devrait nous permettre le changement des maillots de toutes les équipes dans le courant de la saison. Les shorts deviennent bleus pour intégrer le bleu du blason de Donzenac.

Nous sommes désormais prêts à accueillir tous ceux pour qui les valeurs du Handball et du sport en général sont importantes.



Siège Social :

42 Avenue Jean CARIVEN

19240 ALLASSAC

Le **Cochonnet Gamadou** se porte très bien avec ses 50 licenciés et 30 cartes de membres.

<u>Féminins</u>	
<u>D1</u>	<u>D2</u>
Nardini M.	Colin A.
Broussouloux M.	Pallès M.
Favereau J.	Dréan C.
Rejaudie	Rech R.
3 ^{ème}	2 ^{ème}

Le Club est affilié UFOLEP année 2012. Après avoir organisé 16 manifestations avec une bonne participation du club complet, les résultats nous le montrent bien en championnat inter-club.

L'équipe Nardini M., Broussouloux M., Regaudie M.T. suivie par Regaudie B. a participé au championnat vétérans et s'est inclinée en 8^{ème} de finale.



- N'oublions pas nos jeunes :
- Ferdinand Florian : champion doublette, champion triplète _ 8^{ème} de finale Championnat de France.
 - Maresse Bastien : vice champion triplète
 - Maresse Raphaël : vice champion tête à tête
 - Pellon Arthur : vice champion triplète de demi-finale internationale de Millau
 - Bellonie S. : champion triplète et tête à tête
 - Pecheninda L. : champion triplète
 - Laval F. : champion triplète et vice champion tête à tête et surtout une sélection préparatoire en équipe de France année 1995.

Je voudrais féliciter tous les participants pour leur bonne participation et remercier les bénévoles, même extérieurs au club, pour leur aide précieuse ainsi qu'au personnel municipal.

Bravo et merci à tous.

<u>Masculins</u>		
<u>D1</u>	<u>D2</u>	<u>D3</u>
Lajoinie J.M.	Nardini M.	Pellon P.
Bonnie J .P.	Favereau J.	Pellon A.
Dancie J.P.	Favereau P.	Lacrel F.
Nabais A.	Rejaudie B.	Bellonie S.
Salesse D.	Salah S.	Maresse R.
Toumi R.	Chauvet L.	Maresse B.
Beyssac R.	Cholvy A.	Labarte A.
Labarthe J.J.	Clain G.	Ferdinand F.
2 ^{ème}	Fouilloux M.	Ajust J.L.
	3 ^{ème}	Meilleur 2 ^{ème}

Mairie de Donzenac

Tél. : 05 55 85 72 33 - Fax : 05 55 85 69 03

E-mail : mairie-donzenac@wanadoo.fr - Site internet : www.donzenac.correze.net

Borne numérique : info-donzenac.eu

Horaires d'ouverture

Services administratifs: Affaires générales (état civil, élections, locations de salles, etc.) - Affaires scolaires - Affaires sociales - Affaires culturelles :

- du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h.

Service de l'Urbanisme et de la Voirie:

- du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie et de 13 h 30 à 18 h 00 sur rendez-vous.

Permanences

- Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton de Donzenac - Tél. : 05 55 85 73 79 : le 1^{ER} et le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14 h à 16 h *en Mairie*.
- Mission Locale : le dernier mercredi de chaque mois, sur rendez-vous, *en Mairie*.
- Assistante sociale - Tél. : 05 55 74 49 72 : le jeudi, de 9 h 30 à 11 h 45, sur rendez-vous, *48 rue du Tour de Ville*.

Déchèterie « Le Gaucher » - Tél. : 05 55 85 67 64 - Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- le mardi : de 9 h 00 à 12 h 00.

Elagage

La végétation des propriétés privées ne doit pas empiéter sur le domaine public. Il appartient aux propriétaires de procéder à l'élagage de leurs plantations, au droit de leur propriété, en limite du domaine public.

Autorisations de Voirie

Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'échafaudages, le dépôt de matériaux, le stationnement de camions de déménagement, de camions de travaux, etc. :

Toute autorisation doit être demandée en mairie, au minimum une semaine à l'avance.

Ecobuage

Par arrêté préfectoral, les feux d'écobuage sont interdits à moins de 200 mètres des zones boisées, landes, friches, etc. :

- du 15 février au 31 mai,
- du 1^{er} juillet au 30 septembre.

En outre, seules les incinérations en tas sont permises (les feux courants sont interdits).

Propriétés privées

Nuisances sonores (bricolage, jardinage)

Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- le dimanche et les jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

 2011 DONZENAC	<i>Bien dans ma commune ... Bien dans ma vie ...</i>	TROIFF : <i>la bière donzenacoise</i>
---	--	---

Après la moutarde, la bière donzenacoise...

TROIFF : BIERE DE DONZENAC

La Brasserie TROIFF est née de 3 Donzenacois, passionnés de la bière: Alex Fonseca, Lionel Dupin et Marc Bouyssou.



La décision de brasser notre propre bière à la Rochette a été prise un après-midi de juillet 2010, en buvant une *bière industrielle* certes rafraichissante, mais sans goût ni caractère. Après avoir suivi une formation professionnelle et multiplié les brassages pour parfaire nos recettes, nous avons décidé d'implanter la Brasserie Troiff, au cœur de la Rochette, sur la commune de Donzenac.

La méthode de brassage artisanale et traditionnelle de la **TROIFF** nous permet de produire une gamme complète de bières gouteuses au caractère unique et authentique. Leur fabrication consiste à faire fermenter le jus sucré extrait lors du brassage du malt d'orge ou de blé. Les bières **Troiff**, de fermentation haute, ne sont ni filtrées ni pasteurisées. Ce sont des bières de garde qui sont refermentées en bouteille.



Notre gamme de bières pour laquelle nous n'utilisons que des matières premières naturelles:

eau, orge, houblon, épices, miel... :

La **Troiff Blonde**, douce et ronde

La **Troiff Blanche**, légère et citronnée

La **Troiff Ambrée** au goût de miel et biscuit,

La **Troiff Brune**, suave, aux malts torréfiés

Pour nous contacter:

tel : 07.78.88.12.93

Email : troiff@hotmail.com

Retrouvez nous sur Facebook



Petite Section :

Mme Yvette Peuch – 30 élèves

Atsem : Mme Christine Sommier



Petite et Moyenne Section :

M. Dominique Aujol – 27 élèves

Atsem : Mme Marie Lavauz



Moyenne et Grande Section :

Mme Anne Bost – 24 élèves

Atsem : Mme Véronique Bugeat



Grande Section :

Mme Michèle Hebling – 26 élèves

Atsem : Mme Arlette Bouille



CP :

Mme Katia Latrille

22 élèves



CP – CE1 :

Mme Muriel Bastian

19 élèves



CE1 :

M. Frédéric Lagarde

22 élèves



CE2 :

Mme Annick Roques

26 élèves



CE2 – CM1 :

Mme Céline Pestourie

21 élèves



CM1 – CM2 :

Mme Laure Sclafar

24 élèves



CM2 :

Mme Valérie Rufino

26 élèves

*Notre
école*